



ETUDE SUR LES POLES D'ECONOMIE DU PATRIMOINE DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DES RESSOURCES PATRIMONIALES DE LA REGION DE TADLA AZILAL

Pierre-Antoine Landel, Nicolas Senil, Pascal Mao

► To cite this version:

Pierre-Antoine Landel, Nicolas Senil, Pascal Mao. ETUDE SUR LES POLES D'ECONOMIE DU PATRIMOINE DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DES RESSOURCES PATRIMONIALES DE LA REGION DE TADLA AZILAL. 2007. halshs-01387639

HAL Id: halshs-01387639

<https://shs.hal.science/halshs-01387639>

Preprint submitted on 25 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Direction de l'Aménagement du Territoire



Université Sidi Mohammed Ben Abdellah

Centre d'Etudes et de
Recherches sur les Montagnes
Sèches et Méditerranéennes

CERMOSEM

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,
DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT**

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

A.O.N°18/2004

**ETUDE SUR LES POLES
D'ECONOMIE DU PATRIMOINE**

**DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DES RESSOURCES PATRIMONIALES
DE LA REGION DE TADLA AZILAL**

Rapport Provisoire

PHASE 1

Octobre 2007



Une réalisation de **L'UNIVERSITE SIDI MOHAMMED BEN ABDELLAH** (Fès) et du Laboratoire de recherche CERMOSEM, TERRITOIRES, UMR PACTE, Institut de Géographie Alpine – Université Joseph Fourier (Grenoble).

Direction et coordination des travaux

- Lahsen Jennan, professeur de géographie, spécialiste en développement local, (chef de projet).
- Pierre-Antoine Landel, directeur du CERMOSEM, ingénieur en agriculture, spécialiste en économie des territoires et patrimoine, (coordinateur de l'équipe française).
- Rachid Benslimane, Vice-président de l'université Sidi Mohammed Ben Abdellah (Coordinateur Administratif du Programme)

Équipe

- Hervé Gumuchian, professeur de Géographie, spécialiste de l'analyse des territoires.
- Nacer El Kadir, professeur d'économie, spécialiste en économie du développement.
- Mohamed El Moubaker, professeur d'Histoire, historien-archéologue.
- Mohamed Hamjik, professeur de géographie, géographe-cartographe.
- Pascal Mao, maître de conférence en géographie, spécialiste en géographie du tourisme et loisirs.
- Nicolas Senil, doctorant, (Territoires, patrimoine et création d'activités).
- Alban Cogrel et Xavier Julian, étudiants en Ingénierie du développement territorial.

SOMMAIRE

introduction.....	4
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE L'ETUDE.....	5
les territoires, le theme et la methode	6
presentation du territoire d'etude	16
experiences etrangeres en matiere de valorisation du patrimoine : le cas de la france	28
DEUXIEME PARTIE : DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DES RESSOURCES PATRIMONIALES.....	36
introduction.....	37
l'inventaire des ressources patrimoniales	38
paysages et richesses environnementales	39
des sites pittoresques dont la majorite sont declares « sites d'interet biologique et ecologique ».....	56
patrimoine monumental classique et patrimoine vernaculaire.....	69
identites ethnologique, memoire collective, savoir-faire et traditions	79
l'agro-pastoralisme : une activite ancestrale ayant secrete des pratiques agraires tres elaborees.....	90
materiaux et ressources specifiques utilises dans les activites locales	103
la valorisation des ressources patrimoniales par le tourisme : des niveaux de mobilisation encore faibles.	109
3 ^{EME} PARTIE : LES ACTEURS EN PRESENCE, PRESENTATION ET POSITIONNEMENT PAR RAPPORT AU PROGRAMME PEP	117
elements de methodologie sur la demarche d'analyse des acteurs.....	119
les acteurs en presence : dynamiques et centres d'interet	121
BILAN, CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES.....	147
proposition de territoires de projets de poles d'economie du patrimoine : approche cartographique.....	Erreur ! Signet non défini.
table des illustrations	Erreur ! Signet non défini.
glossaire.....	159
bibliographie.....	163
annexes.....	165
table des matieres	175

INTRODUCTION

Ce document restitue le travail réalisé lors de la première phase de l'étude Pôle d'Economie du Patrimoine engagée en mars 2006 par la Direction à l'Aménagement du Territoire du Royaume du Maroc et effectuée par l'Université de Fès en partenariat avec l'Université Joseph Fourier de Grenoble (France).

Il correspond au diagnostic stratégique mené sur deux régions pilotes : Doukkala-Abda et Tadla-Azilal. **L'objectif de ce premier travail est de présenter l'inventaire patrimonial de ces deux régions et d'identifier les principaux acteurs du patrimoine ainsi que leurs projets.** Il permet au final d'identifier plusieurs projets de Pôles d'Economie du Patrimoine potentiels, qui feront l'objet dans un deuxième temps, et après sélection des périmètres définitifs, d'un complément d'étude permettant de territorialiser le concept.

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE L'ETUDE

LES TERRITOIRES, LE THEME ET LA METHODE

RAPPEL DU CADRE THEORIQUE DU TRAVAIL

Sous l'effet des premiers essoufflements du modèle de développement industriel, émergent les procédures de développement local, dont l'une des vocations consiste à protéger et valoriser les patrimoines naturels et culturels des territoires. Nombre d'entre eux se sont engagés dans de vastes inventaires des richesses naturelles, mais aussi patrimoniales, en étendant le champ d'étude aux savoir-faire anciens, aux objets vernaculaires, aux traditions et produits de terroir. Leur identification et caractérisation sont le fait de services de l'Etat, mais aussi d'acteurs locaux, en particulier d'associations.

C'est dans ce cadre que s'opèrent les premiers croisements entre patrimoines et territoires. La démarche considère « l'usage du patrimoine comme une production de sens qui renseigne à la fois sur les formes de sociabilité et leurs rapports à des formes institutionnelles, politiques et économiques » (Glevarec, Saez, 2002, p.31). La construction des territoires et leur (re)composition peuvent être comprises comme un mode d'adaptation à la globalisation. Les acteurs territorialisés tentent d'échapper à l'homogénéisation des règles et à la concurrence par les prix, en engageant des processus de singularisation mobilisant des qualités liées aux territoires. Ces ressources spécifiques sont construites par des acteurs à partir d'objets localisés, de savoir-faire maîtrisés, en réponse à des problèmes productifs. Ainsi se fondent la spécificité de la ressource et sa capacité à se différencier des ressources génériques (Colletis, Pecqueur, 1994).

LE PATRIMOINE RESSOURCE DU DEVELOPPEMENT LOCAL

L'argumentaire développé ici propose de considérer le processus de patrimonialisation comme une étape supplémentaire. En sélectionnant certaines ressources du territoire, en accompagnant leur transmission et leur conservation, en les investissant d'une dimension sociale, culturelle et identitaire, ce processus va contribuer à les ancrer au territoire et à les élever au statut de ressource territoriale (Landel, 2006). Cette hypothèse rejoint l'idée que le patrimoine n'est pas une ressource banale, un objet économique commun (Barrère, 2005). Il s'inscrit au cœur de la dynamique territoriale et de son organisation. Il résulte de deux types de circuits de mobilisation territoriale (François, Hirczak, Senil, 2005) : un circuit long, optionnel, dans lequel opère un processus de valorisation marchand ; et un circuit court dans lequel la ressource, bien que non valorisée, participe à redéfinir les conditions de départ.

LE PATRIMOINE STRUCTURE DE RESEAUX TERRITORIAUX.

Dans un cadre géographique complexe, où les vallées s'interpénètrent sans qu'il soit possible de simplifier considérablement les communications, et où la cohérence historique, géographique, économique, sociale et culturelle reste difficile à appréhender, les réseaux peuvent apporter la structuration nécessaire à la construction du territoire. Ils se développent autour d'objets fédérateurs, qui vont être identifiés au gré des possibilités de développement. Au-delà des voies structurantes qui font l'objet de processus de patrimonialisation accélérés, de nombreux projets de réseaux à partir d'éléments du patrimoine culturel sont en voie de structuration. Cette articulation permet une structuration du territoire à partir d'objets relativement mineurs qui, reliés entre eux, vont constituer l'armature du territoire de projet.

LE PATRIMOINE COMME REVELATEUR DE CONFLITS

Cette hypothèse mérite d'être développée. Nombre de diagnostics territoriaux visent à réunir une forme d'unanimité, et ce faisant, s'efforcent de gommer tous conflits non exprimés sur le territoire, ce qui limite considérablement les possibilités de débats autour des exercices de prospective. Le territoire est souvent assimilé à un espace au sein duquel la proximité permettrait une meilleure articulation entre les acteurs, afin d'optimiser la mobilisation des ressources territorialisées. La proximité peut aussi parfois être source de tensions, à l'origine de nombreux conflits de voisinage et d'usage, particulièrement fréquents dans les espaces ruraux. La résolution de ces conflits est plus difficile lorsque leur origine n'est pas clairement identifiée. De plus, leur résolution nécessite, quand cela est possible, la mise en œuvre de solutions concertées. Dans certains cas, le recours au patrimoine permet de bien identifier les acteurs en présence et les logiques sous tendues en vue de la recherche d'une solution négociée.

Il s'agit là d'un champ qui reste à explorer, l'objectif étant d'identifier les stratégies des acteurs au regard d'un objet patrimonial. Cette méthode permet d'identifier des conflits potentiels, en particulier au niveau du patrimoine naturel, mais aussi en terme de gestion de l'espace. Elle renseigne, au travers d'un objet s'il n'est neutre est au moins respecté, ce que peut être le patrimoine » sur les intentions des acteurs, et donc sur les conflits sous tendus par les différences de modes d'appropriation d'un patrimoine sur un territoire.

RAPPEL DES OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC

En révélant les objets sélectionnés comme patrimoine, à un moment donné sur un territoire donné, le diagnostic patrimonial révèle ainsi les productions identitaires en cours et préfigure des représentations que les acteurs souhaitent privilégier de leurs territoires. Cette dimension permet d'affirmer la dimension temporelle du diagnostic de territoire, au travers des objets patrimoniaux qui font l'objet des processus de transmission et de sélection.

La notion de diagnostic fait implicitement référence à l'observation, à la production ou la co-construction d'informations territorialisées. Ainsi, les résultats issus des inventaires produits vont tendre à reconnaître et à légitimer des objets patrimoniaux présents sur les territoires. La rareté des moyens financiers nécessite de faire des choix sur la base de processus combinant mobilisation, régulation, conciliation et équité entre les acteurs. Ainsi le diagnostic permettra d'identifier des ressources spécifiques susceptibles de permettre au territoire de se re-positionner, en fonction de son potentiel.

Dans ce contexte, les diagnostics patrimoniaux peuvent revêtir différents objectifs. Outils d'identification des patrimoines, des acteurs susceptibles de les valoriser, ils constituent la première étape d'une démarche de projet, qui sera suivie d'une phase de prospective et de planification, dans le cadre de la mise en œuvre des projets de Pôles d'Economie du Patrimoine.

LE CONTENU DU DIAGNOSTIC DE PATRIMOINE

L'objectif du diagnostic est d'obtenir une connaissance, la plus exhaustive possible, des richesses patrimoniales du territoire. Il s'agit de répondre à quatre questions : Quels sont les éléments patrimonialisés ? Qui patrimonialise ? Selon quelles logiques ? Pour quelles activités créées ou en projet ?

L'INVENTAIRE ET L'OBSERVATION DES OBJETS PATRIMONIAUX

L'inventaire de l'existant est la fonction première du diagnostic. Après une caractérisation générale du territoire (localisation, démographie, spécificités de l'espace), l'enjeu est de recueillir le maximum de données qui seront ensuite classées selon leurs localisations, leur nature, leur état de conservation, les modes de propriété et de gestion, les possibilités de valorisation éventuelles, les liens susceptibles d'exister entre les objets. Cette observation descriptive, par une entrée via l'espace touristique et patrimonial, est le premier niveau du diagnostic territorial. Préalable indispensable à tout processus d'observation, elle permet de mettre en exergue les forces ou faiblesses des territoires, les modes d'usages dominants en terme de flux, ainsi que les phénomènes de polarité et de diffusion favorisant la mise en réseau des lieux dans un même espace touristique (nombreux exemples de circuits ou de routes du patrimoine).

L'objectif du diagnostic des ressources patrimoniales est de permettre d'identifier des patrimoines ayant un potentiel de développement pour le territoire. Si l'inventaire permet une connaissance du patrimoine pour lui-même, le diagnostic, tel qu'il est présenté ici considère ce même patrimoine comme potentiellement vecteur de développement. Cette optique différente génère une approche spécifique permettant de détecter les objets patrimoniaux mais aussi les acteurs et leurs projets. Ce n'est que par la connaissance fine de ce triptyque que peut vent être repérées les ressources patrimoniales du territoire.

- Le premier temps incontournable concerne l'inventaire des objets patrimoniaux. Outre le fait d'identifier les objets et leur localisation géographique, ce travail doit permettre d'identifier les acteurs investis ou susceptibles de l'être.
- Le deuxième temps analyse les liens entre les objets et les acteurs
- Enfin, le troisième temps s'attachera à cristalliser le projet de développement.

Cette démarche s'engage sur la base d'un inventaire des objets patrimoniaux présents sur un territoire. Elle s'accompagne d'un inventaire simple des acteurs intervenant (ou susceptibles de le faire) sur ces patrimoines. Il peut s'agir des acteurs administratifs, des collectivités locales, des entreprises, des associations. Dans un premier temps, l'objectif est de les identifier, de repérer un de leurs représentants et de détecter ses coordonnées précises.

Ce sont ces acteurs qui pourront faire l'objet d'entretiens permettant d'identifier la perception qu'ils ont des objets patrimoniaux listés, et la représentation qu'ils en ont. Un des objectifs est d'identifier leur capacité ou leur volonté à les insérer dans des projets de territoire. Pour ce faire, un des enjeux essentiels est d'appréhender le contexte de ce projet, c'est-à-dire de comprendre le (ou les) problèmes auquel il est censé répondre.

LA DETECTION DES PATRIMOINES - RESSOURCES SUSCEPTIBLES D'ETRE INTEGRES DANS UN PROJET DE TERRITOIRE

A ce stade du diagnostic, le processus doit permettre de sélectionner des couples objet-acteurs susceptibles d'être mobilisés dans le cadre d'une construction de la ressource territoriale. Pour cela, l'entrée par les acteurs devient centrale. Elle conditionne le déroulement de l'étude.

PRINCIPE

L'objectif fixé est d'identifier les ressources patrimoniales. En effet, si toutes les ressources patrimoniales sont des objets patrimoniaux, l'inverse n'est pas systématique. Cette phase doit permettre la détection des objets susceptibles d'être mobilisés par des acteurs, dans un processus de création ou de maintien d'activités.

LE PASSAGE DE LA RESSOURCE A L'ACTIVITE INTEGREE A UN PROJET DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Cette phase correspond à la mise en évidence des capacités des acteurs à développer de nouvelles activités, au travers d'un projet pertinent, dans lequel il pourra y avoir une adéquation entre les objectifs et les moyens dont disposent les acteurs du territoire pour les atteindre. Ces moyens sont d'ordre financier, humain ou organisationnel.

Plusieurs questions peuvent être posées : quels objets peuvent être mobilisés ? Quels acteurs sont impliqués ? Sur quels territoires ? Au service de quels projets ? Avec quels moyens ? De la réponse à ces questions pourra être déterminé un Pôle d'Economie du Patrimoine. Il y a donc élimination des projets n'ayant pas de dimension territoriale : les projets ne sont pas définis ou les moyens ne sont pas suffisants pour permettre d'atteindre les objectifs.

La détermination des enjeux reste délicate à distinguer des objectifs d'un projet porté par un acteur. Il s'agit d'évaluer ce que l'acteur a à gagner ou à perdre en mettant en œuvre un projet.

Les stratégies possibles (deuxième phase du programme) vont permettre de proposer une catégorisation des acteurs selon leur degré d'adhésion au projet. Vont être distingués les acteurs déclencheurs, les acteurs moteurs, les acteurs reliant (coordinateurs), les acteurs indifférents, les acteurs hostiles ou tout autre positionnement vis-à-vis du projet.

Enfin, va être testée la possibilité d'association d'objets patrimoniaux avec d'autres activités, susceptibles de relever de différents registres : éducation, formation, insertion, tourisme, artisanat, agriculture, gastronomie, habitat, développement culturel etc.

LA SELECTION DES PROJETS ET LEUR MISE EN OEUVRE

A partir de l'identification des potentialités des patrimoines en présence sur un territoire, va être engagée un processus de sélection de ces derniers, sur la base de plusieurs critères.

Le premier repose sur la pertinence du projet, c'est-à-dire l'adéquation possible entre les objectifs du projet de territoire, censés répondre à une demande sociale, et les objectifs du projet de Pôles d'Economie du Patrimoine.

Le second repose sur l'évaluation de la faisabilité des projets, qui s'apprécie au travers de la cohérence entre les objectifs annoncés et les moyens mobilisés.

Ces deux critères essentiels peuvent être complétés par d'autres considérations, telles que les possibilités de mise en réseau avec d'autres projets internes ou externes au territoire, ainsi que la faisabilité d'une mise en œuvre progressive du projet.

L'ANALYSE DES RELATIONS DES ACTEURS AVEC LEUR PATRIMOINE

L'étape suivante vise à expliciter les relations entre ces acteurs et les patrimoines territoriaux. Il s'agit de les inscrire dans une meilleure compréhension des logiques de construction territoriale. L'étape initiale consiste à les inscrire dans des stratégies d'acteurs qui restent complexes à appréhender dès lors que l'on parle de patrimoine. Si l'on distingue trois catégories d'acteurs : acteurs publics (Wilaya, Délégations, Conseils régionaux, etc.), acteurs associatifs, acteurs privés (entreprises, opérateurs touristiques, exploitants et coopératives), les stratégies vont être diverses. Elles peuvent être analysées au travers des enjeux portés par chacun d'entre eux, de leurs ressources mais aussi de leurs contraintes. Si bien souvent le secteur privé reste marginal, une des difficultés actuelles serait la relation inexistante ou très peu affirmée entre le secteur public et professionnel et le secteur associatif.

IDENTIFICATION ET EVALUATION DES ENJEUX

Après une phase d'observation et d'analyse, la mise en évidence et la hiérarchisation des enjeux par les acteurs du territoire apparaît comme une étape couronnant la démarche en préalable à la définition d'une stratégie territoriale.

L'enrichissement apporté par une prise en compte du patrimoine peut être au moins de deux ordres :

- L'intégration d'une dimension temporelle forte. Par le patrimoine et son caractère d'héritage acquis ou à faire valoir, les acteurs peuvent être conduits à s'inscrire dans une démarche prenant en compte la trajectoire d'évolution du territoire à travers son patrimoine.
- La référence à des systèmes de valeurs complexes et complémentaires des objets et composantes du territoire, par les dimensions économiques, culturelles ou écologiques que revêt le patrimoine.

Pour rappel, la méthode définie dans le rapport d'établissement décrivait les étapes suivantes :

- ✓ **Identifier les ressources patrimoniales mobilisables sur les territoires**
 - Inventaire des patrimoines dans les Régions d'étude (avec l'usage d'un outil cartographique adéquat).
 - Vérification de l'état de conservation,
 - Précision sur les modes de propriété et modes de gestion
 - Activités générées actuellement pour les ressources patrimoniales mobilisées.
- ✓ **Caractériser les acteurs et leurs stratégies**
 - Identification des acteurs intervenants ou susceptibles d'intervenir sur le patrimoine.
 - Compréhension de leurs stratégies : enjeux, ressources utilisées, contraintes, formes de relation entre acteurs (conflits ou coopération ?) etc.
- ✓ **Identifier les projets en gestation ou en cours de développement**
 - Comprendre les liens entre ces projets et les mécanismes de construction des territoires à travers, entre autres, les modes de sélection et l'appropriation des éléments patrimoniaux.
 - Classer par ordre d'importance les projets susceptibles de s'ériger en PEP à partir de critère déterminant la meilleure composition possible du panier de bien et de services, et ce en concertation avec les acteurs concernés. Cette étape dépend étroitement des résultats du diagnostic.

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE ADOPTEE

La méthodologie de l'étude est construite sur trois temps : le recueil de l'information, son traitement et son interprétation, l'objectif étant d'identifier les objets patrimoniaux, les acteurs engagés dans leur mobilisation et les projets de valorisation existants ou en cours.

RECUEILLIR L'INFORMATION

- L'objectif premier a été de recueillir l'ensemble des études et documents existants. Nous avons pour cela sollicité l'ensemble des principaux acteurs régionaux, les IRATE et les délégations des différents ministères, ainsi que différentes autres structures-ressources (universités, centres de recherches, associations, etc.). Cette collecte nous a permis de constituer un corpus bibliographique particulièrement exhaustif.
- Ce travail d'inventaire a été complété par la réalisation d'entretiens auprès des principaux acteurs régionaux. La liste des personnes rencontrées est annexée au présent document. Ces entretiens ont été réalisés sur la base d'une grille traitant des différents thèmes nécessaires à l'étude : caractérisation du territoire, identification des objets patrimoniaux, identifications des acteurs et des projets éventuels.

TRAITER L'INFORMATION

- L'information recueillie a ensuite été compilée, croisée et cartographiée.
- Son traitement a aussi permis l'identification d'objets susceptibles de constituer un fond cartographique mobilisable tout au long de la démarche d'étude.

INTERPRETER L'INFORMATION EN FONCTION DES OBJECTIFS DE L'ETUDE

- Ce travail s'est achevé par la réalisation d'un état des lieux des deux régions concernées, en terme de potentialités patrimoniales. Sont aussi dégagés les principaux enjeux en termes de forces et faiblesses des territoires
- De manière plus spécifique, les diagnostics patrimoniaux permettent d'identifier des aires de potentialités.

RESULTATS

L'identification des objets, des acteurs et des projets menés dans le cadre de l'analyse permet de définir des aires de potentialités susceptibles de porter des projets de Pôles d'Economie du Patrimoine. Délimitées en fonction des différents tableaux et cartographies réalisés, ces aires constituent des zones possibles de territorialisation du concept et de mise en œuvre d'une démarche, regroupant des objets patrimoniaux et des acteurs engagés. Elle propose ainsi une cartographie des ressources.

PRESENTATION DU TERRITOIRE D'ETUDE

L'IDENTIFICATION DE L'ESPACE REGIONAL

L'ensemble territorial délimité par l'Administration dans le cadre de la présente étude comme correspondant à ce qu'il est convenu d'appeler « REGION DE TADLA-AZILAL », est situé en plein cœur du Maroc et appartient tout entier au versant atlantique de l'Atlas. Cet ensemble épouse sensiblement le contour de la moitié amont du bassin hydrographique du fleuve Oum Er Rbia et, bien que débordant dans la plaine du Tadla, les 4/5 de sa superficie occupent la montagne jusqu'à la ligne de faite qui partage les eaux de ce bassin d'avec celles du versant saharien et du versant méditerranéen.

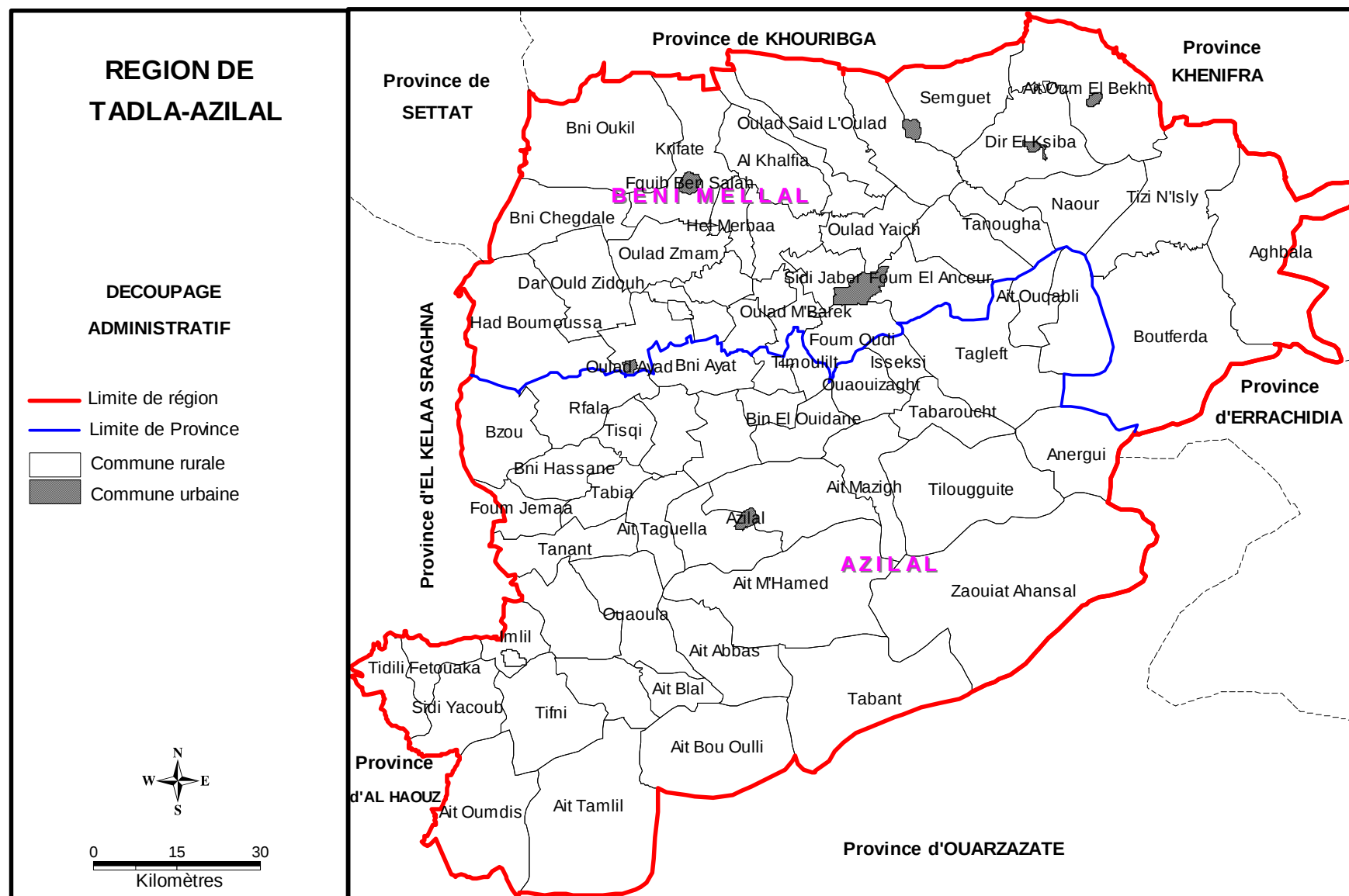


Fig n°1 : Découpage administratif de la Région de Tadla-Azilal

LES ATTRIBUTS DU MILIEU NATUREL

Deux espaces principaux le composent : la plaine et la montagne :

- La **plaine**, orientée pour la majorité de ses échanges vers Casablanca, appartient organiquement au domaine subatlasique, ouvert et pénétré, faisant antenne de la métropole nationale.

Si Beni Mellal peut être considérée comme le pôle de cet ensemble, bien qu'un peu excentrée vers le Nord, à la charnière de la plaine et de la montagne et située sur la grande rocade Nord-Atlasienne qui va d'Agadir à Oujda (et plus précisément au milieu du tronçon qui joint les deux villes impériales de Marrakech et de Fès), cette ville draine toute la circulation venant de l'extérieur et la répartit vers l'intérieur. Azilal, située sur le vaste plateau, au parois de la haute montagne, est la porte du véritable domaine touristique montagnard.

- **La Montagne** : Cet ensemble constitue véritablement l'espace montagnard, là où elle est à ma fois la plus massive, la plus large, la plus généralement haute et la plus diversifiée de toute la chaîne atlasique, mais une montagne dont le vestibule et le grenier se trouve être la plus riche plaine du Maroc, et à deux heures à peine de la capitale économique, de la côte atlantique moyenne et de ses ports internationaux.

Ce territoire est une contrée particulière dans le Maroc moderne. Situé jusque là à l'écart des grands courants humains , économiques et touristiques qui traversent et animent le Pays, il a pu préserver son identité originale et conserver un éclat qui n'ont plus de prix aujourd'hui, notamment au plan qui nous occupe. C'est pourquoi, à une époque où le monde se découvre en mal d'écologie et d'environnement, et se préoccupe d'un retour aux sources, ce territoire se trouve à même d'offrir aux touristes des ressources insoupçonnables pour qui ne l'a pas encore pénétré :

- des paysages généralement beaux, dont certains sont hors du commun,
- de hautes cimes et d'immenses massifs qui sont les plus vastes et dans l'ensemble, les mieux enneigés du Maroc et le plus longtemps,
- des vals et des gorges dont certaines exceptionnelles où coulent les plus belles rivières du Pays et les plus riches en parcouru de pêche sportive,
- des forêts inattendues encore peuplées d'un gibier qui disparaît - ou a disparu-ailleurs.

- des vallées heureuses, dernières Arcadies, où prospère une population rurale, active, aimable, riche de traditions et joyeuse de vivre.

L'aspect de l'Atlas central se manifeste par de nombreux phénomènes karstiques : beaucoup de sources vaclusiennes donnent naissance aux rivières alors que les vallées en amont sont sèches. On y rencontre des canyons étroits et profonds, des grottes ainsi que des hauts plateaux perchés, vestiges de vastes synclinaux à fonds plats, mais aussi les élancements vigoureux aux lèvres éclatées d'anticlinaux pincés de style éjectif qui caractérisent cette montagne. Ce sont là, judicieusement mises en valeur, des richesses inappréciables pour le touriste marocain comme pour le touriste et le sportif étrangers que commencent à obséder les cohues des Alpes et les incertitudes de leur climat, et qui rêvent de plus en plus de quelque neige exotique au grand soleil.

Du point de vue climatique, des nuances locales parfois accentuées, résultant de la diversité de l'altitude et de l'architecture montagneuse, s'y manifestent largement; mais l'on peut néanmoins distinguer deux zones climatiques se différenciant l'une de l'autre par la pluviométrie et la température.

- La première zone, entre la plaine du Tadla et la vallée de l'oued El Abid, reçoit davantage de pluie (de 700 m à 900 m) sur les hauteurs de la première chaîne à l'Est de Beni Mellal, et les températures sont plus élevées avec des écarts plus accentués (Qasbat Tadla : 48°, 5 et - 2°, Afourer : 49°et – 7°, Bi en El Ouidane : 42°et – 4°).

- La seconde zone, au Sud de la première , entre la vallée de l'oued El Abid et le faite du Haut Atlas, est moins arrosée en général (Aït Mhammed 560 mm), nettement plus froide et c'est le domaine de la neige. Mais des massifs privilégiés, comme le Ghat, l'Igoudamène, le Waougoulzat et l'Azourki, par exemple, parce que mieux placés en écran que d'autres et ouverts directement sur les grande vallées qui débouchent à l'Ouest, reçoivent davantage de pluie (jusqu'à 900 et 1.000 mm).

Ce climat est dans l'ensemble agréable et sain, chaud sans doute l'été jusqu'à moyenne altitude mais sec et supportable, frais et même vif en hiver mais sans être excessivement froid. Du début de l'automne à la fin du printemps, le ciel est généralement clair ou peu nuageux pendant de longues périodes, la pluie ne tombant la plupart du temps que par courtes séquences bien tranchées. En hiver le temps est presque toujours agréable, avec de longues périodes ensoleillées, un ciel limpide, des journées tièdes et des nuits froides. La fréquence des pluies diminue d'Est en Ouest. Si l'on compte en moyenne une centaine de jours de pluie dans le Moyen Atlas, cette moyenne tombe à 55 à Qasbat Tadla et 40 au confluent de la Tassaout et de l'Oum Er Rabia. Ce sont des pluies d'automne et de printemps avec un minimum au cœur de l'hiver. De gros orages surviennent l'été. Il peut neiger de Novembre à Mai inclus au-dessus de 1.500 m d'altitude et l'on observe chaque année des chutes de neige à 900 m. Elle fond assez rapidement jusqu'à 2.500 m tandis qu'au-dessus de cette altitude, elle demeure tout l'hiver. Les hauts massifs bénéficient d'un manteau de neige qui commence à s'établir en Novembre, devient homogène et continu en Décembre et ne commence à s'effranger par les versants Sud et Sud-Ouest qu'en Mars. Sur les versants Nord, la neige peut demeurer jusqu'au début Juin en longues plaques sur les pentes Est des grandes combes, les jours d'ensoleillement étant particulièrement nombreux dans cette région ; elle se « transforme » dès la fin Février en neige de printemps et résiste mieux au vent et à la fonte, ce qui contribue au prolongement de la durée de Ski.

LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE

La population de la Région approche 1,5 million d'habitants en 2004, enregistrant une progression nettement faible (0,9 %) entre 1994 et 2004 par rapport au taux d'accroissement moyen à l'échelle nationale pour la même période (1,4 %) . Ce taux a, d'autre part, enregistré une nette régression par rapport à la période intercensitaire précédente (1982 -1994) dont le taux moyen fut de 1,9 % .

Cette évolution reste largement déterminée par le comportement démographique des campagnes qui regroupent plus des deux tiers de la population (999.000 ruraux contre 451.000 urbains en 2004). Ce comportement est toujours marqué par un taux de fécondité relativement élevé (5 à 6) , ce qui maintient le taux de natalité à un niveau également élevé. Dans la Région de Tadla-Azilal, c'est le phénomène migratoire qui oriente la redistribution de la population à l'échelle des sous-espaces et entre la campagne et la ville.

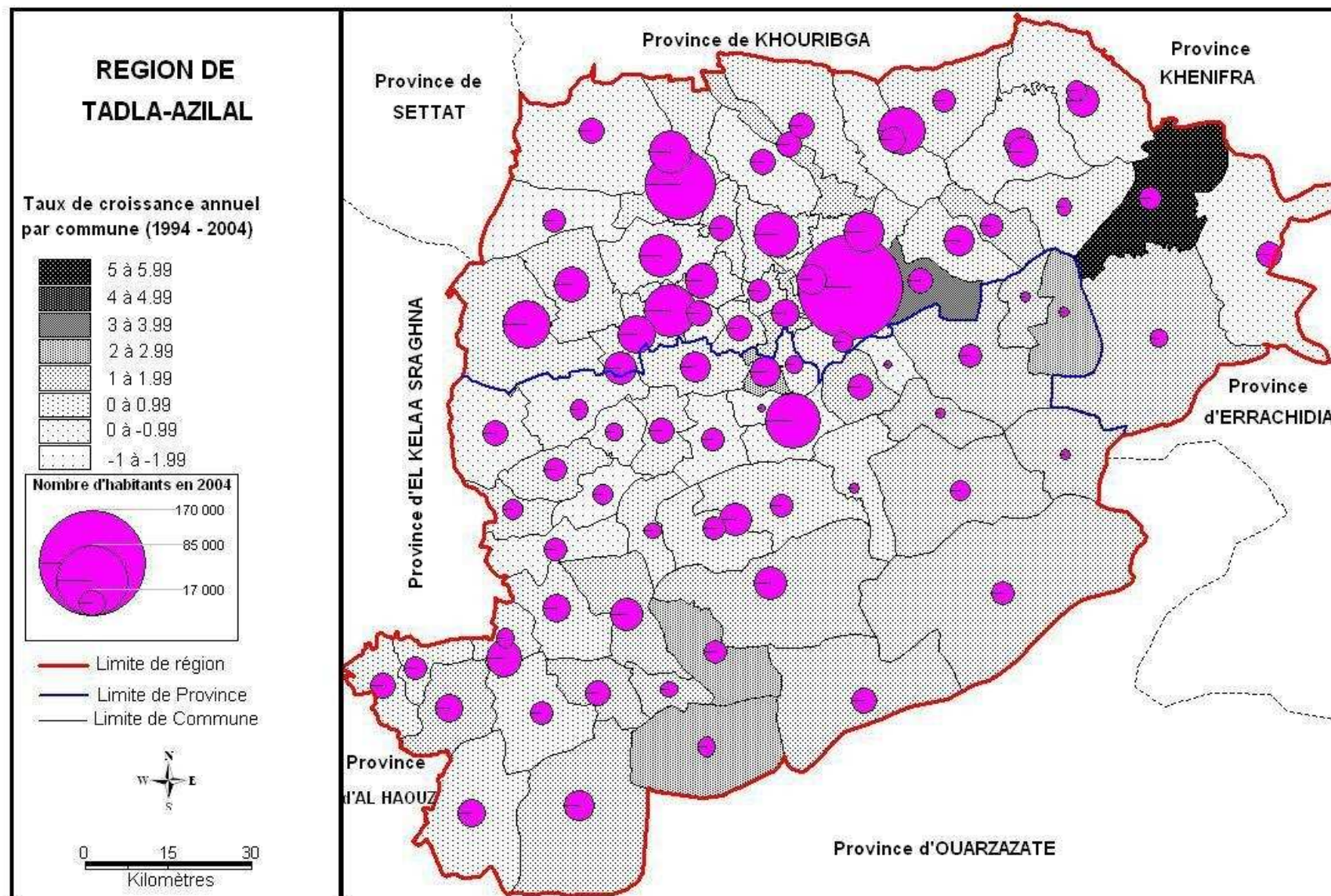
- **Au plan spatial**, la plaine de Tadla connaît une redistribution interne de la population par exode des communes rurales vers les secteurs irrigués, plus dynamiques. En montagne, la perspective reste celle d'une croissance soutenue en raison d'un comportement traditionnel nataliste, d'une part , et d'un ralentissement du rythme d'exode au cours des deux dernières décennies , d'autre part .

Tableau n°1 Variation du taux annuel de croissance démographique

Population totale	1982/1994	1994/2004
Plaine	2,1	0,8
Montagne	1,6	1,1
Total Région	1,9	0,9

Si, durant la période intercensitaire 1994–2004, le taux de croissance démographique a baissé de moitié, c'est dans la plaine que ce phénomène est le plus marqué. Cela est dû à l'arrêt de la croissance démographique dans le périmètre irrigué où l'agriculture moderne, en raison de la sécheresse récurrente et d'autres conjonctures économiques, est entrée en crise, ainsi qu'à un vaste mouvement d'émigration vers l'étranger, Italie en particulier.

Fig n° 2: Population et taux de croissance annuel par commune (1994-2004)



Face à cette tendance, la montagne maintient son caractère de haute fécondité, alors que d'autres perspectives de développement s'ouvrent à elle : essor du tourisme de montagne, efforts importants en matière d'équipement en eau potable, électricité et routes . Ce qui a contribué au maintien des populations sur place, et ce d'autant plus que rien ne les incite plus à émigrer vers la plaine.

Aujourd'hui, il est ainsi étonnant de voir que, avec 10.000 habitants seulement de plus en 10 ans , la plaine a connu un accroissement cinq fois moindre que celui de la montagne. Il faudrait peut être ajouter comme raison à ceci le fait que, dans la montagne , l'activité touristique dans ses différentes formes a engendré la redynamisation de certains pans du secteur agricole (produits de consommation destinés au tourisme) et généré de nouvelles activités de production (artisanat par exemple) et de services (hébergement, restauration, accompagnement, transport...) qui mobilisent une partie de la jeunesse candidate potentielle à l'émigration et qui génèrent des revenus pour les foyers ruraux , femmes comprises.

A l'inverse, dans la plaine de Tadla , l'émigration internationale est devenue une donnée structurelle des villes et des campagnes. Les deux espaces (montagne et plaine), pareillement ouverts à l'étranger, sont, paradoxalement, récepteurs dans le cas de la montagne plus pauvre et repulseurs dans celui de la plaine plus riche, comme si la croissance démographique et l'attractivité étaient inversement proportionnelles à la richesse économique.

Aujourd'hui, on estime que la densité rurale rapportée à la superficie agricole utile atteint les mêmes niveaux en montagne que dans le périmètre irrigué. Il est donc légitime de se poser la question : Qu'est ce qui se passe de mauvais dans la plaine ? Ou encore peut être de positif en montagne ? Mais, dans les deux cas, la réponse ne peut être que nuancée. Ce constat se confirme avec l'analyse de la situation dans les villes. En effet, le taux de croissance urbaine de 3,1 % entre 1982 et 1994 tombe à 1,7% entre 1994 et 2004, soit un taux identique à celui des zones rurales les plus déshéritées de la montagne. On en déduit tout de suite que la stagnation du taux d'accroissement en plaine ne s'est pas faite en tout cas au profit des villes . Cet état des choses soulève beaucoup de questions autour de la base économique des villes et leur capacité à absorber des soldes démographiques aussi faibles soient –ils.

Tableau n °2: Population et évolution du taux de croissance des centres urbains de la Région.

Villes	Population 2004	Taux annuel de croissance	
		1982/1994	1994/2004
Beni Mellal	163 286	2,7	1,5
Fquih Ben Salah	82 446	2,9	1,0
Souk Sebt Oulad Nemma	51 049	4,7	2,4
Kasbat Tadla	40 898	2,1	1,1
Azilal	27 719	6,0	4,4
Demnate	23 459	2,5	2,9

Zaouiat Cjeïkh	22 728	3,3	1,3
Oulad Ayad	21 466	4,1	1,2
El Ksiba	18 481	3,5	1,9
Total Urbain Région	451 532	3,1	1,7

Source : RGPH 1994 et 2004

L'évolution de la situation de la capitale régionale est très révélatrice à cet égard. Dans le rapport diagnostic du SRAT de la Région (2006), on relève le constat suivant :

« Jusque dans les années 1980, Beni Mellal enregistre des taux de croissance assez élevés, avec un solde migratoire très positif : la moitié de la population qui y réside en 1994 est née ailleurs. Mais par la suite, la participation de la capitale à la régulation de la croissance de la région faiblit très nettement : avec un surcroît de 23 000 habitants en dix ans, Beni Mellal ne fait pas plus que la haute montagne déshéritée, et pas beaucoup mieux que les deux villes de la province d'Azilal, dont la population était quatre fois moindre. Le phénomène préoccupant qui l'affecte était à l'œuvre dès les années 1980, et il s'est amplifié depuis : Beni Mellal enregistre un solde migratoire lourdement négatif chez les jeunes d'âge actif ».

En somme, l'analyse de la dynamique démographique en tant que révélateur de réalités sociales et spatiales données a permis de relever plusieurs paradoxes au sein de l'espace régional. Ce qui pose la question de la problématique territoriale de la Région, ainsi que celle de l'intérêt d'une alternative de développement recherchée à travers cette étude.

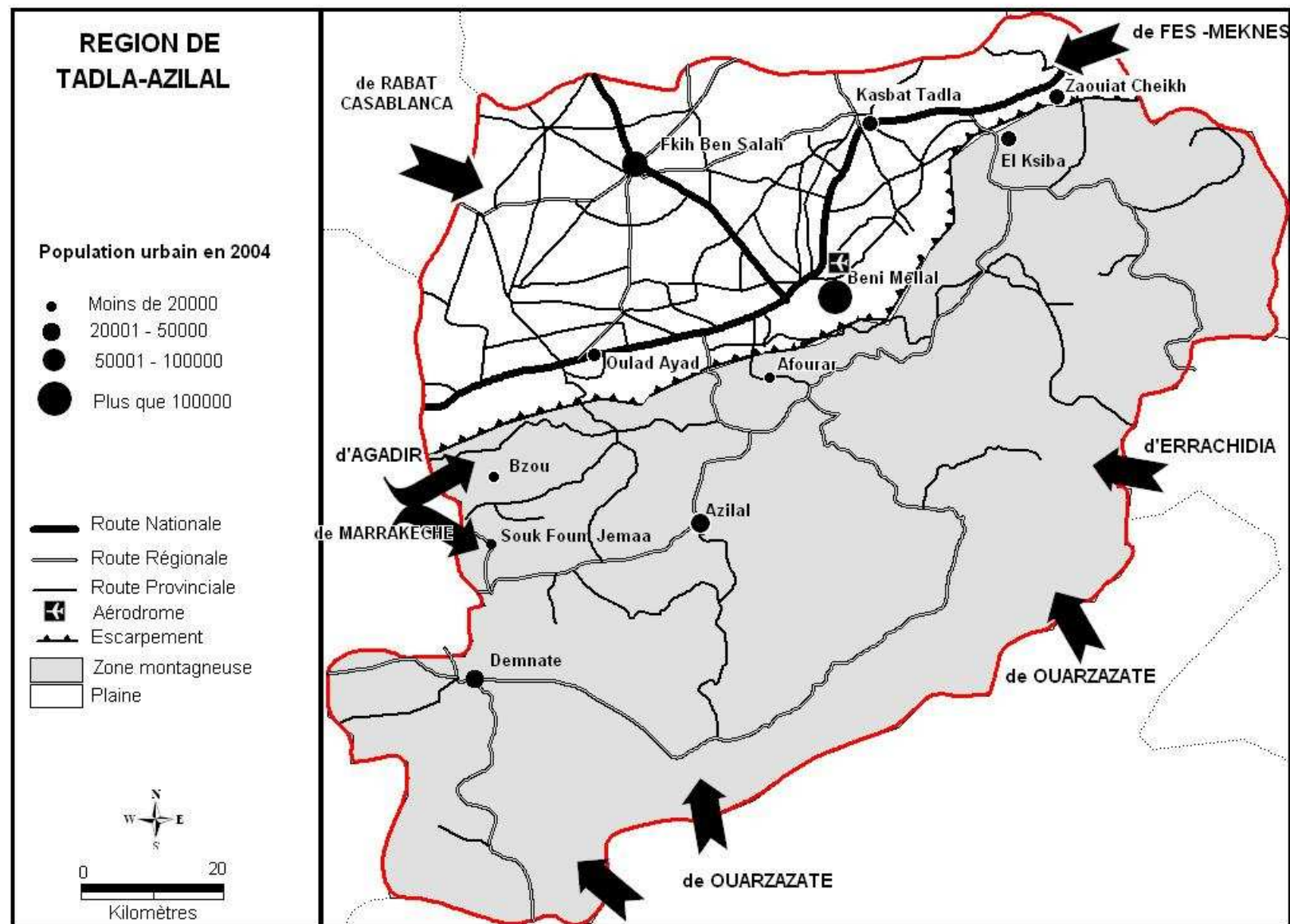
LA PROBLEMATIQUE TERRITORIALE

La nouvelle conception du développement local s'appuie, depuis près d'un quart de siècle , sur le fait que les ressources ne sont pas également et uniformément réparties dans l'espace, mais tous les espaces ont « potentiellement » des ressources à condition de s'organiser pour les faire émerger et les valoriser au mieux . Il est ainsi admis que les systèmes territoriaux se caractérisent par la manière dont ils organisent la gestion ou la création de leur ressource.

La réflexion autour de la nature des ressources s'est ensuite élargie à la prise en compte des « facteurs latents », c'est-à-dire la possibilité qu'il existe dans toutes les sociétés des ressources non valorisées mais susceptibles de le devenir par le jeu d'effets de proximité, par la formation de dynamiques internes .

Dans la Région de Tadla –Azilal, deux espaces hautement contrastés semblent s'opposer à tout point de vue : aux plans physique, humain, économique, social.

Fig n°3: Voies de communication et territoires d'approche de la Région



Depuis le milieu du XX^{ème} siècle, la Région a subi un traitement contrasté de la part de l'Etat ; des sommes considérables ont été investies dans la plaine alors que la montagne a été livrée à elle-même, pratiquement abandonnée jusque dans les années quatre vingt-dix . La plaine a été traitée comme un espace d'intérêt national, à haute rentabilité, et la montagne comme un espace inutile. Le rapport entre la plaine et la montagne était un rapport de complémentarité à sens unique ; la montagne exportait son eau et sa force de travail, mais ne recevait rien en contrepartie.

La Plaine a été dotée, à côté des équipements hydro-agricoles, de l'Infrastructure routière nécessaire, au service de l'agriculture moderne et de son agro-industrie , si bien qu'aujourd'hui, en matière de route , tout oppose la plaine à la montagne : la densité , l'organisation, la fonction du réseau routier ne sont pas de même nature et ne relèvent pas de la même logique.

- Dans la plaine, le réseau, très dense, est tourné vers l'extérieur et se comprend dans sa relation économique avec le réseau urbain des régions voisines : Marrakech, Khouringa – Casablanca , Kenifra, Fes et Meknès.
- Dans la montagne, au contraire, la route nettement moins dense joue certes un rôle économique mais elle est plus tournée vers l'approvisionnement en produits divers venant du bas pays. Le réseau routier coïncide avec l'organisation du réseau hydrographique puisque les routes suivent en général les vallées. Il s'ouvre vers la plaine en débouchant sur le Dir, à El Ksiba, à Afourar, à Bzou ou Demnate, tandis qu'il se termine en cul de sac, au pied des plus hauts sommets de l'Atlas.

Il a servi à l'origine pour la soumission de la montagne, il doit servir maintenant les intérêts économiques et sociaux des habitants de la montagne. Alors, la route ou la piste militaire peut elle aujourd'hui répondre aux nouvelles orientations de développement et d'aménagement impliquant efficience économique et équité spatiale ?

Si des efforts ont été faits dans ce sens, l'extension et l'amélioration du réseau routier en montagne ont été tardives. Beaucoup d'opérations de construction de routes ou d'ouverture de nouvelles pistes se déroulent encore sous nos yeux. Le territoire montagnard de la Région reste encore nettement enclavé et sous-équipé. Cet enclavement est tel que dans ces zones difficiles d'accès, les fonctionnaires et étudiants originaires des villages claustrés ne peuvent envisager de rendre visite à leur famille que lorsqu'ils disposent d'une semaine de congé ou davantage. Mais inversement, cet isolement que la montagne a longtemps subi a permis le maintien de maints objets naturels, culturels ethniques, relativement à l'écart du courant de modernisation, ce qui en fait aujourd'hui des ressources patrimoniales de valeur susceptibles d'être mobilisées pour le développement des territoires qui les ont jalousement conservés. Faire de la valorisation du patrimoine une alternative du développement au sein des espaces montagnards de la Région n'est –il pas une voie à prospecter quand on sait que la plaine , cet autre espace riche et longtemps privilégié dans la politique des pouvoirs publics, est en état de crise que d'aucuns commencent à qualifier de structurelle ?

Mais dans cette démarche, il ne s'agit pas d'envisager pour la montagne une quelconque phase de revanche. Il est simplement question de lui trouver une solution spécifique, à partir de son propre potentiel et par l'esprit et les moyens de ses habitants. Pour la plaine, une nouvelle stratégie de développement s'impose dès lors que le « *système Tadla n'a plus sa cohérence* » et que l'ORMVAT a cessé d'être « *un bon outil pour encadrer une paysannerie analphabète, en économie protégée, avec de l'eau quasi gratuite et à volonté* ». Pour un paysage remarquablement ordonné et un tissu économique moderne, la nouvelle stratégie de développement à rechercher ne réside sûrement pas dans le patrimoine.

La nécessité d'appliquer à chaque espace la stratégie adaptée à ses ressources et ses contraintes n'exclut pas pour autant le principe de recours à la solidarité entre les composantes du territoire régional. Voici, par ailleurs, en encadré, les principales conclusions sur la problématique territoriale de la Région telles qu'elles ont été formulées par la DAT, organisme responsable, quatre années auparavant (2004).

Encadré n°1

La conduite d'un diagnostic territorial sur les principaux secteurs qui évoluent dans la région Tadla-Azilal, a permis de dégager un certain nombre des dysfonctionnements de différents ordres, qui risquent en absence d'intervention et de recentrage de leurs mouvements, d'accentuer les déséquilibres à l'intérieur de la région et de compromettre in fine les efforts de développement consentis, dans l'optique de faire de la région un pôle économique en équilibre avec son environnement social et économique.

La particularité de cette région réside dans sa configuration ethnographique, sociale géographique et écologique, dans sa dynamique démographique et économique et dans son ouverture sur son environnement. Elle est de ce fait le creuset d'un ensemble d'interactions entre ses principales composantes qui en font à la fois sa force et sa faiblesse.

La force de la région émane de ses potentialités en termes d'espaces de productions minières et agricoles et d'espaces récréatifs et de loisirs, qui une fois soutenues par des programmes appropriés peuvent faire sortir la région de sa « léthargie ».

L'espace de production agricole fait état de niveaux de performances très variés d'un groupe d'exploitations à un autre, en ce sens que l'on peut observer des unités à la pointe du progrès adoptant des trains techniques très performants et enregistrant des rendements comparables aux standards occidentaux, et des unités à caractère familial et traditionnel où les rendements sont parfois inférieurs aux moyennes nationales malgré les conditions de travail et de production favorables en termes de climat, d'eau et de sol dont elles jouissent . L'écart enregistré entre ces deux catégories d'unités de production peut résulter du manque de soutien technique et financier dont devraient bénéficier les agriculteurs, du manque d'informations sur l'évolution des techniques et du manque d'adhésion des agriculteurs aux programmes de vulgarisation que dispensent les structures locales du département de l'agriculture.

Concernant les productions animales, le lait et les viandes, le même raisonnement pourra être tenu au regard du cheptel de race pure encore réduit en nombre dans la région et au regard d'une absence de diversification de l'activité de l'élevage notamment le petit élevage et les produits de basse-cour qui peuvent jouer un rôle déterminant dans la multiplication et la promotion des micro projet surtout par des groupements de femmes que l'on pourra organiser dans le cadre d'une approche genre particulière selon les

différents terroirs de la région. Pour l'agro-industrie, son développement est fortement influencé par deux pôles que sont Marrakech et Mekhnès pour la production des huiles de table, et la conserverie des produits agricoles et par celui de Casablanca pour ce qui concerne d'autres productions. De même, des produits de l'agriculture sont exportés à l'état brut, ce qui ôte à la région le bénéfice des valeurs ajoutées que l'on peut réaliser avec des transformations et des conditionnements sur place, et réduit à néant la possibilité transformation et de conditionnement de ces produits. En plus de ses potentialités agricoles, la région s'individualise par ses potentialités touristiques qui restent mal ou peu exploitées. L'exubérance d'une richesse floristique variée et d'un patrimoine socioculturel important dans la région offre incontestablement des opportunités à exploiter dans le domaine du tourisme rural, surtout au niveau du massif montagneux où plusieurs idées pourront s'exprimer à travers une politique soutenue de la montagne et une vision stratégique à long terme pour son aménagement et l'exploitation durable de ses potentialités.

La région Tadla-Azilal souffre aussi de son isolement par rapport aux grands centres de décision. De par sa situation géographique, elle se trouve à l'ombre de Fès et de Marrakech pour tout ce qui concerne le tourisme, elle est de ce fait un simple point de transit entre deux pôles au moment où elle recèle de multiples potentialités pour le développement de ce secteur. Il est vrai que la région connaît le développement du tourisme rural mais a besoin d'actions plus énergiques pour en faire le produit de prédilection au niveau du massif montagneux. La délimitation et l'aménagement futur du Géoparc du M'goun ne manquera pas d'ouvrir des axes de développement régional où le culturel, le patrimonial, le ludique et l'économique se réuniront pour donner une nouvelle image à la région Tadla-Azilal.

L'absence d'ouverture sur le reste du pays s'explique par la médiocrité des réseaux routiers qui traversent la région et par l'absence du réseau ferroviaire ou encore aérien devant assurer des dessertes rapides et sûres entre les principaux pôles économiques et administratifs nationaux et les pôles structurants de la région.

Le climat par certaines de ses manifestations provoque l'érosion des sols (hydrique et éolienne), laquelle une fois conjuguées au phénomène de la déforestation, accentue la vulnérabilité des zones sensibles ou marginales, ce qui engendre des formes de glissement de terrain et donc de départ de sol vers les barrages. La lutte contre l'érosion s'avère d'une importance indéniable pour surmonter ce problème très préoccupant.

La diversité et l'importance des actions de développement et d'aménagement à entreprendre selon une approche concertée et intégrée interpellent aussi bien l'Etat que la région ainsi que l'ensemble des acteurs et des opérateurs locaux, chacun selon ses compétences, qui sont censés s'inscrire dans la durabilité selon la vision que prônera le Schéma Régional de l'Aménagement du Territoire, un outil appelé à créer les conditions nécessaires au développement de la région par l'attraction des capitaux d'investissement locaux, nationaux voire étrangers vers la région.

Source : DAT, 2004 . Eléments introductifs,

EXPERIENCES ETRANGERES EN MATIERE DE VALORISATION DU PATRIMOINE : LE CAS DE LA FRANCE

On distinguera ici deux grandes catégories d'instruments : ceux qui sont directement inscrits dans le « champ patrimonial », et ceux dont l'objectif de protection et/ou de valorisation est sous-jacent, quel que soit le patrimoine auquel on fait référence.

LES OUTILS EXPLICITES

LES ZONES DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL URBAIN (ZPPAUP)

Créées à l'occasion des premières lois de décentralisation menées en France en 1982 et 1983, les ZPPAUP sont issues d'une volonté d'accéder aux désirs des collectivités de gérer leur patrimoine et de participer à la co-définition, avec l'Etat, de leurs propres mesures de protection et de gestion. Plus souple que la procédure de secteur sauvegardé, elle permet aux acteurs locaux d'initier et de gérer un espace considéré comme ayant un intérêt patrimonial. A partir de la loi Paysage de 1993, cette procédure devient d'autant plus attrayante qu'elle voit son champ d'application et sa capacité d'adaptation aux différents contextes se renforcer grâce à l'introduction du caractère paysager.

L'autre évolution concerne l'objet de cette procédure. Si les premières se focalisaient surtout sur l'identification et la protection du patrimoine, les plus récentes se tournent plus naturellement vers la prise en compte des enjeux contemporains de gestion de l'espace et initient une réflexion sur le développement durable de ces zones. Même si cet outil peut être complété par d'autres démarches ne se limitant pas à la protection mais intégrant aussi des objectifs de valorisation, il reste en grande partie réglementaire.

LES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE (VPAH)

Depuis 1985, le ministère de la Culture attribue le label Villes et Pays d'Art et d'Histoire à des collectivités territoriales qui souhaitent s'engager dans une démarche d'animation et de valorisation de leur patrimoine. Fondé sur une convention, ce contrat

implique de la part de l'Etat un engagement technique et financier et oblige les collectivités à développer une politique d'animation basée sur le recrutement de guides conférenciers et d'animateurs du patrimoine qualifiés. Ce label oblige la structure porteuse à viser quatre objectifs : sensibiliser la population locale, initier le jeune public, cultiver un tourisme de qualité et mettre en place une politique de communication autour du patrimoine. Structurés en réseau au niveau national, 130 villes et pays sont aujourd'hui labellisés.

LES POLES D'ECONOMIE DU PATRIMOINE (PEP)

Les Pôles d'Economie du Patrimoine sont nés d'une volonté de valoriser les gisements d'activités liés à l'engouement pour le patrimoine et d'en faire un véritable support de développement. Initiés par la DATAR, ils sont créés le 20 septembre 1994 à l'occasion du CIADT de Troyes. Au terme des deux appels à projet lancés en 1994 et 1998, 31 PEP ont été retenus sur lesquels a été lancée une étude préalable. L'objectif de cette politique impulsée et accompagnée par la DATAR, mais gérée localement, est de dépasser la seule valorisation touristique pour aboutir à de véritables projets de développement basés sur trois principes : un thème patrimonial fédérateur sur lequel peuvent s'appuyer l'ensemble des initiatives et des projets, un territoire cohérent (entité historique ou géographique, zone d'échange ou d'activité économique, territoire structuré par un organisme de gestion intercommunale) et un projet de développement partagé intégrant les enjeux touristiques, économiques mais aussi sociaux et pédagogiques.

Ainsi, les PEP se caractérisent par un renforcement de la dynamique territoriale en s'appuyant sur le patrimoine, un Etat s'inscrivant dans un rôle d'impulsion et d'accompagnement et une place prépondérante accordée aux acteurs locaux. Ces pôles ne donnent lieu ni à la création d'une structure nouvelle, ni de ligne budgétaire particulière, ni d'un label. Ils jouent toutefois localement un rôle de mise en réseau et de fédération des initiatives locales autour d'un projet de développement s'appuyant sur le patrimoine.

Cette politique constitue l'aboutissement actuel des démarches transversales de valorisation du patrimoine. Pourtant, l'Etat n'a pas souhaité renouveler d'appel à projet, mais propose tout de même un accompagnement et une aide au cas par cas. Ainsi, ces politiques participent d'un élargissement de la manière actuelle de concevoir le patrimoine et ses modes de valorisation. Impulsées au départ pour des questions de protection, les politiques actuelles tentent de développer en parallèle une dimension économique non négligeable en s'appuyant sur des projets partagés co-construits et appropriés par l'ensemble des acteurs. Même si certains projets PEP continuent actuellement de fonctionner, cette politique n'est aujourd'hui plus soutenue par l'Etat français. Elle a été remplacée par une nouvelle politique non exclusivement dédiée au patrimoine, intitulée Pôle d'Excellence Rurale (PER), qui s'inscrit dans la logique des pôles de compétitivité déjà engagés pour l'industrie. Initiée en décembre 2005, la politique PER en est aujourd'hui à l'étape de sélection d'une deuxième vague de projets. Au total, 300 PER devraient être labellisés d'ici fin 2006 et aidés pour chacun à hauteur de 1million d'Euros.

LES OUTILS IMPLICITES

LES PARCS NATURELS REGIONAUX (PNR)

Lancés en 1967, les Parcs Naturels Régionaux sont conçus pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Un PNR s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

Pour les PNR, le patrimoine constitue un axe central de l'action entre valorisation et préservation. Il est une condition nécessaire et un élément constitutif des PNR puisque « *peut être classé en parc naturel régional un territoire à l'équilibre fragile, au patrimoine naturel et culturel riche et menacé* »¹. Aussi, loin d'être un objet facilement isolable, il apparaît de manière transversale et diffuse sur le périmètre du Parc. A travers un processus de « labellisation territoriale », les PNR tendent à distinguer certaines unités du territoire national par la richesse patrimoniale dont elles sont porteuses. Afin de les valoriser le label de qualité accordé au territoire est ensuite décliné en un ensemble d'activités qui sont marquées par leur attachement territorial : « Produit du Parc », « Savoir-faire du Parc » ou encore « Accueil du Parc » qui « *traduisent des valeurs fortes [...] : original, naturel, authentique, artisanal* » (Marchand, 1999).

Cette dimension patrimoniale des productions est particulièrement visible au niveau des agriculteurs qui sont encouragés à infléchir leurs pratiques dans une double direction : non seulement respect de l'environnement mais aussi productions à fortes valeurs ajoutées ce qui se traduit entre autres par la valorisation directe et la commercialisation locale. Ce sont en général des productions labellisées revendiquant la qualité que leur confère le terroir dont elles sont issues : non seulement par rapport à l'environnement naturel mais aussi par l'usage de savoir-faire locaux.

De plus, les agriculteurs sont également concernés par la préservation du patrimoine naturel ainsi que par la construction et l'entretien des paysages, cadre global de l'accueil dans les PNR. Hérités des pratiques agro-pastorales, ils revêtent une dimension patrimoniale indéniable ; dimension qui est d'autant plus marquée par l'attention portée au petit patrimoine bâti qui constitue autant d'aménagements qui participent à la structuration du cadre environnemental. Tout d'abord sa mise en valeur consiste à remettre en état l'ensemble des petits éléments appartenant au patrimoine populaire : fours à pain communaux, fontaines, lavoirs, ponts ou encore croix. Ensuite, ce sont surtout les savoir-faire qui sont exploités.

¹ Décret n° 94-765 du 1er septembre 1994 pris pour l'application de l'article L.244-1 du code rural et relatif aux parcs naturels régionaux

Ainsi, il paraît important de « *construire vrai* » (Marchand, 1999) et les PNR appuient cette démarche par la publication de brochures pour guider la construction ou la restauration locale. Il s'agit non seulement de reproduire la structure des habitations traditionnelles, mais surtout d'utiliser des procédés typiques qui passent notamment par l'utilisation de matériaux locaux (mélèze, chaume, lauze ou terre).

LES APPELLATIONS D'ORIGINE CONTROLEE (AOC)

Parmi la diversité et la croissance des labellisations agroalimentaires, certaines d'entre elles constituent aujourd'hui une forme d'institutionnalisation du patrimoine. C'est le cas à l'échelle européenne des Indications Géographiques Protégées qui se fondent notamment sur la réputation du produit, ou encore des Spécialités Traditionnelles Garanties, ces dernières protégeant une « façon de produire », une tradition mais non un ancrage territorial (Bérard, Marchenay, 2004).

Ces signes de qualité ont donc un lien distendu avec le territoire, a contrario des appellations d'origine. Depuis leur création en 1905 ces dernières ont évolué et sont devenues des outils non seulement de sauvegarde mais également de valorisation du patrimoine. Les premières appellations (viticoles pour la plupart) visaient à protéger le consommateur, puis les producteurs dans un second temps. Il faut attendre 1966 pour que les AOC soient définies de manière explicite : « *la dénomination géographique d'un pays, d'une région ou d'une localité servant à désigner un produit qui en est originaire et dont la qualité ou les caractères sont dus exclusivement ou essentiellement au milieu géographique, comprenant les facteurs naturels et les facteurs humains* ».

L'AOC désigne donc un produit typique, originaire d'un territoire spécifique, lui conférant une qualité intrinsèque fondée sur des caractéristiques territoriales non reproductibles. Pour être reconnu AOC, le produit doit provenir d'une aire de production délimitée et répondre à des conditions de production précises inscrites dans un cahier des charges. Par le lien au terroir l'AOC institutionnalise alors aussi bien un patrimoine naturel (système herbager, race locale, paysage typique, alimentation à base de variétés céréalières locales...) que culturel (savoir-faire traditionnel, technique de transformation comme de production....) et montre là aussi l'élargissement de la notion de patrimoine en intégrant des objets vivants (« *le patrimoine est non seulement constitué des choses du passé ou de la nature, mais il englobe aussi des être vivants* », Davallon, Micoud, Tardy, cités dans Bérard, Marchenay, 2004)².

Ce patrimoine pris au sens large participe donc au processus de spécification des territoires, qui peuvent alors s'organiser autour d'une offre de produit mais également d'une « offre de site ». C'est le cas du « panier de biens » où émerge une offre de biens et de services territorialisés et complémentaires qui se valorisent mutuellement grâce à une coordination institutionnelle favorable

² Cette protection du patrimoine pris dans un sens très large pose donc aujourd'hui d'abondantes questions au niveau mondial puisque les indications géographiques sont insérées dans les droits de propriété intellectuelle au sein des accords de l'ADPIC.

permettant ainsi la captation d'une rente (Hirczak, Pecqueur, Mollard, 2004). Finalement l'évolution de la notion de patrimoine et de sa place dans les outils de développement local montre qu'une réflexion est engagée sur son lien avec le territoire et sur les modalités de sa construction.

D'AUTRES DEMARCHES POSSIBLES

Si le cas français possède une diversité de procédures et d'outils orientés vers la valorisation du patrimoine, d'autres démarches généralistes et globales ont investi aussi la sphère patrimoniale. Parmi celles-ci, deux démarches nous semblent mériter d'être ici présentées. Outre le fait qu'elles constituent des lieux d'actions patrimoniales, elles représentent deux conceptions différentes, mais pensées comme complémentaires, du développement des territoires ruraux. La première met ainsi l'accent sur la coopération intercommunale, la mutualisation et l'ingénierie alors que la seconde s'inscrit dans le paradigme actuel de la compétitivité et mise sur la dotation en équipement.

LES PAYS

Depuis 1995, la France a mis en place des projets de territoire baptisés pays. Ces derniers correspondent à un territoire de projet caractérisé par « une cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale », pour le développement de contrats de pays au sens de la loi du 4 février 1995, dite loi Pasqua ou LOADT (Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire). Elle est complétée par l'article 25 de la loi du 25 juin 1999, Loi d'Orientation de l'Aménagement Durable du Territoire dite loi Voynet- (Décret d'application n° 2000-909 du 19 septembre 2000 paru au Journal Officiel le 20 septembre 2000). Le périmètre peut s'affranchir des limites administratives (départementales et régionales) si cela se justifie au regard de la cohésion.

La loi Voynet fait du pays un véritable territoire de projet dont l'initiative est locale. Elle a aussi pour but d'instaurer une solidarité entre espaces ruraux et espaces urbains.

Le projet de pays vise à étendre les compétences et coopérations sur des territoires homogènes de développement et des populations plus grandes que les nombreuses intercommunalités (communauté urbaine, communauté d'agglomération, communauté de communes) jugées souvent trop petites.

La procédure :

Phase 1 : Détermination des périmètres d'étude.

- Les communes et leurs groupements préparent un dossier de candidature adressé au Préfet de Région.
- Les Régions et les Départements formulent un avis simple sur les périmètres d'études (dossiers transmis par le Préfet de Région). Le Préfet demande également l'avis de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale.
- Jusqu'en 2003, la CRADT donne son avis sur le projet de périmètre. Si son avis est conforme, le périmètre d'étude est reconnu (arrêté du Préfet de Région).

Phase 2 : Elaboration et validation du projet de pays (charte).

Le pays organise les modalités de la concertation et de la coopération locale. Un conseil de développement est créé par les communes et les groupements du périmètre d'étude. Suit la détermination des phases d'études. Le pays élabore sa charte de développement, en association avec le conseil de développement, le département et la région. La charte comprend : un diagnostic, un document stratégique (horizon, objectifs), des supports cartographiques/ des annexes : bilan des actions passées, mode d'organisation du pays, moyens d'ingénierie).

Phase 3 : Validation de la charte et des périmètres définitifs.

Les communes et les EPCI (si les compétences en matière de développement et d'aménagement de l'espace leur ont été transférées) approuvent par délibération la charte. Les régions et les départements expriment leur avis simple sur la charte. Le Préfet demande l'avis de la Commission départementale de Coopération Intercommunale. Jusqu'en 2003, la CRADT reconnaît (avis conforme) le périmètre définitif du pays (arrêté du Préfet de Région).

Phase 4 : constitution de la structure et contractualisation.

Création de la structure de pays : syndicat mixte ou GIP de développement local ou conventionnement entre plusieurs EPCI à fiscalité propre couvrant l'ensemble du périmètre du pays. Négociation et signature possible jusqu'en décembre 2003 du Contrat de pays avec l'Etat, la Région et les départements dans le cadre du volet territorial du contrat de Plan Etat Région.

Depuis 2003, la procédure a été simplifiée. Une seule phase d'instruction est nécessaire: le projet de pays est présenté en même temps que le périmètre, soumis pour avis par le Préfet aux Conseils Régionaux et Généraux. La phase de périmètre d'étude et l'avis de la CRADT sont supprimés.

Le Conseil de développement réunit les élus et les acteurs économiques, sociaux, culturels ou associatifs au sein d'un organe de réflexion sur la politique de développement du territoire à mener (mais il ne prend aucune décision officielle) ; il émet des avis, des propositions et accompagne les projets. Le conseil de développement concerne également les communautés d'agglomération. La Charte de Pays permet de fixer les enjeux et les objectifs du pays. Mais peu de structures sont reconnues comme pays Voynet, c'est-à-dire à l'échelon national, car les critères de reconnaissance sont parfois loin de ce que sont beaucoup de pays. En revanche, beaucoup de pays sont reconnus par la Commission Régionale d'aménagement et de développement du Territoire. Enfin, un Contrat de Pays peut être signé entre le Pays, l'agglomération, le Département, la Région ou encore l'État lorsque les enjeux sont bien identifiés.

La démarche pays ne fait aucune référence explicite au patrimoine et à sa valorisation. Par contre, la plupart des pays aujourd'hui en place développent des actions sur ce thème qui sont ainsi financées de l'animation, de la conservation et de la valorisation. Ainsi, grâce à cette procédure, des financements importants ont permis la réalisation de nombreux projets patrimoniaux.

LES POLES D'EXCELLENCE RURAUX

Les Pôles d'Excellence Ruraux ont été initiés fin 2005 par la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT). Il s'agissait d'étendre aux campagnes la notion de Pôle de Compétitivité. A ce terme mobilisé pour exploiter les avantages liés à la proximité, se substitue en zone rurale, celui d'Excellence.

C'est ainsi que de nombreux observateurs ont présenté les Pôles d'Excellence Ruraux comme une forme de compensation à destination des territoires ruraux. « Cette voie de l'innovation et de la compétitivité doit profiter à l'ensemble du territoire. Il faut éviter l'écueil d'un développement à deux vitesses, l'un tourné vers l'avenir qui serait réservé aux grandes métropoles et l'autre accroché au passé auquel serait condamné le reste des territoires, notamment ruraux » (Loos, Estrosi, 2006). Ils participent à une nouvelle approche de la politique de l'Aménagement du territoire, au sein de laquelle l'Etat conserve une capacité à dire la norme, même si les moyens qui y sont liés se limitent à une dotation à l'investissement, impliquant la mobilisation de contreparties, sans traiter la question du fonctionnement. L'enveloppe maximum est de 1 million d'euros par projet, soit pour 300 projets, environ 300 millions d'euros mobilisés au niveau national, à rapprocher des 1,5 milliards d'euros annoncés par l'Etat au titre des pôles de compétitivité.

La polarisation et l'ouverture à l'économie mondiale rentrent en contradiction avec deux approches traditionnelles : le caractère diffus du monde rural, et l'objectif de cohérence territoriale. A une politique de compensation des handicaps, se substitue la valorisation de ressources spécifiques au territoire, pour développer de nouvelles activités. La capacité d'innovation est étendue à la capacité des territoires à construire de nouveaux modes d'organisation autour de ces ressources.

La vision des territoires ruraux n'est plus la même. Ils apparaissent comme des « réservoirs de croissance » et non plus comme enclavés ou en crise. Cette inversion terminologique accompagne l'émergence de l'économie « résidentielle », qui voit l'arrivée dans le monde rural de nouveaux habitants qui y vivent, y consomment, mais n'en tirent pas leur ressource. Ainsi se confirme la déconnection entre les lieux de production et les lieux de consommation, où se développent de nouveaux services aux populations : retraités, touristes, double résidents, et où se durcissent les conditions de maintien d'activités existantes, en particulier l'agriculture, du fait des tensions foncières générées.

Le cahier des charges des Pôles d'Excellence Ruraux ouvre 4 thématiques :

- la promotion des ressources naturelles, culturelles et touristiques, qui confirme la place éminente des ressources spécifiques dans le champ du développement local ;
- la valorisation et la gestion des « bio ressources », susceptibles de devenir compétitives dans un contexte de renchérissement de l'énergie ;
- l'offre de services et l'accueil de nouvelles populations, qui accompagne le développement de l'économie résidentielle ;
- des pôles d'excellence technologique, pour des productions industrielles, artisanales et des services localisés.

La procédure oriente la construction du projet de territoire, selon de nouveaux systèmes de normes portant sur la polarisation des activités et leur capacité à répondre à une demande internationale au regard de projets de même nature. Ainsi, « les projets seront évalués en fonction des retombées économiques attendues sur le territoire » (Appel à projet, 2005). Ils doivent être coordonnés par des intercommunalités tels que les Pays, les Parcs Naturels Régionaux, les Groupes d'Action Locale Leader. Bien évidemment, l'ensemble du référentiel du développement durable est mobilisé. La compétition porte aussi sur la conformité du projet à des normes d'excellence définies au niveau national, dont la conformité est validée par une commission comprenant des parlementaires, des représentants des ministères, des collectivités territoriales ainsi que 10 personnalités qualifiées. Les intercommunalités ne sont pas représentées au sein de cette instance nationale.

DEUXIEME PARTIE : DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DES RESSOURCES PATRIMONIALES

INTRODUCTION

L'objet de cette partie est double :

- D'abord, identifier, à travers un inventaire aussi exhaustif que possible, les ressources patrimoniales mobilisées et mobilisables sur les territoires de la Région. Pour cela un inventaire des patrimoines et leur description dans leurs aspects, leur nature, leur état de conservation actuel et leur répartition spatiale devra être établi.

- Ensuite, caractériser les acteurs et leurs stratégies à travers une analyse des modes d'appropriation et de gestion des ressources patrimoniales, des activités générées actuellement par ces ressources, l'identification des acteurs intervenant ou susceptibles d'intervenir sur le patrimoine et la compréhension de leurs stratégies via les enjeux autour des ressources utilisées, les contraintes de valorisation et les formes de relation entre acteurs (conflits ou coopération ?).

L'INVENTAIRE DES RESSOURCES PATRIMONIALES

L'inventaire est réalisé sur la base d'une classification des ressources patrimoniales en cinq catégories principales ;

- paysages et richesses environnementales ;
- le patrimoine bâti (monumental classique et vernaculaire rural) ;
- identités ethnologiques, mémoire collective, savoir-faire et traditions ;
- matériaux et ressources spécifiques de renommée utilisées dans les activités locales ;

Le choix du thème patrimonial se fera au sein de cette gamme qui résume, en fait, la configuration patrimoniale de la Région. Dans un souci de clarté du texte, nous adopterons donc cette classification qui ne signifie pas, pour autant, que les PEP, quand ils seront identifiés, tendront chacun vers une opération centrée sur un élément patrimonial unique mais plutôt vers un réseau d'acteurs et des actions disséminées sur le territoire support et portant sur des ressources variées appartenant à plusieurs catégories de patrimoine. En effet, le PEP que nous entendons construire sera perçu comme l'expression d'un réseau opérationnel et souple qui participe à un projet global de territoire et à un modèle de l'offre composite de type « panier de biens et services » des produits de qualité du territoire en question.

PAYSAGES ET RICHESSES ENVIRONNEMENTALES

De par sa position géographique, sa diversité climatique, la variété de son relief (plaine, montagne, plateau, dir), la région de Tadla Azilal offre une diversité de paysages et de multiples combinaisons socio agraires. Partout où le voyageur s'arrêtera, il est assuré de découvrir des paysages magnifiques et des sites d'une grande valeur historique. Où en citera ci-après les principaux.

LA PLAINE DE TADLA

Elle s'étend entre le plateau des phosphates et le Moyen Atlas, sous forme d'un triangle encadré de montagnes ou de plateaux. Elle est parcourue d'Est en Ouest par L'Oum er Rbia, l'un des grands bassins hydrauliques du Maroc, mais aussi par oued El Abid et Oued Derna. Son altitude varie entre 400 et 500 m. Jadis, espace steppique parcouru par des troupeaux oscillant entre montagne et plaine, Tadla a connu des transformations profondes aux XX^{ème} siècle de ses paysages, de ses structures et de ses activités.

Ces transformations sont le produit de **l'introduction de l'irrigation**, représentée par les deux périmètres de Beni Amir et de Beni Moussa de part et d'autre de l'Oum er Rabia. Introduite pendant la période du protectorat français, l'irrigation s'est poursuivie après l'indépendance sous l'égide de l'ONI puis de l'ORMVAT, avec équipement en conduites distribuant l'eau vers de grands réseaux.

« Depuis le panorama d'Afourar, l'on découvre un paysage géométrique de grandes lanières cultivées aux multiples assolements, séparées par des rideaux d'arbres et des vergers d'agrumes ... » (J.E Troin, 2002).

Actuellement, avec 105000 ha équipés (35000 pour les Beni Amir, 69000 pour les Beni Moussa) auxquels s'ajoutent 5000 ha de petite et moyenne hydraulique autour de Béni Mellal, Tadla constitue le premier périmètre irrigué par eau de surface du Maroc et du Maghreb. Par ailleurs, le milieu recèle une haute valeur environnementale. En effet grâce à la douceur de son climat, de sa richesse en eau et en nourriture, la plaine de Tadla constitue l'espace d'hivernage par excellence pour une grande partie des ressources avifaunes. Elle constitue, de ce fait, un champ de prédilection du **gibier sédentaire**. Une telle richesse explique le développement de **la chasse touristique** dans la Région.



Photo n°1 : Village de Taghia. (A.Cogrel)

LE DIR DE TADLA

Sur environ 60 Km de l'Imdahane sur l'oued El Abid, à l'ouest jusqu'à Timoulilt, au pied de la Tazerkount, aux pentes garnies, s'étendent **d'immenses vergers d'amandiers**, tandis qu'au débouché de chaque ravin se répandent des oliviers dont les plus anciens sont les plus traditionnels.

La route d'Afourer à Bin El ouidane s'élève **de balcon en balcon** jusqu'à Igharghar, puis jusqu'au sommet de la Tazekount et à la station de télévision d'où l'on embrasse l'immense paysage, d'un côté, de la plaine jusqu'au-delà du plateau de Khouribga, et de l'autre, de tout le panorama du Haut Atlas central.

LES PAYSAGES DE LA TASSAOUT ET DU LAKHDAR MOYENS

Dans sa descente d'Azilal vers l'Oued Lakhdar, le voyageur découvre **les collines rouges et violettes de la Tassaout** implantées d'amandier, collines qui offrent en février blancheur des fleurs sur blancheur des neiges. Dans cet espace, dominé par des pentes d'altitude moyenne et des cuvettes rouges, s'étend en effet le grand domaine de l'amandier dont il faut voir en février la floraison.

Au sud de **la vallée de l'Oued El Abid**, dominé par les hauteurs d'Ighil n'Ait Abdellah, Ighir-n-Ou Marad, Jbel Tagoundit, prédominent les oliveraies, depuis le débouché de l'oued, jusqu'à sont entrée dans les grandes **gorges de Sidi Mesri**. Impressionnant canyon de 10 Km et de plus de 500 m de profondeur qu'a creusé l'oued et où se jette, par **les cascades d'Ouzoud**, l'Oued Tissakht qui descend d'Azilal.

Azilal (27719 habitants en 2004), chef-lieu de province, juchée dans la partie centrale du Haut Atlas au cœur de la montagne, s'urbanise rapidement et demeure une ville très accueillante. A l'Est d'Azilal, les belles **crêtes du jbel Mesgounane**, où est implanté le village d'été du personnel administratif d'Azilal, offrent des paysages exceptionnels sur les gorges profondes de l'oued El Abid et **le Lac de Bin El Ouidane**. Lac, gorges et forêts offrent un paysage admirable et unique où se marient, pour le plaisir de l'œil, le bleu profond de l'eau, les rouges multiples de basses terres et le camaïeu des verts des pentes et des monts : **Gorges profondes de l'Oued Ahançal**, qu'on remonte en bateau sur 10 Km, et gorges de l'oued El Abid, moins escarpées mais non moins sauvages qu'on remonte également en bateau sur 10 Km.

Au dessus de Tiffart-n-Ait Hamza, en allant à Tigraft sur le chemin d'Anergui, sur les hauteurs de la rive gauche de l'Oued Et Abid, s'étend la **forêt de chênes** et d'épais maquis, espaces de vie d'une communauté faunistique variée. **Tingarft**, profonde cuvette, constitue le lieu de rassemblement annuel à la fin de l'été des troupeaux transhumants de toutes les tribus voisines sur le dernier pâturage et pour la grande fête de séparation.

LES PAYSAGES DE LA TASSAOUT, DU LAKHDAR ET DE L'AHANÇAL

Il s'agit de l'entrée en montagne de la vallée de la Tassaout avec le **barrage de Timi-n-Outine** puis la masse élevée du **barrage Moulay Youssef**. Beaux plans d'eau entourés de maquis et de forêts, et qui constituent un modèle réduit de Bin El Ouidane.

Demnate (23458 habitants en 2004), ville historique et cité des oliviers, tapie au fond de son immense cuvette, est réputée par son **mellah**. A l'Est de la ville, se trouve **le pont naturel d'imi n-Ifri**, coupure étroite, précipice profond qui constitue une curiosité géomorphologique intéressante où de nombreux oiseaux trouvent refuge.

La vallée inférieure de la Tasaout est drainée par de nombreux ravins qui convergent à travers **les gorges du Jbel Jiber** dans le Lakhdar. **Le val de l'Ahançal**, couvert par la forêt de pins d'Alep, constitue un des beaux paysages du Maroc. Immense cirques que dominent l'Aghembou-n-Maskou et l'Aghembou-n-Tiyar. Zone tectoniquement bouleversée par des failles monumentales, couches rocheuses redressées à la verticale, immenses flammes de pierres et verrous si étroits qu'on ne peut passer qu'en se mettant à l'eau. **Le Mastfrane, cette « cathédrale » naturelle** étonnante, lance à plus de 700 m au dessus de l'assif sa tour romane et ses arcs-boutants démesurés jaillis des pentes d'éboulis couvertes de pins. On peut aussi admirer le beau **val de Tamga** avec sa Zaouia, **les gorges immenses de l'Akhchabane** aussi belles mais moins variées que celles de l'Ahançal, dont les versants sont également plantés de pins, et que domine de 1.500m la masse du jbel Lakroûn qui dépasse 3000 m.

- **Le Cirque d'Anergui**, immense amphithéâtre de falaises, domine le petit poste établi au bord de l'assif, en face du **village d'Anergui enfouis sous ses noyers séculaires**, au milieu de jardins verdoyants.

- **Enfin les paysages du Masker** se constituent d'une haute et longue montagne couverte de forêts où, au fur et à mesure que l'on va vers l'Est, abondent **les cèdres**.

LES PAYSAGES DE L'ASSIF MELLOUL



Surprenante perspective des vallées et des crêtes qui tombent de 3700 m à l'ouest du Ghat jusqu'à l'assif n – Ghassaf et la Tassaout par l'assif n'Tioutiline et l'assif n'Zayat : une succession de magnifiques villages au milieu des jardins et des champs en terrasse à l'ombre des grands noyers, pâturage abondant au printemps de **Tarbat-n-Tirsal**, le plus haut des villages, niché au pied de la grande face Nord-Ouest du Ghat, **Tizi –n-Tighriyst**, haut lieu de la préhistoire du Maroc racontée par ses centaines de gravures rupestres couchées, avec son mémorial guerrier, face au sud et à la montagne, sur les grandes dalles de grés rose, **Ghat**, immense synclinal perché à plus de 3500 m d'altitude et qui frappe le visiteur à plus de 150 Km quand on vient de la forêt. Il constituait dans le passé un lieu de pèlerinage religieux.

Azourki, montagne de ski par excellence, est aussi connue par sa forêt morte de génévriers thurifères, offrant une vue extraordinaire à la tombée du jour le long de la piste d'Assermouk à Tizi-n-Illissi. La haute vallée de l'Aqqa-n-Illissi est plongée vers Zawyat Ahançal, sous la **haute muraille de l'Ayoug**, haut lieu de l'alpinisme, d'escalade de Taghia.

Zawyat Ahançal, haut lieu religieux, village typique, au fond de l'immense cirque, sous les hautes falaises des Timghaziyne et de l'Aroudane.

Photo n°3 : Village de Zaouia Ahansal, (A.cogrel)

LES PAYSAGES D'ASSIF –N-AÏT BOU OULLI, ASSIF –N-AÏT BOU GUEMEZ :



**Photo n°2 : Vallée de
Ait Bou Guemez**

- **La vallée de l'assif n-Aït Bou–Oulli** abrite **Alachkou**, village fortifié, chef – lieu de cette vallée heureuse couverte de la plus belle forêt de pin du Maroc.

- **La vallée de l'assif-n-Aït Mallel** , encaissée dans la muraille sud du Ghat et les escarpements nord de la Tignousti, immense plateau de l'Aghoulid –n- Ichebakkene, avec ses pelouses qui, vues des crêtes , ressemblent au printemps aux pools d'un gigantesque terrain de golf .
- Dans les fonds de la **Tarkaddyt**, émergent de beaux villages opulents dans leurs champs et leurs vergers de pêcheurs et de noyers.
- **La belle vallée des Aït Bou Guemez**, suspendue à 2000 m d'altitude, sous des sommets qui approchent 4000 m, vallée verdoyante et saisissante, où se succèdent des villages s'allongeant sur 30 Km au milieu des champs cultivés comme des jardins.
- Enfin le **Waougoulzat** est une haute crête longue de plus de 20 Km, qui dépasse 3700 m de hauteur. **Les auges glaciaires** de son versant nord découpent sa crête et descendent vers **Izourar , lac naturel** rarement desséché, perché à 2500 m, dans les **hauts massifs d'Azourki et du Waougoulzat**. Il constitue le site le plus vaste et le plus beau domaine skiable du Maroc.

LES PAYSAGES DES HAUTES VALLEES DE LA TASSAOUT ET DU MGOUN.

La vallée de l'Assif-n-Terga et celle de l'assif-n-Tighfirt, surmontées par la haute face Nord de l'Inghamar, montagne isolée au dessus de Talouet et de son magnifique **lac de Tamda**, constituent un paysage exceptionnel : dans ces hautes vallées se succèdent des gorges surprenantes comme celles bordées par les hautes falaises calcaires découpées par l'érosion et le gel en une multitude de figurines de pierres et celles, à l'amont, taillées dans le bronze des basaltes. Ici émergent de magnifiques villages représentés par **Megdaz des Aït Attik**, pays de Mririda, la belle et courageuse héroïne et chanteuse des fameux « Chants de la Tassaout » et **Ichbakane**, considéré comme le plus beau village berbère du Maroc.

Le cirque profond de l'assif-n-Arous qui descend vers le Nord de l'Ighil Mfoun, aux sommets majeurs dépassant 4000 m, constitue un étrange cirque de capture de la Tassout à l'ouest, et lui-même objet de capture, à l'Est, par le massif Mgoun où s'affrontent souvent des ruissellements d'orages. Le versant Nord du Mgoun qui, sur 20 Km, développe ses grands cirques au fond des longs bassins et constitue un espace privilégié de l'alpinisme.

LA FORET

La région Tadla–Azilal dispose d'un domaine forestier très important. D'après les chiffres disponibles (2004), la forêt occupe une superficie d'environ 500 000 ha, soit un taux de boisement de l'ordre de 4% du territoire national. La province d'Azilal, avec 375 120 ha de forêt naturelle dispose du plus vaste espace forestier de la Région, contre 145 000 ha pour la province de Béni Mellal.

La position géographique de la zone, marquée par des variations orographiques et lithologiques, a entraîné une diversité des écosystèmes qui jouent un rôle très important au plan environnemental (conservation des sols, conservation de la faune, constitution des réserves hydriques etc...) La couverture forestière naturelle est très diversifiée, avec une prédominance du chêne vert comme en témoigne les données du tableau suivant :

Tableau n°3 : Répartition des formations végétales par type et par province dans la Région de Tadla-Azilal.

	Azilal %	Béni Mellal %
Chêne vert	56,9	74
Genévrier	17,8	5
Pin d'Alep	7,7	8
Thuya	6,3	3
Cèdre	-	1
Espèces secondaires	1,9	0,6
Formations artificielles	9149 ha	0,4
Autres		8

Il s'agit, en effet, d'un véritable ensemble botanique. Très rares sont les régions marocaines disposant d'un domaine forestier aussi vaste et aussi complet. C'est dans cette région qu'on rencontre les plus belles forêts de chêne et **les seules forêts de pin du pays**, ainsi que d'étonnants arbres de genévriers thurifères plus que millénaires.

Elle se compose de six principaux étages définis à la fois par l'altitude et par l'exposition. Ils sont décrits par A Fougerolles comme suit :

Encadré n°2 L'étagement bioclimatique de la forêt dans la Région de Tadla-Azilal

A l'étage aride, dans la plaine du Tadla, on trouve la steppe à jujubier, bétoun et gommier. Sur les premiers contreforts calcaires règne un imposant manteau d'euphorbe endémique et apparaît le doum. Un peu plus haut, on rencontre parfois de premiers peuplements de pin d'Alep et chêne vert.

L'étage semi-aride est caractérisé par le thuya de Berbérie et le genévrier rouge, ces deux arbres étant souvent mêlés et accompagnés de pin d'Alep et de genévriers oxycèdres. Le thuya abonde sur la bordure Nord-Ouest de la montagne et pénètre assez loin dans la Tassaout. Le pin d'Alep a sur notre territoire ses plus beaux boisements marocains, notamment dans les hautes vallées de l'Ahançal, dans le moyen et bas assif Melloul, sur le haut Lakhdar et la moyenne Tassaout. Le genévrier rouge, très fortement xérophyle et très résistant au froid, se rencontre à la limite supérieure de l'étage. Mais le genévrier oxycèdre dont le bois et la végétation sont de moindre valeur abonde sur les cours inférieurs et moyens des rivières de montagne.

Quelques essences se rencontrent en stations localisées comme le chêne Zen, l'If, l'alisier blanc, l'érable de Montpellier, le frêne. On trouve aussi des espèces de taille moyenne comme le ciste à feuille de laurier, le lentisque, le buis des Baléares, le genêt..., des asphodèles, pivoines, jonquilles, iris, glaïeuls et orchidées.

L'étage subhumide est caractérisé par le chêne vert qui se développe rarement en futaie, encore qu'on rencontre de beaux arbres de 12 à 20 m en peuplements purs dans la moyenne Tassaout, sur les hauteurs entre Tagelft, Anergui et l'Oued Attach. On le trouve en vergers vers Azilal mais le plus souvent sous forme de taillis ou de matorral. Les espèces qui accompagnent le chêne vert sont, en gros, celles de la callitraie (ciste et lentisque notamment).

L'étage semi-aride de froid est le domaine du genévrier thurifère, arbre majestueux et noble qu'on ne rencontre qu'au-delà des contreforts atlasiques. Il est avec le cèdre, l'arbre de valeur de l'Atlas ; mais mis à contribution par les pasteurs et victime de la dégradation de son climat d'élection, il dépérit, se déchausse et donne ces « **forêts mortes** » sans doute spectaculaires mais navrantes qu'en rencontre entre Zawyat Ahançal, l'Azourki et les Bou Ougmez.

Avec l'étage altimontain, on entre dans l'étage typiquement marocain à la flore peu variée mais endémique, dont certaines espèces se retrouvent dans les pyrennées, mais curieusement, pas en Espagne. On distingue la flore des falaises, la flore des dépressions humides comblées d'apports terrigènes dont l'association forme de riches pâturages, la flore des sommets tabulaires et des hautes combes avec de très beaux pâturages de grandes graminées très coriaces. Au-delà, l'essentiel du paysage végétal est constitué par des coussinets épineux très typiques.

Au-dessus de 3.600 m d'altitude, les coussinets disparaissent peu à peu, la végétation devient maigre et composée d'espèces

toutes typiquement marocaines comme les campanules de Maire, chaque massif ayant sa flore particulière.

*Source : Ministère du tourisme (1980). Elaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Touristique de la Province d'Azilal
Rapport préliminaire (résumé), pp. 7 – 8*

Ces forêts recèlent de nombreux sites d'intérêt biologique et écologique, parmi lesquels : Tamga , Aqqa Wabzaz, Jbel Tazerkount, Ouzoud, Imi-n-ifri, Sidi Meskour et oued Lakhdar dans la province d'Azilal et Deroua, Boukh bou et Tizi N'Aït Ouirra dans la province de Béni Mellal. Ces sites constituent des lieux privilégiés pour le développement et le maintien de la faune aussi bien sauvage que sédentaire (singe magot, renard, chacal, porc-épic, perdreaux, sangliers...). (Voir faune + loin)
Considérée par les paysans comme un espace complémentaire, la forêt subit une forte pression animale et humaine. Il s'en suit que ce patrimoine, par excellence, ne cesse de se dégrader.

Encadré n°3: Un patrimoine forestier en péril

Cette montagne, où la vie pastorale d'altitude constituait la pièce maîtresse du système économique, est en train d'évoluer sous l'effet du défrichement et de la mise en culture. Le nombre élevé d'animaux , concentrés sur des espaces plus réduits, cause un phénomène de surpâturage , alors que la sur- exploitation de la forêt mène vers une dégradation alarmante du fait du ramassage du bois (4 à 6t par /famille) et de la fabrication du charbon de bois . Dans la zone d'Azilal, les cultures s'étendent peu à peu aux dépens des parcours et de la forêt. Par ailleurs, le surpâturage est évident (1,8 petit ruminant/ha en moyenne), soit le double de la charge potentielle.

Ainsi, l'agriculture entre de plus en plus en concurrence avec la forêt et avec l'élevage. Les défrichements et la mise en culture progressent rapidement sur les versants nord-ouest à moyenne altitude. La céréaliculture et l'arboriculture remplacent la forêt et les pâturages. Les pacages restants sont très fortement sollicités par des troupeaux de chèvres et de moutons. Du fait de la croissance démographique, il a fallu défricher la forêt, construire un nouvel habitat sur d'anciens parcours ; les anciens abris provisoires son remplacés par des maisons en pierre avec enclos. Ce processus de sédentarisation –défrichement modifie les équilibres même s'il conserve à cette zone son orientation pastorale.

Troin J.F. Mroc. Régions, pays, territoires (2002) p 358 – 359.

Gérée auparavant par la jmâa, la forêt relève actuellement de l'administration des Eaux et Forêts qui a pris de nombreuses mesures visant à infléchir la dégradation et conduire la conservation et la gestion durable des ressources naturelles. Le durcissement des mesures répressives, la recherche de l'énergie de substitution au bois, énergie pour les montagnards très dépendants de la forêt, le reboisement et la création des réserves naturelles, sont autant d'actions menées par ladite administration.

LA FAUNE

LES ESPECES EN PRESENCE

Par sa position géographique à l'intérieur du Royaume, son climat et son relief contrasté et ses richesses naturelles, la Région de Tadla–Azilal recèle une biodiversité exceptionnelle, représentée par la diversité des communautés faunistiques, sédentaires et migratrices. Outre ses ressources sylvo–cynégétiques propres, la Région de Tadla-Azilal est le théâtre de migrations d'oiseaux assez complexes ; elle est à la fois un domaine d'hivernage, d'estivage et un couloir de passage de nombreux espèces : elle sert de territoire d'hivernage à une partie de l'avifaune nichant en Europe et à l'estivage d'une autre partie vivant dans des milieux plus chauds. Une telle richesse explique le développement des activités de la chasse du gibier dans la Région et leur étalement tout au long de l'année.

Parmi les quadrupèdes, on trouve **la panthère** là où la forêt est encore assez dense et abonde en sangliers et en singes, nourriture préférée de ce fauve. On trouve également le **mouflon à manchettes** mais réfugié sur les derniers hauts sommets et la **gazelle de Cuvier** devenue rarissime. Par contre, abondent partout **sanglier** et **magot** de Berbérie, ce dernier paraissant même se développer.

Parmi les espèces moins remarquables, ou plus communes, on rencontre lynx, chacal, renard, porc-épic, chat sauvage, lièvre, écureuil de roche, etc.

Parmi la faune aviaire, on signale encore quelques espèces rares, comme le **vautour aricou**, le **vautour fauve**, **l'aigle ravisseur** et l'aigle royal dont on a dénombré quelques couples sur les hauteurs vers Anergui et dans le Mgoun. A côté de ces rapaces existent de nombreuses espèces ailées qui se protègent mieux que les quadrupèdes des atteintes du chasseur et du braconnier, comme perdreaux, pigeons, palombes, tourterelles, bécasses, bécassines, canards, etc.

Parmi **les poissons** dont abondent les cours d'eau du territoire en espèces vulgaires comme hotu et barbeau (bien qu'on en trouve d'énormes atteignant le mètre), on trouve en abondance dans les grands biefs au-dessus de 1.300m d'altitude surtout la **truite fario** et, depuis peu, encore qu'insuffisamment implantée par les Eaux et Forêts, la **truite arc en ciel** . Mais pêcheurs intempérants et

braconniers ont déjà décimé de beaux parcours où l'on trouvait naguère en abondance de très belles pièces. Le **brochet**, la **perche** et surtout le **black-bass** prospèrent dans les lacs artificiels.

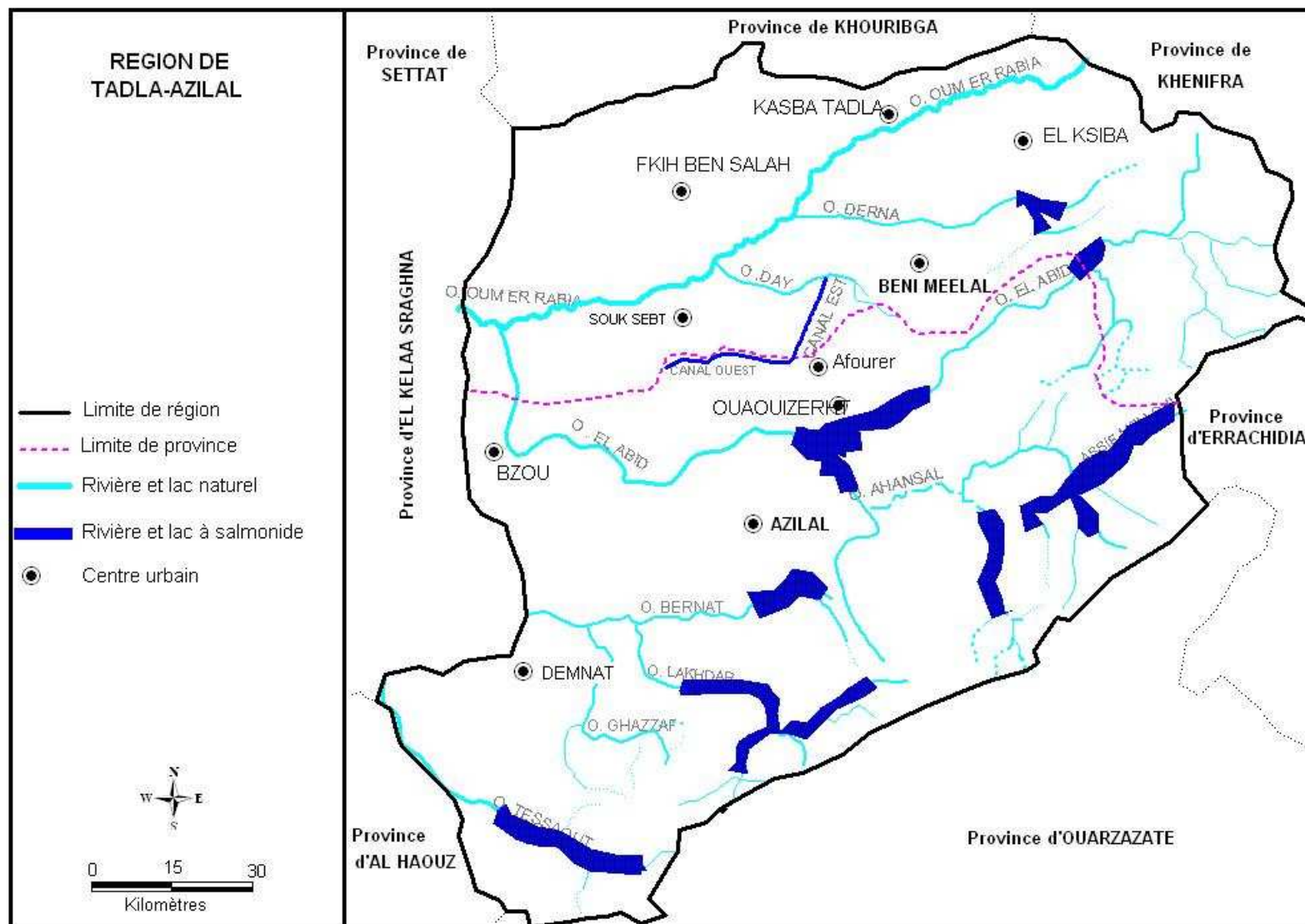
Tableau n°4: Le potentiel hydraulique de la Région de Tadla-Azilal

Barrage	Oued	Sup Ha	Volume en millions de m ³
Bin El ouidane	El Abid	3 480	1 300
El Hansali	Oum er Rbia	2 800	740
Aït Messaoud	Oum Er-Rbia	200	13
Hassan premier	Lakhdar	710	263
Sidi Driss	Lakhdar	110	307
Aït Ouarda	El Abid	100	7
Moulay Youssef	Tassaout	354	175

A noter que la Région de Tadla Azilal est la seule Région au Maroc où coexistent deux produits de pêche touristique :

- **la pêche en eaux froides** dans les oueds de montagnes (la truite) et la truite verte dans l'oued Ahensal ;
- **la pêche en eaux chaudes** dans les barrages (black-Bass, sandre, brochet et famille des carpes).

Fig n°4: Réseau hydrographique et rivières et lacs à salmonidés



D'autre part, la composante « pêche » joue aussi un rôle important dans l'économie locale grâce à l'existence de quatre plans d'eau de barrage et de cinq oueds à eaux fraîches convenant spécialement aux salmonidés et dont la situation actuelle au niveau de la richesse et de l'exploitation est la suivante :

- **Oued El Abid** : assez peuplé, mais d'espèces de moindre valeur (barbeaux). Cours d'eau rarement fréquentée par quelques pêcheurs locaux.
- **Assif Melloul** : réserve permanente dont le peuplement est souvent menacé par les crues estivales.
- **Oued Ahansal** : sa partie amont relativement peuplée est amodiée à l'association « Tamga ». Le contrat d'amodiation expiré depuis le 30/3/2002 est en cours de renouvellement.
- **Assif Bouguemmaz** : peuplement dégradé par les violentes crues des années précédentes. Ce cours d'eau n'est pas fréquenté.
- **Oued Tassaout** : la partie intéressante est amodiée à la société « chassamir ». Lot toujours menacé par les violentes crues. La fréquentation est moyenne.
- **Oued Lakhdar** : cours d'eau sans importance piscicole. Il n'est pas fréquenté.
- **Barrage Bin El Ouidane** : c'est le plan d'eau le plus fréquenté au niveau de cette province grâce à son potentiel piscicole assez important. Les pêcheurs locaux y réalisent des prises assez satisfaisantes.
- **Barrage My Hassan I** : plan d'eau peuplé de carpe introduite, espèce argentée et herbivore. La retenue de ce barrage est proposée à l'amodiation au profit de la coopérative « Tamarout », récemment créée.
- **Barrage My Youssef** : sans importance piscicole
- **Bief des Ait Ouarda sur l'Oued El Abid** : petit barrage, amodié auparavant à la société « Chaptour », est en cours de résiliation.

En conclusion, pratiquée selon sa forme banale jusqu'à une date récente, la chasse dans la Région de Tadla–Azilal s'est soldée par la régression notable de la faune sauvage, résultat de l'interaction de nombreux facteurs, notamment la dégradation des biotopes, le braconnage et la pression humaine.

Les niveaux actuels d'exploitation de la faune.

C'est pourquoi des mesures ont été prises pour préserver les potentialités cynégétiques de la Région qui constituent un patrimoine précieux, parmi lesquelles la multiplication des réserves de chasse et l'encouragement des amodiations. Ainsi, depuis 1988, date de l'instauration du droit de la chasse, on assiste au développement rapide des associations et des sociétés de chasse dans la Région. A titre d'exemple, en 1998, la superficie gérée par les associations et les sociétés, dans la Province de Beni Mellal, s'élevait à 113 656 ha, soit 17 % de la superficie totale de la province, avec seulement 12673 ha dans le territoire forestier, et le reste, soit 99812 ha hors forêt (irrigué et collectif). La prédominance de la **chasse touristique**, représentée par la chasse essentiellement en plaine de la tourterelle et de la caille, explique cette répartition inégale. Signalons au passage que parmi les 54 lots amodiés à des sociétés dans l'ensemble du Maroc en 1998, 14 lots étaient à Beni Mellal, soit plus de 21 %. A cela, il faut ajouter, toujours pour le même territoire, 5 réserves triennales avec une superficie de 197 300 ha et 6 associations actives sur une superficie amodiée de 17260 ha pour le gibier sédentaire et 8 sociétés de chasse sur une superficie amodiée de 77 000 ha pour le gibier migrateur.

Quant à la province d'Azilal, elle comptait en 2004 cinq associations pour la chasse touristique et 19 associations pour la chasse du gibier sédentaire. En effet la zone d'Azilal est caractérisée par une grande diversité floristique, ce qui a permis l'installation de nombreuses espèces de gibier, d'où le développement de la chasse comme composante essentielle de l'activité touristique.

A cet égard, la province d'Azilal, par la clémence de son climat, et par l'existence d'eau et d'aliments pour le gibier, est une zone que l'on peut qualifier de giboyeuse. Le sanglier, le lièvre, le perdreau et le pigeon y constituent le gibier le plus fréquent. Le gibier migrateur (tourterelle) et le gibier d'eau se font par contre, relativement rares. En moyenne, environ 2000 chasseurs sont contrôlés annuellement. Les prélèvements atteignent 4397 perdreaux, 275 lièvres et 157 pigeons.

Pour ce qui est du grand gibier, le nombre de battues moyennes est de l'ordre de 15 battues avec une moyenne de 3 sangliers par battue.

En matière d'amodiation du droit de chasse, il y a lieu de signaler que c'est le moyen le plus efficace pour l'organisation de la chasse et des chasseurs aussi bien au niveau régional qu'au niveau national. Ainsi, la superficie amodiée au 31-12-2004 s'élève à 62 000 ha, répartis comme suit :

- 27 550 ha au profit des associations de chasse, divisés en 12 lots de gibier sédentaire.
- 34 450 ha au bénéfice des sociétés de chasse touristiques dont :

- * 4 lots pour le gibier sédentaire sur une superficie de 27 300 ha ;
- * 1 lot pour gibier migrateur sur 7 150 ha (tourterelle) ;
- * 1 lot provincial de 5 000 ha qui s'ajoute à ces amodiations.

Au cours de cette saison (2004), cinq lots ont été amodiés à cinq associations de chasse occupant une superficie totale de 8780 ha. En matière, de conservation des ressources cynégétiques, le réseau de réserves de chasse institué, et dont la superficie totale atteint 129960 ha, offre un site favorable à la sauvegarde des espèces de gibier et de faune sauvage en général, du moment que les réserves jouent également le rôle de pépinières à gibier pouvant alimenter les territoires voisins. Le jeu de réserves triennales institué pour la période 2003 – 2006 comprend :

- réserves permanentes : 44550 ha
- réserves triennales : 93410 ha

La moyenne des prélèvements par chasseur et par espèce diffère d'une année à l'autre. Généralement, avec le développement rapide des sociétés et des associations de chasse, depuis la mise en œuvre de l'amodiation du droit de la chasse, la faune sauvage n'a cessé de régresser. Les mesures prises par l'Administration des Eaux et Forêts pour organiser la chasse n'ont pas pu arrêter la dégradation de la faune. La dégradation des biotopes et des parcours, sous l'effet de la pression humaine, et le maintien du braconnage sont autant de facteurs qui menacent la faune.

Certes, les efforts de reboisement entrepris dans les terrains collectifs ces dernières années ont favorisé la reconstitution de la faune sauvage dans les dits secteurs, mais ils demeurent insuffisants pour sauvegarder le potentiel cynégétique, d'où la nécessité d'impliquer davantage les secteurs concernés (Eaux et Forêt, Ministère de l'Agriculture, associations ...) dans la gestion de ce patrimoine et d'instaurer une politique qui vise sa sauvegarde et son enrichissement. La mise en place d'un statut spécifique pour la chasse touristique, l'implication directe des amodiataires dans la gestion des lots et l'encouragement de la création des sociétés de chasse contribueront certainement à limiter la dégradation du patrimoine cynégétique de la Région et du Maroc en général.

LES LACS NATURELS

A l'exception des Lacs temporaires de dolines perchés le plus souvent sur les fonds élevés de vastes synclinaux démantelés, il existe un seul lac naturel dans la région. Il s'agit du **Lac Izourar**, situé à 2526 m d'altitude, au cœur de la haute montagne sous les crêtes de l'Azourki, au Nord, qui le dominant de leur 3700 m et les pentes du Waougoulzat qui le dominant au sud (3763 m) au fond de la grande auge glaciaire de Tiflouado. En hiver, le lac est pris par les glaces dans son manteau blanc. Et en été, si les précipitations

sont faibles, l'izourar qui peut occuper à la fin du printemps plus de 100 hectares, se transforme en simple marécage au milieu des pâturages.

LES LACS ARTIFICIELS

Lac Timi-n-Outine : c'est un petit lac à 794 m d'altitude, réalisé par la construction du barrage de même nom, juste en aval du barrage Moulay Youssef, réplique de celui d'Aït Ouarda, à l'aval de Bin El Ouidane. Il s'agit d'un plan d'eau de moindre importance piscicole ; c'est pourquoi, il est moins fréquenté.



Lac Aït Ouarda : c'est un magnifique lac, situé à quelques kilomètres à l'aval de la retenue du barrage de Bin El Ouidane, sur l'oued El Abid, aux eaux froides et vertes qui reflètent les versants très boisés. Il s'agit d'un lac compensateur des éclusées de l'usine hydroélectrique et des lâcheurs à l'irrigation qui ne sont pas pratiqués aux même débit ni au même moment. Ce Lac est assez peuplé de poissons et suffisamment fréquenté par les pêcheurs. Il a été amodié auparavant à la société « Chapour ».

Lac Aït Aadel : à 878 m d'altitude et d'une superficie de 1 200 ha, le lac Aït Aadel est constitué par le barrage Moulay Youssef établi sur l'oued Tassaout avant son débouché en plaine. C'est un très beau lac encadré de hauts versants de marnes rouges, couverts de maquis. Il s'agit d'un lac compensateur aussi. Le Lac Aït Aadel ressemble beaucoup à celui de Bin el Ouidane dont il est le modèle réduit. Sa fréquentation par les pêcheurs est moyenne; il est toujours menacé par les crues.

Lac Bin El Ouidane : il est situé à 36 Km au Nord –Est de la ville d’Azilal et au sud de Ouaouizaght, sur l’Oued El Abid, le principal affluent de l’oued Oum Er Rabia. Il retient les eaux de l’oued Abid et celles de l’oued Ahençal. Il s’agit d’un édifice grandiose, comme en témoigne sa centrale hydroélectrique qui produit le quart du courant électrique marocain.

Avec une superficie de 3800 hectares et de 18 Km de rivages, ce lac offre des possibilités à tous les sports nautiques (natation, voile, planche à voile), mais aussi à la pêche sportive (Blak-bass, Sandre, Brochet) et à la chasse sur les hauteurs boisées environnantes.

Photo n°3 : Lac Bin el ouidane, (A.Cogrel)

C’est le plan d’eau le plus fréquenté de la Région en raison de son potentiel piscicole assez important ; les pêcheurs y réalisent des prises non négligeables. Ce site exerce une forte attraction sur les touristes marocains et étrangers. Il dispose d’une infrastructure d’accueil en voie de renforcement et relativement variée : hôtel, résidence touristique 2^{ème} catégorie, maison d’hôtes, camping, restaurant. A cette structure s’ajoutent de nombreux projets en cours : 3 auberges 2^{ème} catégorie et une maison d’hôte, reflet de sa forte attraction sur les investisseurs.

Mais la fragilité du site, liée aux conséquences de son aménagement et de l’implantation du barrage, nous interpelle pour anticiper toute forme de dégradation qui pourrait survenir à partir d’une exploitation irrationnelle de ses potentialités.

C’est pourquoi l’Inspection Régionale de l’Aménagement du Territoire avait proposé un plan d’aménagement sur la base duquel le Conseil Régional, en partenariat avec l’Agence Urbaine, ont convenu de réaliser le PAC associant le site à son environnement géographique, économique, social et environnemental.

- **Le Lac Ahmed El Hansali** : c’est un lac constitué par le barrage Ahmed El Hansali à 950 m d’altitude sur l’oued Ahançal . Il est situé à 6 Km de Zawiyat Cheikh dans la commune d’Aït Oum El Bakht .

Ce site est accessible depuis la route nationale n°8. C’est un centre d’estivage par excellence. Il est visité par des milliers de nationaux, mais aussi par des étrangers. Ces derniers se constituent essentiellement de groupes touristiques effectuant la liaison

Fès–Marrakech, dans le cadre du circuit des villes impériales. Le site dispose seulement d'une infrastructure d'accueil très modeste, composée d'un hôtel non classé. L'ouverture de quelques auberges est prévue prochainement car le site offre des conditions très favorables pour le développement des loisirs liés à l'eau :

DES SITES PITTORESQUES DONT LA MAJORITE SONT DECLARES « SITES D'INTERET BIOLOGIQUE ET ECOLOGIQUE »

LES CASCADES D'OUZOUD

Le site d'Ouzoud est situé à 36 Km à l'ouest de la ville d'Azilal, sur le territoire de la commune de Aït Taguella, à 56 Km du site de Bin el Ouidane et à 160 Km de Marrakech. Il est accessible par des routes goudronnées en bon état : RR n° 304 et 306 via Azilal et RP n° 3105 et 3100 via Aït Attab.

Niché au cœur des montagnes du Moyen Atlas, ce site offre une diversité de paysages très attractifs. Des chutes d'eau de plus de 100 m de hauteur se jettent, auréolées d'un arc- en ciel quasi permanent, dans une cuvette de roches calcaires au milieu d'une végétation luxuriante . Ces chutes servaient et servent toujours à faire tourner une douzaine d'antiques petits moulins à grains qui se trouvent à son sommet. Au crépuscule, on peut observer des familles de signes au milieu d'une variété d'arbres . C'est un site de renommée internationale, puisqu'il accueille annuellement des milliers de visiteurs marocains et étrangers . Ouzoud a été classé par dahir du 8/2/1943 par les Eaux et Forêts comme site d'intérêt biologique et écologique. Il forme avec les gorges de l'Oued El Abid (à 7 km) et la célèbre **Zaouia de Tanaghmalte** , un circuit touristique d'une grande importance écologique, culturelle et artistique. De par ses potentialités aquatiques et topographiques, il offre des conditions très favorables à la pratique des excursions, la randonnée pédestre, la chasse, l'escalade, le parapente ; d'où l'afflux des randonneurs et des groupes transitant dans le cadre de voyages organisés. Mais, ces touristes ne sont que de passage faute de structures d'hébergements et de produits touristiques valorisant le patrimoine naturel et culturel du site.

Les équipements opérationnels sur la place (4 hôtels non classés, 1 camping) sont insuffisants et ne répondent pas aux attentes des touristes nationaux et étrangers. Le développement spontané des échoppes sur le site risque de renforcer la dégradation du potentiel naturel et culturel. C'est pourquoi le Conseil Régional et l'Agence urbaine ont lancé une étude pour l'élaboration d'un plan d'aménagement du Centre d'Ouzoud, et ce dans le but de déterminer l'implantation des unités d'hébergements, de restauration, de loisirs, tout en veillant à sauvegarder l'équilibre fragile des écosystèmes.

LE SITE D'AÏN ASSERDOUNE

Aïn Asserdoune est une **source vaclusienne**, située à 640 m d'altitude, avec un débit pouvant atteindre jusqu'à 1500l/S. Perchée à 2 Km au Sud –Est de la ville de Beni Mellal, Aïn Asserdoune est accessible directement par voie goudronnée dénommée « circuit touristique » qui part du centre ville.

L'eau de la source est captée en aval pour l'irrigation et l'alimentation en eau potable de la ville. Son environnement immédiat est valorisé par l'existence d'un **Ksar** du même nom, sous forme d'un bâtiment massif de pierre et de pisé, qui offre un merveilleux panorama sur l'ensemble du périmètre irrigué du Tadla.

Aïn Asserdoune est une zone arborée où les jardins alentours exercent une forte attraction sur les touristes nationaux et étrangers. Ce site constitue, avec l'ensemble du secteur composé essentiellement du **Jbel Tassemmit**, du **plateau d'Ighergher**, de la **source Boukari** à Foum El Anser, des **cascades d'Amzar** et des **gorges de Taghzirt**, un circuit touristique de grande valeur, propice à la randonnée pédestre, équestre et à dos de mulet.

L'infrastructure du site se réduit au seul café et à quelques kiosques et boutiques offrant des produits alimentaires et des articles de souvenirs. Le renforcement de l'attractivité du site nécessite de repenser totalement le rôle du Ksar pour en faire un point de rencontre touristique aussi bien pour les nationaux que pour les étrangers. Ces derniers, notamment les clients du circuit des villes impériales, pourraient y trouver une structure de restauration ou une exposition permanente où serait présenté un aperçu historique et des données sur le Ksar lui-même, sur la ville de Béni Mellal et sur la plaine de Tadla.

La restauration de l'ensemble du **Borj Aïn Asserdoune** et le réaménagement de l'espace externe prévus en 2007, dans le cadre des actions Tourisme Interne dans la Région de Tadla – Azilal, renforceront certainement l'attractivité du site.

LE SITE DE TAGHBALOUT N-OUHLIMA

Situé à 2 km au Nord–Est d'El Ksiba, à 1100 m d'altitude, il fait partie de la commune urbaine d'El Ksiba, où il occupe une superficie d'environ 100 hectares. Il s'agit d'un centre d'estivage avec plusieurs sources et ruisseaux. C'est un espace boisé (chênes verts, genévriers, cades, pins, acacias, peupliers...). Les routes d'accès à ce site sont les RR n°317 et la RP n°3208 et 3204.

Taghbalout-n-Ouhlma demeure un espace très prisé par les campeurs. Il dispose d'une infrastructure modeste, composée d'une piscine et de quelques terrains de sports. Le site recèle des conditions tout à fait favorables pour le développement du tourisme, mais à condition que soit mise en œuvre une véritable stratégie d'aménagement et de renforcement de la structure d'accueil. Un camping en construction devait être achevé en 2006.

LE SITE DE TABANT (VALLEE DES AÏT BOU GUEMEZ).

Fig 4 : le centre du village de Tabant (A.cogrel)



C'est une haute vallée d'altitude encaissée entre les hauts massifs au sud du Jbel Azourki , à l'Est du Jbel Rhat et Anghmar. Elle se localise dans la commune de Tabant à environ 13 Km d'Aït Bou Oulli, à 91 Km de la ville d'Azilal et à 166 Km de Marrakech. Elle est accessible à partir de la ville d'Azilal par route régionale 3107 ou par RR 304–RN8 via Béni Mellal.

Sa superficie est d'environ 400 Km². C'est **un site touristique par excellence** : environnement de qualité, architecture traditionnelle des villages, traces fossilisées de dinosaures, arts populaires, coutumes et traditions.

Grâce à cette richesse, ce site a acquis une grande renommée à l'échelle nationale et internationale. Il connaît une fréquentation touristique très importante des nationaux et des étrangers, notamment les passionnés de la nature et du dépaysement. Ce site offre à ses visiteurs la possibilité de pratiquer l'escalade, les excursions, la

randonnée pédestre, équestre, en VTT, randonnée à Ski, la parapente. Il constitue le point de départ de plusieurs grandes randonnées vers les communes avoisinantes et vers Ouarzazat et Imilchil.

La vallée de Aït BouGuemez est l'une des quatre communes rurales ayant bénéficié de l'expérience pilote du Haut Atlas Central en matière de développement du tourisme de montagne entre 1983 et 1993. Elle abrite **l'unique centre de formation aux métiers de montagnes au Maroc** : le centre de Tabant

Le site dispose d'une infrastructure d'accueil non négligeable composée de 13 gîtes classés, une auberge non classée, six gîtes non classés. Cette structure s'est renforcée en 2006 par une maison d'hôtes, une auberge 2^{ème} catégorie, l'extension d'une auberge ; une auberge de 1^{ère} catégorie est en cours d'étude.

LE SITE DE ZAOUATE AHANÇAL

Il est situé au Nord –Est du centre de Tabant , dans la commune rurale de Zaouit Ahançal , à environ 59 Km de piste et à 82 Km de la ville d'Azilal via Aït M'Hamed . Ce site est accessible à partir d'Azilal via Ouaouizeght par route goudronnée jusqu'à Tilouguite puis par une piste de 44 Km.

Zaouiat Ahançal constitue un **village typique du monde berbère**, réputée par son environnement de qualité (montagnes , forêts, oueds , gorges, sources) et par sa richesse patrimoniale qui se manifeste dans les danses , les chants , les contes, l'architecture des habitations, les greniers collectifs , les sanctuaires, l'artisanat , la gestion des ressources communautaires...

A côté de ces richesses, le site offre aux visiteurs de plus en plus nombreux, nationaux et étrangers, des conditions favorables pour la pratique de plusieurs activités sportives (chasse, pêche, randonnée, rafting, Kayak). Il constitue le point de départ de plusieurs grandes randonnées vers les zones environnantes dont Imilchil et Ouarzazate même.

Comme les Aït BouGuemez, ce site a fait l'objet du projet Haut Atlas Central (PHAC) en matière de développement du tourisme de montagne entre 1983 et 1993.

Il dispose d'une infrastructure d'accueil non négligeable représentée par 5 gîtes classés d'une capacité de 26 chambres . Cette structure s'est renforcée récemment par l'ouverture d'un gîte de 6 chambres (30 lits et places) et par l'aménagement d'un autre. Le renforcement de l'attractivité de ce site est largement tributaire de son désenclavement et de la réhabilitation de son patrimoine culturel.

LE SITE D'ANERGUI

Anergui est une localité charnière entre le Haut Atlas et le Moyen Atlas, au sud de Béni Mellal. Ce site est situé à environ 34 Km à l'Est du village de Tamga et de 80 Km de la ville d'Azilal. Deux pistes permettent de s'y rendre. La plus directe part d'Ouaouizeght et

rejoint la vallée de l'Assif Melloul, près de Tamga et du rocher de la cathédrale. La seconde qui part de Tagleft, à une quarantaine de kilomètres au Nord-est de Ouauizeth, est en cours de recouvrement.

Il s'agit d'une vallée profonde où la beauté du site le dispute au pittoresque. Elle est très riche en patrimoine architectural offrant des randonnées dans **des paysages magnifiques : forêts, rivières, Ksours, grottes, gorges et cavernes**. Le site constitue un lieu de passage des randonneurs vers le centre d'Imilchil, mais aussi un point d'accès des touristes en provenance d'Errachidia vers Azilal et ses environs.

Anergui, avec ses potentialités touristiques, offre à ces visiteurs une variété d'activités sportives telles que les randonnées, la chasse et l'escalade. Le site abrite **un gîte (Wihalane)** assez connu des visiteurs et qui accueille toute l'année des randonneurs de passage, des solitaires, des familles, des groupes... Ce gîte, ouvert en 1997 au débouché des gorges d'Assif Melloul, à l'extrémité ouest de la vallée, est construit de manière traditionnelle en pierre, pisé et couverture d'argile. A ce gîte, il faut ajouter un autre non classé de 3 chambres (16 lits et places) et 2 autres sont en cours d'aménagement. Mais l'enclavement de la vallée, les difficultés et le coût élevé des transports freine jusqu'à présent un équipement meilleur des gîtes.

LE SITE D'AÏT BOU OULLI

Il est situé dans la commune rurale d'Aït Bou Oulli (Caïdat de Tabant) à 24 Km de Tabant et à 77 Km de la ville d'Azilal. L'accès se fait par Imi-n'Ifri via Imi-n-Ouak, sur environ 60 Km de piste, ou bien par sentiers piéto-nniers via Tizi-n-Rouzoute. Il s'agit d'un site magnifique qui recèle des paysages naturels d'une extrême beauté dont de belles forêts de pin. Il offre également de nombreux villages à architecture traditionnelle dont le plus important est celui **d'Abachkou** (village fortifié), des oasis de noyers. C'est aussi un site **des gravures rupestres** dont les plus importantes se trouvent à Tizi-n-Tirghiste. Cette richesse constitue un patrimoine touristique de très grande valeur.

Aït Bou Oulli est considéré également parmi les communes rurales où l'activité artisanale est très développée, notamment **le tissage et la poterie**. Elle fait partie des quatre communes ayant bénéficié de l'expérience pilote en matière de développement du tourisme de montagne dans le cadre du programme PHAC.

Ce site constitue une étape de passage et point de départ de plusieurs grandes randonnées. Il offre aussi aux visiteurs l'opportunité de pratiquer de nombreuses activités sportives de montagne : randonnées équestre, pédestre, en VTT, excursions vers l'arrière pays. L'infrastructure d'accueil du site se limite à 1 gîte classé d'une capacité de 4 chambres et 4 gîtes non classés. Cette structure est renforcée récemment par l'ouverture de 3 nouveaux gîtes.

LE SITE DES GORGES DE TARHZIRTE

Situé à 20 Km au Nord –Est de la ville de Beni Mellal, le village de Tarhzirte est le point de départ d'une randonnée pédestre ou à dos de mulet fascinante en remontant Aqqa-n-Ouhançal jusqu'au village qui porte ce nom. Ses gorges boisées de chênes verts et peuplées de singes magots , renferment de nombreuses grottes et abris sous roches utilisés encore aujourd'hui par les bergers, durant les périodes de transhumance .

LE SITE AVEN DES OURS

L'Aven des Ours, gouffre subvertical de 117 m de profondeur, est à 6 km à vol d'oiseau au sud-ouest d'El Ksiba. Il se localise au Nord –Est de Aïn Tamoujdoute, à environ 1650 m d'altitude. Il s'ouvre dans la partie supérieure de la vallée de Chqunda. L'Aven des ours est accessible soit à 5 Km de route à partir de la RR 317 au sud d'El Ksiba, soit à 8 Km de marche à partir d'une très belle piste forestière.

L'environnement boisé est propice à la randonnée; de nombreuses colonies de singes magots peuplent la forêt avoisinante.

LE SITE DE TAADLOUNT

Le village de Taâdlount constitue un habitat typique du Moyen Atlas. Il se caractérise par ses maisons basses de pisé et de crépis de torchis à toit plat. Il se localise au sud–est d'Aghbala, à plus de 1530 m d'altitude. Sa cédraie, à laquelle on accède facilement par une piste de 27 Km, s'étend entre 1800 et 2500 m d'altitude environ. La vallée d'Assif N'ourine, à 2500 m environ et jalonnée de beaux boisements de pin d'Alep, constitue une zone propice aux randonnées pédestres. Ce site dispose d'atouts importants pour la pratique des activités sportives de la montagne et surtout la chasse.



Photo n°4 : Imi N Ifri (A.Cogrel)

LE SITE D'IMI-N-IFRI

Le pont naturel d'Imi-n-ifri est situé à 6 Km à l'Est de la ville de Demnate, à 75 Km de la ville d'Azilal et à 120 Km de Marrakech. Il est accessible par la route régionale 307, partant de Demnate à Tifni . Creusé dans une falaise par l'écoulement des eaux, il constitue avec ses formes et sa structure une véritable curiosité de la nature où de nombreux oiseaux trouvent refuge. **C'est un site à grande importance touristique** : du haut de ses 70m, le pont est formé de stalactites qui ne manquent pas d'effet autant sur les scientifiques épris de connaissance sur le processus de formation des grottes que sur les touristes passionnés par la découverte de la nature. Sa position géographique en fait un passage important des touristes vers la haute vallée de Tassaout ou vers ou en provenance d'Ouarzazate. Il est bien connu des agences de voyage qui en proposent la visite, associée à celle du site d'Ouzoud. A signaler que ce site a été classé par arrêté visiriel de 1949 et retenu par l'administration des Eaux et Forêts comme SIBE.

Les activités sportives praticables sont : la chasse, les excursions, la randonnée dans toutes ses formes. Les équipements opérationnels présents sur le site sont : un gîte classé d'une capacité de 20 lits ; une auberge classée 2^{ème} catégorie est en cours de construction.

LE SITE DE TIHOUNA –N- AOIJGAL

C'est un site unique au Maroc à l'Est de la ville de Bni Mellal, situé dans la commune rurale de Bou- Tferda, au Sud d'El Ksiba et accessible par les routes RR 317, RP 3218 et RP 3218 (60 Km de route goudronné à partir d'El Ksiba et 19 Km de piste) . Ce site tire son originalité d'un environnement naturel spectaculaire associé à un intérêt humain et socio culturel de premier ordre.

Les gorges de l'oued Attach qui forment une reculée impressionnante au niveau du site, sont jalonnées de dizaines de petites demeures de pierres sèches et de pisé (greniers collectifs) alignées sur la rive de l'oued et donnant sur un grand vide, construites, il y a plusieurs siècles par les tribus des Aït Abdi.

La plus spectaculaire d'entre elles est **le grenier fortifié d'Aoujgal** dont le site (falaises abruptes), les fortifications et les modes d'accès (gradins en dalles de pierres taillés dans la roche –mère) sont exceptionnels, hors du commun.

Tamda :

Tamda est une source pérenne, localisée à l'intérieur de la ville de Zaouiyat Echeikh. Elle s'étend sur une superficie de 14 hectares environ. Ce site représente une potentialité paysagère et foncière importante pour la ville et une opportunité stratégique pour l'aménagement d'un parc vert de promenade, de détente et de loisir. Il constitue un lieu de rencontre par excellence pour la population locale.

LE SITE DE TAMGA AMSAFRANE

A 15 kilomètres de Tillouguite, entre Ouaouizeght et Anergui, l'imposante « cathédrale » de rochers, avec ses 600 mètres de paroi verticale, domine le site de Imi n'Wareg au bord de l'assif Ahansal. L'accès au sommet, d'abord par le flanc sud-est, puis les vires de la face ouest, est réservé aux randonneurs confirmés ne craignant pas de s'engager dans les passages aériens aménagés par les bergers dans la dernière partie de l'escalade pour donner à leurs troupeaux accès au plateau sommital.

Le site de Tamga est très riche en potentialités naturelles et culturelles. Il se distingue par une formation géologique importante en forme de temple. Il a été retenu par l'administration des Eaux et Forêts en tant que SIBE. Il fait l'objet d'un projet relatif aux aires protégées, financé par le Fond pour l'Environnement Mondial et le Gouvernement marocain.

Ce site offre plusieurs opportunités pour le touriste passionné de la découverte de la nature, avec la possibilité de pratiquer de nombreuses activités sportives telles que la pêche de la truite, la randonnée sous toutes ces formes, l'escalade. Son infrastructure d'accueil demeure modeste, composée d'un gîte de 3 chambres (16 lits et places) en cours de classement; un autre gîte est actuellement en cours d'aménagement.

L'augmentation de son attractivité dépend des efforts d'aménagement engagés et surtout de son désenclavement. Comme nous l'avons souligné, la plupart de ces sites, vu leur intérêt en terme de biodiversité et l'importance des richesses naturelles qu'ils englobent, a été déclaré **site d'intérêt biologique et écologique (SIBE)**.

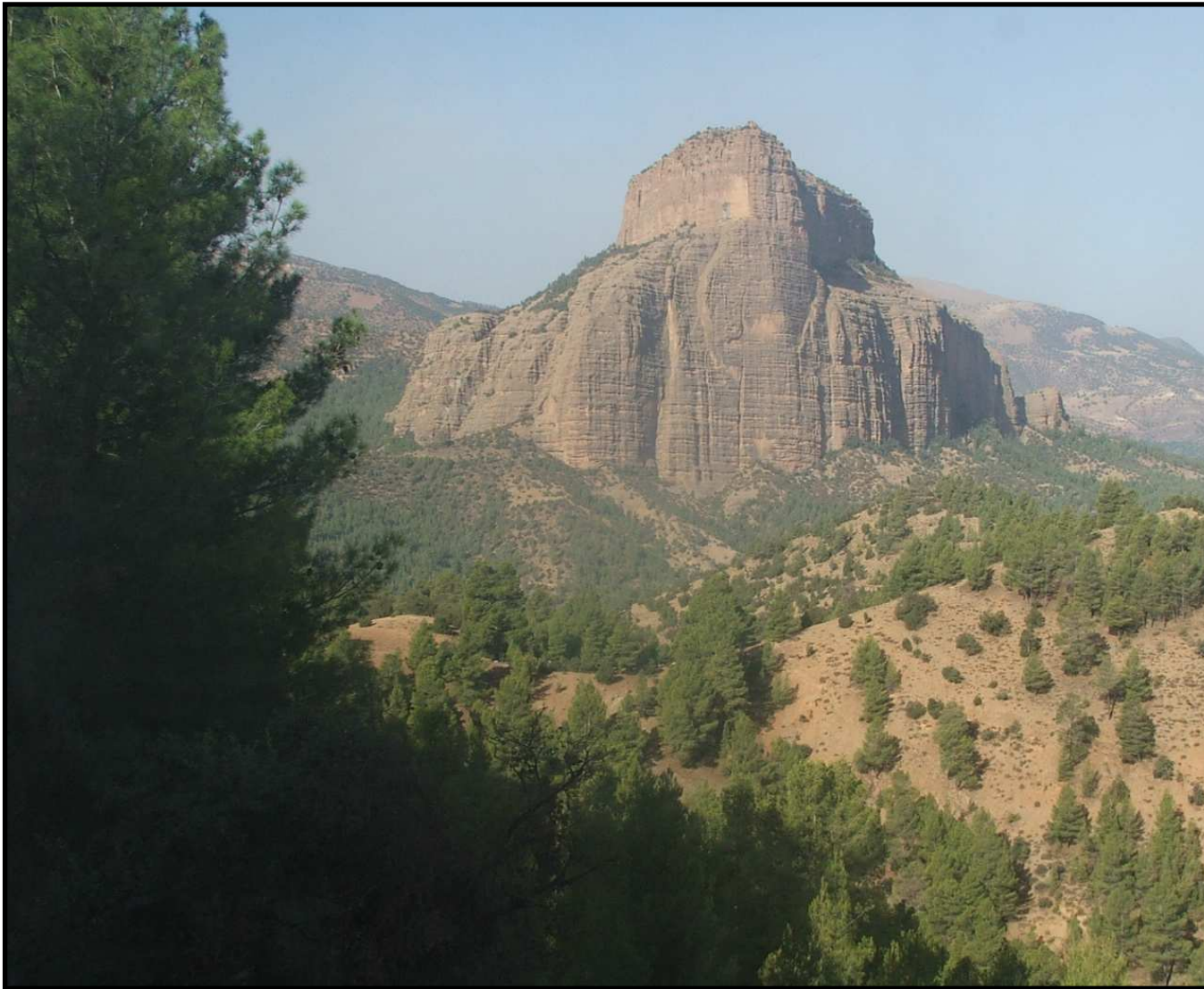


Photo n°5 : La cathédrale de Tamda (A.Cogrel)

Le tableau ci-après rend compte de l'état général de ces SIBE-S tant au plan de leurs caractéristiques (superficie, accès, faune existante) qu'à celui de leur gestion et exploitation.

Tableau n°5: Les SIBE de la Région de Tadla–Azilal -2005

Province d'Azilal

Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE)	Superficie	Distance de Beni Mellal	Distance d'Azilal	Accès (voiture/ mulets/à pieds)	Esoèces animales existantes	Organisme chargé de la gestion	Possibilités d'hébergement (Hôtels, Gîtes/ Auberge, Camping, autre)
Cascades d'OUZOUND	100 Ha	112 Km	32 Km	Voiture	Signe magot, Pigeon, sanglier, Lièvre, perdrix ...	Autorités locales	HOTELS AUBERGE CAMPING
TAMGA	8500 Ha	92 Km	98 Km	Voiture, mulet, à pieds	signe maggot, porce-épic, ratel, loutre, genette	Services provinciaux des eaux et forêts	GITES CAMPING
IMI NIFRI	2500 Ha	160 Km	76 Km	Voiture	Signemagot, pigeon, sanglier, lièvre, perdrix ...	- autorités locales - services provinciaux des eaux et forêts	AUBERGE CAMPING
SIDI MESKOUR	5000 Ha	214 Km	130 Km	Voiture	sanglier lièvre perdrix renard palombe rapaces	autorités locales services provinciaux des eaux et forêts	-
JBEL TAZERKOUNT	15000 Ha	66 Km	42 Km	Voiture	singe magot écureuil de barbarie porc-épic loutre genette Langouste	- autorités locales - services provinciaux des eaux et forêts	

					Chat gante		
AQQA OUABZAZA	3000 Ha	107 Km	38 Km	Voiture/mulets	aigles tortue mauresque caméléon vulgaire lézards couleuvre a capuchon vipère de l'atlas	-autorités locales - services provinciaux des eaux et forêts	
OUED LAKHDAR	-	44 Km	128 Km	Voiture/mulets	Invertébrés (ephemicopteres,trichopteres et plecoptzerzes) bergeronnette...	- autorités locales - services provinciaux des eaux et forêts	GITES

Province de Beni Mellal

Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE)	Superficie	Distance de Beni Mellal	Distance D'Azilal	Accès (Voiture/mulets/àpieds)	Expèces animalières existantes	Organisme chargé de la gestion	Possibilités d'hébergement (Hôtels, Gîtes / Auberge, Camping, autre)
Deroua	700 Ha	24 Km environ	120 Km environ	Voiture	Sanglier, lièvre, perdreau	Centre de Développement Forestier (CDF) de Beni Mellal	Etablissement hôtelier de Beni Mellal
Boukbou	888 Ha	55 Km	130 Km	Voiture	Sanglier, lièvre, perdreau, singe, magot, chacal, palombe, corbeaux...	CDF d'El Ksiba	Auberge à El Ksiba
Tizi N'Ait Ouirra	1400 Ha	60 Km	140 Km	Voiture	Porc épic, loutre, genette, mangouste,	CDF d'El Ksiba	Auberge à El Ksiba

					ichneumon, chat ganté, panthère, singe magot, mouflon à manchette		
--	--	--	--	--	--	--	--

En outre, ces immenses richesses naturelles et ressources patrimoniales en voie de dégradation semblent éveiller la conscience des pouvoirs publics et acteurs locaux qui ont, entre autres, entamé la construction d'un immense projet dit « Géoparc de Mgoun » (voir encadré ci-après)

Encadré n°3: Le Géoparc de M'goun

L'histoire de cette région remonte à des millions d'années constituant un secteur géologique privilégié, caractérisé par la présence de célèbres et spectaculaires traces de pas de dinosaures sauropodes et théropodes dont le site préhistorique d'Iroutane se trouvant à 7 Km environ d'Imi-n-Ifri, constitué d'un ensemble de dalles horizontales réparties sur 2 hectares environ et présentant des empreintes de dinosaures fossilisée, est la preuve tangible.

En outre la découverte d'un squelette presque complet d'un sauropode dénommé Atlasaurus imlajei et qui est actuellement en exposition au musée des sciences de la terre du Ministère de l'Energie et des Mines, témoigne de la richesse géologique et paléontologique de cette région. S'étendant sur un territoire de 11950 km² et englobant 15 communes de la province d'Azilal et 44 communes de la province de Beni Mellal, ce site est sélectionné pour la richesse et la fragilité de ses patrimoines.

Conjuguée à une richesse naturelle, architecturale et culturelle, ce site devient vulnérable à cause de la pression des habitants démunis laissés pour compte depuis des décennies ainsi que des longues années de sécheresse qu'a connues la région. Englobant le piémont et la dorsale montagneuse du Moyen Atlas et du Haut l'Atlas, cet espace géographique est l'objet du projet du Ggéo parc M'goun. Le piémont, constitue un espace tampon entre la plaine du Tadla et la montagne. Il héberge un certain nombre d'activité artisanal et une agriculture traditionnelle qui, avec le temps, pourrait avoir un regain d'intérêt dans le cadre d'une agriculture bio diversifiée. La dorsale montagneuse de l'Atlas, qui traverse le territoire du Nord – Est au Sud-ouest, est un espace qui reste à découvrir et présente un potentiel touristique immense.

C'est aussi un espace favorable à de micro exploitations tournées vers une production végétale et animale naturelle mais qui

exige - du fait de sa fragilité – une approche et une planification réfléchie et bien adaptée à ses particularités. Aussi ce projet s'inscrit-il dans une démarche récente voulue par l'Etat et relayé par la Région Tadla Azilal, pour assurer à son territoire une dynamique de développement économique et social durable tout en tenant compte des particularités propres au Haut Atlas Central et de la qualité de ses richesses naturelles, géologiques et culturelles, ainsi que de son identité.

C'est la tâche à laquelle va s'atteler l'initiateur du projet : l'Association de Protection du Patrimoine Géologique du Maroc (l'APPGM) avec le Conseil Régional Tadla Azilal ainsi que le Groupement des communes du Haut et Moyen Atlas, le Groupement des communes de Beni Mellal pour la protection du Géoparc M'Goun, et le Conseil Provincial de Beni Mellal .

Ses objectifs peuvent être résumés dans la promotion, la valorisation et le développement du patrimoine géologique, architectural et des richesses naturelles de la Région Tadla – Azilal . La réussite de ce projet demeure largement tributaire de la stratégie, tant attendue, qui sera mise en place d'une part, et de l'implication directe de la population dans la gestion de certains éléments du Géoparc, de l'autre. (voir plus loin, les acteurs)

PATRIMOINE MONUMENTAL CLASSIQUE ET PATRIMOINE VERNACULAIRE.

QUELQUES REPERES HISTORIQUES

Pour mieux situer les éléments patrimoniaux relatifs à ce volet ainsi qu'à ceux correspondant aux entités ethnologiques qui vont suivre, il est utile de rappeler à travers un bref historique les principales phases et quelques dates charnières de l'évolution des populations et des sociétés de la région étudiée.

RAPPEL HISTORIQUE SUR LE PEUPLEMENT ET L'APPROPRIATION DE L'ESPACE

La plaine du Tadla et souvent le dir lui-même ont presque toujours fait partie du bled Makhzen. Disputés entre les dynasties rivales qui se sont installées tour à tour ou simultanément dans le Nord et dans le Sud du Pays avec Fès, Meknès ou Marrakech comme capitale, le Tadla a été cité dans maints textes et on en connaît assez bien l'histoire. Il n'en est pas de même pour la montagne qui appartenait en grande partie au bled Siba jamais assujéti au Makhzen central et dont on n'en a, dans le silence des textes, que de rares échos souvent confus.

A l'aube des temps historiques , le **Tadlas** était peuplé de Berbères du groupe Branès et probablement des Masmouda, agriculteurs sédentaires et constructeurs de cités, dont la première à être nommée dans l'histoire de la Région, vers le 9^{ème} siècle, est Médinat-ed-Day, proche de la Beni Mellal actuelle. Puis des Berbères nomades Zenata fondèrent un Royaume du Tadla au 11^{ème} siècle.

Arriva peu après la vague des Almoravides, Berbères Sanhaja venus du Sahara, dont la capitale fut Fès et qui jalonnèrent le Tadla de forteresses. Leur succédèrent, venant de l'Anti-Atlas, les Almohades, dynastie berbère masmoda dont la capitale fut Fès. Dès lors, le Tadla fut disputé entre ces deux dynasties et les Almohades durent recourir aux tribus arabes hilâliennes dont certaines fractions s'installèrent, comme les Jaber et les klott, dans le Tadla. Au 13^{ème} siècle, le Tadla fut encore l'enjeu des dynasties suivantes et passa sous la coupe des Mérinides puis des Saadiens au 16^{ème} siècle, mais leur autorité fut mise en échec par les Zawiya dont celle de Dila proche de l'actuelle Zaouiet – ech- Cheikh, sur le haut Oum Er Rbia .

Ce sont les chorfa Alaouites venus du Sahara qui rétablirent l'autorité du pouvoir central du Makhzen. Moulay Ismaïl, le plus connu des unificateurs, installa des tribus guich dans le Tadla (dont les Aït R'baâ encore implantés autour de Qasbat Tadla) pour renfoncer cette zone stratégique face à la montagne berbère. Dès lors, le Tadla administré directement par des fonctionnaires Makhzen fait figure de Province relativement stable dont la population devient en majorité arabophone. On ne sait que peu de chose de la montagne, mais la diversité de l'aspect des individus, de l'habitat, des genres de vie, des costumes, traditions et légendes, laisse pressentir une grande diversité d'origine et une histoire très complexe.

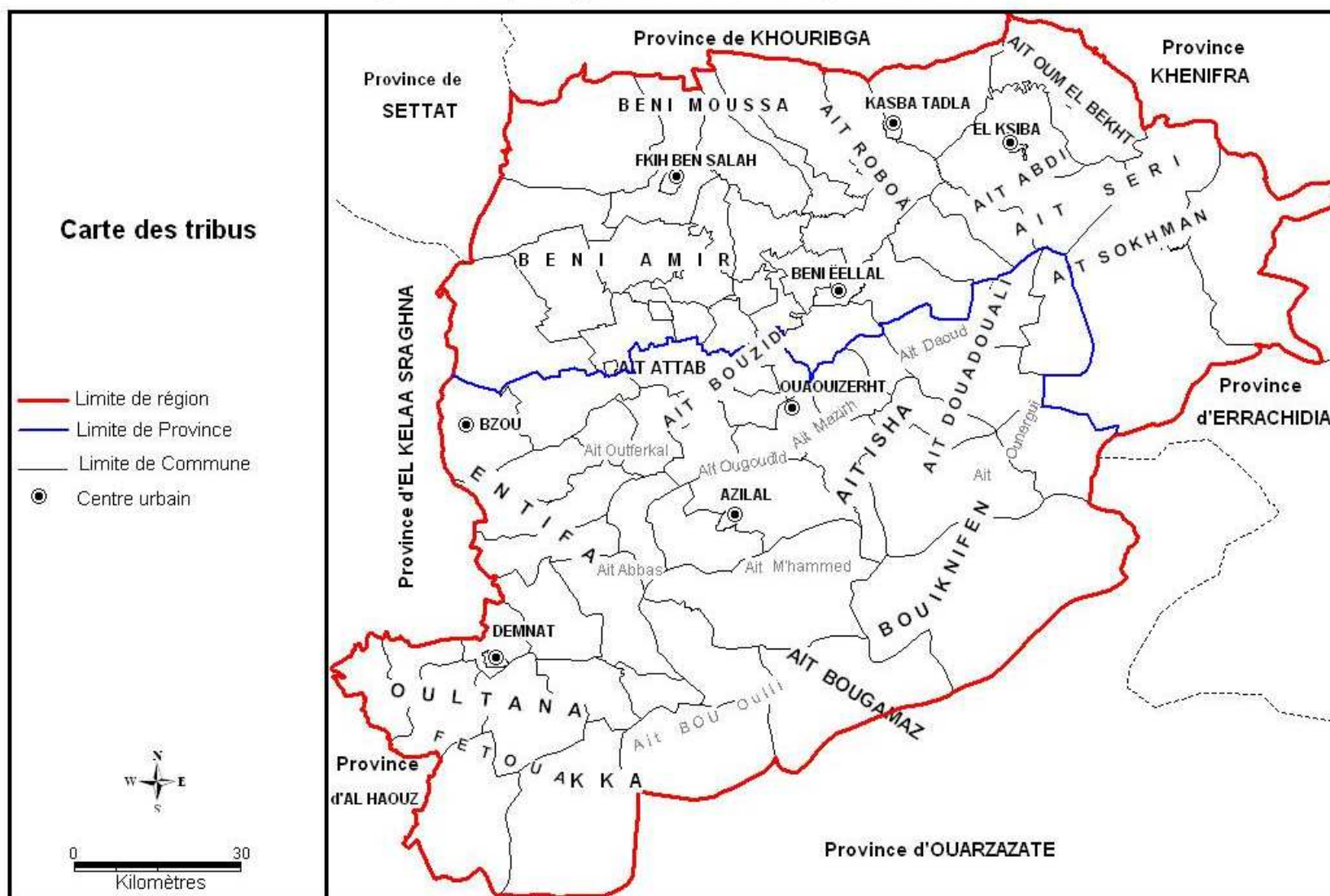
Une comparaison de l'état actuel avec la description du trajet à travers la région de Léon l'africain, au 16^{ème} siècle, montre qu'à l'Ouest chez Oultana, Fetouaka et Imerrhane, il y a stabilisation. C'est le domaine des **Mesmouda sédentaires au parler tachelhit** qui ne connaissent pas la tente de poil. Seul les Aït Ouaste ont disparu mais non sans laisser de traces (Aït Bou Ougmez).

Les groupes implantés plus à l'Est dans la Région sont difficiles à situer. Ils parlent la **tamazight**, connaissent **la tente de poil** et paraissent issus de la grande vague **Sanhaja** nomade qui a déferlé du Sud durant des siècles jusqu'à l'aube du 10^{ème} siècle.

Depuis lors, le courant prédominant des mouvements historiques des tribus demeure cette poussée générale du Sud vers le Nord et vers l'Ouest qui fut le fait essentiel de l'Histoire marocaine, et dont les résistances qu'elle a suscitées dans notre montagne forme la trame de son histoire. Les mouvements maraboutiques et les luttes des Zawiya y ont joué également un grand rôle. Parmi celles-ci, qui furent de véritables seigneuries, on trouve les marabouts de Dila, Berbères Sanhaja qui contrôlaient les cols de l'Atlas et la grande voie de piémont entre Marrakech et Fès et dont la renommée spirituelle et la force temporelle s'imposèrent sur tout le Pays au 17^{ème} siècle, mais qui furent battus par les troupes de Moulay Ismaïl. On trouve également la Zawiya-n- Amhaouch qui avait son siège vers Arhbala chez les Aït Sokhmane. Elle fut également détruite par les Alaouites après qu'elle eut tenté de restaurer Dila. Enfin, on trouve la Zawiyat Ahançal qui s'est installée au fond d'une vallée perdue, au cœur du Haut Atlas central, dont l'influence s'est étendue sur tout le Maroc jusqu'à inquiéter Moulay Ismaïl. Devenus des souverains locaux par l'achat aux Aït Atta d'une portion du haut pays, les marabouts Ihansalen se heurteront aux fiefs des grands caïds du Haut Atlas occidental. Ils s'installeront en force dans le Tadla mais, trahis par leurs alliés Aït Atta, ils en seront chassés. Au début du Protectorat, la Zawiya avait encore une force politique considérable. Elle résista à la pénétration française et tint tête jusqu'en 1930 aux forces de « pacification » de la montagne.

Notre territoire apparaît donc, en définitive, comme le bastion oriental du groupe masmouda érodé sous les coups des gens du Sud Il fut une zone de conflit et il reste une zone de transition.

Fig n° 5: Les principales tribus de la Région de Tdla - Azilal



Encadré n°4 : Bref historique de Demnate

A 120 Km à l'Est de Marrakech se situe Demnate, vieille ville historique, au pied du Haut Atlas Central, au milieu des vergers dominés par les oliviers ; son nom fut cité pour la première fois chez l'historien Al Baïdak. Sa position stratégique au milieu d'un immense bloc tribal constitué d'Inoultan , Fatouaka et Gojdama, toutes citées par Ibn Khaldoun , comme Haskoura, tribu mère, lui a permis de jouer un rôle historique très important dans la région.

La trajectoire historique de Demnate fut marquée par une série de destructions et reconstructions, reflet des rivalités tribales. La ville fut connue par son dynamisme commercial, produit de sa situation le long de l'axe qui longe l'Atlas, et de la présence d'une communauté juive, très active dans le commerce et l'industrie du cuir. En témoigne la présence massive des artisans et commerçants, juifs et musulmans à Demnate, signalée par Léon l'Africain qui a mentionné également l'existence d'une ville, proche de Demnate et qui portait le nom d'Al Madina et qui fut détruite sous le règne des wattassides.

A L'arrivée des saâdiens, vers la 2^{ème} moitié du XVI siècle, Demnate connut la nomination de gouverneurs pour gérer la ville et maintenir la sécurité. Par la suite, et malgré la persistance des rivalités tribales, Demnate a maintenu son activité commerciale. C'est pourquoi les voyageurs étrangers qui ont visité Demnate à la fin du XVII^{ème} siècle l'ont présenté comme un centre de spéculateurs, de commerçants et d'approvisionnement pour les montagnards.

Au XIX^{ème} siècle, le sultan Alaouite Mohamed Ben Abderrahman donna l'ordre pour la construction d'un mur autour de Demnate, alors qu'il était limité, auparavant à la Kasba . Sous le règne du même sultan, et à la suite du conflit qui opposait les musulmans aux juifs, une décision a été prise pour déplacer les juifs vers un autre endroit qui leur a été réservé : le mellah.

Mais cette décision n'avait pas connu de suite effective, en raison de l'intervention des juifs auprès du gouverneur de la ville. Les voyageurs qui ont visité Demnate comme Léon l'Africain, Louis de Marmol, Houko, Thomas et de Foucauld, ont suffisamment décrit ce Mellah et le vécu de sa population. Pratiquement, il fallait attendre le règne du sultan Moulay Hassan pour que la construction du Mellah réservé aux juifs puisse se réaliser. De même, Demnate est hissée au rang de ville, et sa population intra –muros est exonérée d'impôts. Une telle décision n'a pas manqué de provoquer la colère des tribus environnantes. Et ce ne fut qu'en 1887 que le sultan Alaouite Moulay Hassan, de retour de Fès, visita Demnate qui était en effervescence. C'était une occasion pour lui d'évaluer de près les problèmes de la ville et notamment ceux relatifs au Mellah des juifs.

Après la mort du sultan Moulay Hassan, Demnate fut gouvernée en alternance par les chioukhs ; elle fut soumise au pouvoir de Mohammed Aballagh et enfin à celui des Glaouines . La présence de ces derniers coïncidait avec l'arrivée des Français.

Après l'indépendance, Demnate (23459 habitants en 2004), ville typique du dir, garde toujours son rôle de cité commerçante. Elle constitue aussi un centre d'artisanat réputé pour sa poterie.

UN BREF RAPPEL HISTORIQUE DE KASBA TADLA.

Sur la rive droite de l'Oum Er-Rbia, cité almoravide du XI^e siècle, dévastée par la suite par les Hilaliens, Kasba Tadla doit sa résurrection à Moulay Ismail et à son fils qui construisirent au XVII^e siècle le centre de leur dispositif sécuritaire: une énorme Kasba dont les deux enceintes crénelées enserrent deux mosquées et le Dar El Makhzen. On appréciera la sérénité et la noblesse de cette construction depuis le vieux pont de pierre aux dix arches inégales, construit également par Moulay Ismail et qui enjambe l'Oum Er Rabia.

Kasba Tadla fut fondée en 1687 par le sultan Moulay Ismaïl. Sa citadelle est l'un des plus importantes du Maroc. Pendant le protectorat, les Français ont transformé cette cité en garnison militaire abritant deux mosquées. L'une d'elles garde le style almohade caractérisé par une forme de losange sur le minaret. L'autre mosquée, quant à elle, porte une architecture sahélienne avec des piquets en bois sortant du minaret. Autre monument de la ville, le pont à dix arches qui traverse le fleuve Oum er-Rbia, construit également par le Sultan Moulay Ismaïl. Pour pouvoir bien profiter de la belle vue sur la Kasbah de cette ville, le visiteur doit se rendre vers le Sud de la cité, sur le petit promontoire dominé par un monument austère, avec quatre lames en béton parallèles se dressant vers le ciel. Ce monument a été construit à la mémoire de quatre héros de la résistance.

GENERALITES SUR L'HABITAT RURAL ET L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE DE LA REGION

L'habitat, dont les formes frappent l'œil, traduit les modes de vie. Quelques pasteurs nomades purs ne connaissent que la tente comme habitat principal, et c'est le plus souvent la grande tente noire faite de lais étroits ou « flij ». L'abri sous roche ou ifri est répandu à l'Ouest, en pays chleuh où la tente est ignorée. En l'absence d'abris naturels, on construit des huttes ou de petits burons de pierres. Le troupeau est abrité le soir dans des enceintes de murets grossiers avec, au milieu, une construction généralement circulaire (l'astour) pour isoler les jeunes bêtes pendant la nuit.

Quand, en plus de la vie pastorale, la tribu met en valeur des terres irrigables, on y trouve la demeure principale qui impose sa marque par sa taille et le soin apporté à sa construction. A l'Ouest, chez les Ftouaka-s se sont de beaux villages bien groupés aux grandes, hautes et belles maisons de pierres à l'architecture audacieuse. A l'Est, le village est plus dispersé et c'est la maison en branchées de terre battue qui domine, mais c'est le plus souvent une maison basse et plus modeste.

A ces habitations s'ajoutent souvent des greniers collectifs, soit dans de grandes bâtisses (igherm), à l'aspect de château fort épais, soit une vire escarpée, à mi-hauteur d'une falaise abrupte, dont l'accès difficile est étroitement contrôlé. Mais avec la sécurité maintenant garantie, ces constructions tombent en désuétude.



Fig 6 : Grenier, Sidi Moussa (A. Cogrel) 2007

LES ASPECTS ARCHITECTURAUX DU PATRIMOINE BATI

La Région de Tadla–Azilal–et notamment sa partie montagneuse–regorge de chefs d’œuvres d’architecture faisant preuve d’une grande maîtrise et d’un art consommé de l’emploi de la pierre, du bois et du pisé.

Les greniers collectifs, généralement perchés, sont de véritables châteaux forts, massifs, bien défendus par hautes murailles, poivrières, échauguettes et meurtrières. Les plus intéressants sont dans la Tassaout en Bouguemez, en Aït Abbas et à Anergui. Comme curiosité plutôt que comme monument, il faut citer également **les greniers de falaises** construits sur quelque vire au milieu d’une falaise escarpée et dont l’accès (ou les 2 accès) sont condamnés et contrôlés par une construction inexpugnable. Les plus célèbres sont ceux de Tihouna Aoujgane–n–Ighissi sur l’oued Attach, de Tihouna n’Aoujgal en Aït Abdi des Aït Bendek dans l’assif el Ghazy (Assif Melloul).

Les villages fortifiés sont le plus souvent bien groupés dans des sites propices, bien défendus et généralement très beaux. Les plus remarquables sont **Magdaz, Fakhor, Aït Hamza, Ichebakane** dans la Tassaout, **Abachkou** en Aït Bou Oulli, **Talsnannt, Talmoudat, Tadghrouit** en Aït Bou Guemez **Zawyat Ahançal**, etc.

Ce patrimoine bâti constitue une richesse importante en terme d’histoire, de culture et d’architecture. Il représente un trésor de savoir-faire ancestraux, contribue à l’esthétique paysagère et à sa spécificité; à ce titre il est un véritable atout touristique. Enfin, les modes de construction traditionnels constituent une adaptation à la fois environnementale, climatique et esthétique au pays.

Encadré n°5: Le village de Megdaz : un chef d'œuvre de l'architecture vernaculaire.

Situé à environ 70 Km au sud-est de la ville de Demnate , dans le grand massif de Mgoun , sur le versant Nord de la vallée de Tassaout à une altitude de 1939 m, le village de Megdaz est l'un des plus beaux villages du Haut Atlas Central. Il est constitué d'un ensemble de maisons construites en pierres sèches chaînées de madrier. Parmi ces constructions il y a un nombre important de greniers.

Ce village fait partie de la commune de Aït Tamlil. Pour y accéder il faut emprunter la route reliant Demnate au versant sud de l'Atlas (Skoura) et Ouarzazate). Il constitue le berceau d'une civilisation et d'un savoir faire architectural inégal. Il regorge de richesses et de potentialités tant au niveau humain que naturel. En 2004, il comptait 18718 habitants pour 2453 ménages, en majorité des agriculteurs qui pratiquent un système de culture et des techniques culturelles traditionnelles. Parallèlement à l'agriculture, une partie de la population s'adonne à l'élevage et au nomadisme et pratique la transhumance vers les pâturages de haute montagne

Le village dispose d'un patrimoine architectural d'une grande valeur et dont certains éléments sont en dégradation. Il constitue seulement un lieu de passage pour les touristes qui pratiquent les randonnées par la traversée de l'Atlas. C'est pourquoi il ne bénéficie pas tellement des retombées économiques de cette activité.

Pour préserver et valoriser la richesse patrimoniale de ce site, un projet d'aménagement et de réhabilitation a été lancé ; ce projet initié par une ONG française (TETRACTYS) et l'ENA de Rabat, portait au départ sur la valorisation de l'architecture et de techniques locales de construction ; il évoluera par la suite en projet de territoire intégré, articulé autour de la composante « tourisme rural ». Pour ce faire , une convention de partenariat est établie entre le Conseil de la Région de l'Isère (France) et le Conseil Régional de Tadla-Azilal.

Mais si la Région de Tadla Azilal jouit d'un important patrimoine bâti et si les méthodes ancestrales de mise en œuvre des matériaux locaux (pierres, terre et bois) sont encore utilisées dans la montagne pour les nouvelles constructions, le béton, symbole de modernité, tend à supplanter les matériaux anciens.

Par ailleurs, le patrimoine ancien se détériore et les paysages de la Région montrent de nombreuses ruines. La destruction touche notamment des bâtiments de valeur tels que zaouïas, kasbahs, ighrems, greniers de falaises...

Pour toutes ces raisons, la réhabilitation du patrimoine bâti compte parmi les actions prioritaires à entreprendre à court terme.

L'une des actions proposées (et en cours d'exécution à Magdaz) est la réalisation de documents de recommandations architecturales ; elle est destinée à différents types d'acteurs du territoire : habitants, mâalems, autorités et élus locaux, architectes, administration.

L'action-pilote de réhabilitation en cours de l'ighrem de Magdaz et la construction d'un gîte en matériaux locaux dans ce même douar permettront de capitaliser en terme de méthodologie et de savoir-faire.



Fig 7 : village de Zaouia Ahansal, Aout 2007 (A. Cogrel)

LE PATRIMOINE BATI DES KASBA

LE PATRIMOINE MONUMENTAL DE KASBA TADLA.

* **La Kasba des Aït R'baâ** : d'une longueur d'environ 350 m et de 150 m de largeur, la Kasba des Aït R'baâ sur la rive droite de l'Oum er-Rbia, fut fondé par les Almoravide au XI^e siècle, comme en témoigne l'historien Al Baïdak. A l'époque des Mérinides et plus particulièrement pendant les périodes d'instabilité politique, la Kasba a joué le rôle de refuge pour les insurgés. Sa position en zone frontière entre les deux royaumes (Fès et Marrakech) confirmée à l'époque des Ouattassides, a renforcé les convoitises sur ce site, ce qui a contribué à la dégradation de la Kasba. A la fin du 16^{ème}

siècle, la Kasbah fut utilisée par certains Sultans saâdiens comme prison pour les insurgés avant qu'elle ne soit dévastée par les hilaliens. En 1679 – 1680, le Sultan Moulay Ismail donna l'ordre pour sa reconstruction. La stratégie de Moulay Ismaïl, en créant la Kasba et en en faisant une caserne militaire, était de soumettre les tribus du Moyen Atlas, de surveiller le pont d'Oum er-Rbia et par conséquent la route maghzenienne liant Fès et Marrakech, fonction d'ailleurs reprise sous le protectorat français. D'après Charles de Foucauld, cette kasba était composée :

- d'une enceinte extérieure, en murs de pisé de 10 à 12 mètres de haut ; elle est crénelée sur tout son pourtour ; de grosses tours la flanquent ;
- d'une enceinte intérieure, séparée de la première par une rue de 6 à 8 mètres de large. La muraille qui la forme est en pisé de 1m50 d'épaisseur ; elle est presque aussi haute que l'autre, mais n'a point de créneaux. Ces deux enceintes sont en bon état. Elle s'ouvre sur une place qui divise la Kasba en deux parties : à l'est, la mosquée et Dar El Makhzen; à l'ouest, les demeures des habitants, « *les uns et les autres tombent en ruine et paraissent désertes* », nota l'auteur.

Cette dégradation s'est poursuivie avec l'arrivée des Français qui ont construit un quartier au Nord de la Kasba où sont installés les locaux du contrôleur civil et ses adjoints, au détriment de la Kasba qui fut négligée et abandonnée. Et ce n'est que récemment que la Kasba est repeuplée mais de manière anarchique. Il en est résulté la dégradation et la destruction de ce monument historique de valeur. Ce site est classé par le dahir du 13 février 1924 relatif à la conservation des monuments historiques. Actuellement, ce monument est en dégradation très avancée ; sa restauration et sa réhabilitation sont impératives.

De même, le Pont de l'Oum er-Rbia, construit par Moulay Ismaïl situé près de la Kasba, est classé par le dahir du 28 janvier 1916 (22 Rabiâ I, 1334) comme monument historique.

- **La Kasba Zidania :**

La Kasbah Zidania se trouve à environ 15 Km au sud-ouest de Kasba Tadla, sur la rive gauche de l'oued Oum er –Rabia. Elle fut construite par le prince Zaïdan Saâdi avant la construction de kasba Tadla, bâtie par Moulay Ismaïl.

D'après Ahmed El Makkari, cette Kasba faisait partie de la grandeur de l'Etat saâdien « ... *Zaidan a construit une grande ville sur l'oued Oum – er-Rbia* ». Il s'agit de la Kasba Zidania connue sous ce nom jusqu'à présent.

- **La Kasba Fechtala :**

La Kasba Fechtala se trouve au Nord–Est de Beni-Mellal ; elle fut construite par Moulay Ismaïl sur le modèle de celle de Tadla. « *Elle est située sur les premières pentes de la montagne, parmi des côtes ombragées, au pied de grands rochers où une foule de*

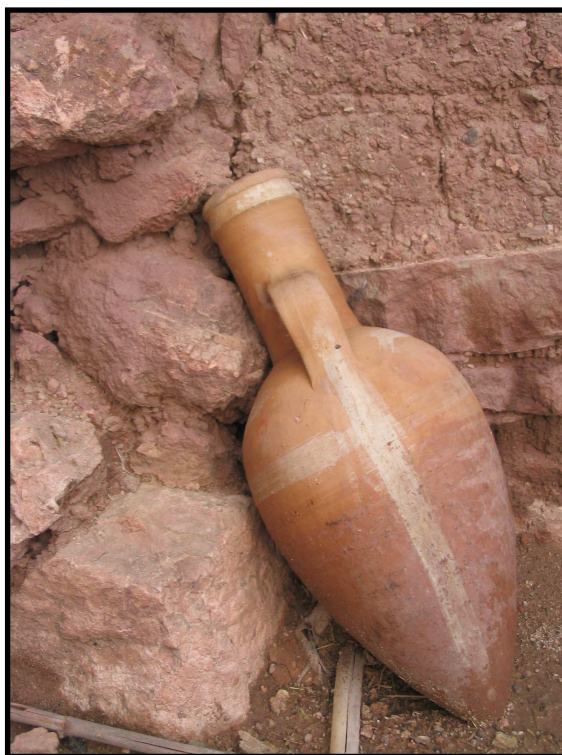
ruisseaux, bondissant en cascades, traçant des sillons d'argent, au milieu de jardins merveilleux comparables à ceux de Taza et Sefrou. » écrit Charles de Foucaud, à la fin du XIX^{ème} siècle.

D'après le même auteur, cette Kasba était déjà en ruines « ... il ne reste que des ruines imposantes. Le village actuel y est adossé : il n'a pas plus de 250 à 300 habitants. Cet endroit est un petit centre à part, siège d'une Zaouia dont les chefs qui sont en ce moment deux frères, Sidi Mohammed Ech cherif et Sidi Hassan sont souverains absolus du lieu ».

IDENTITES ETHNOLOGIQUE, MEMOIRE COLLECTIVE, SAVOIR-FAIRE ET TRADITIONS

Dans ce volet, plusieurs aspects inhérents à la culture locale et au patrimoine matériel et immatériel lié à l'homme et complétant le panorama précédent, seront inventoriés et traités quoique dans leurs grandes caractéristiques seulement. Ils ont trait à l'identité ethnologique, aux savoir-faire en matière d'artisanat, des pratiques agraires, de gestion et d'organisation de l'espace et de la société locale, en plus de quelques autres spécificités culturelles marquantes de certains territoires de la Région.

L'ARTISANAT : UN PATRIMOINE RICHE ET VARIE



L'activité artisanale est une constante dans la vie économique des territoires au Maroc aussi bien en milieu urbain que dans le monde rural. Presque totalement utilitaire et destiné à satisfaire les besoins essentiels des populations en produits divers (outils de travail, produits de consommation courante : ustensiles, habits, tapis, couvertures, tentes ... etc) au départ, l'artisanat connaît depuis plusieurs décennies déjà des mutations profondes qui ont progressivement orienté la production vers d'autres objectifs et destinations ; le tourisme et l'exportation sont devenus les principaux débouchés de ce secteur.

Riche et ancien, l'artisanat est le secteur le plus représentatif de l'identité et de la spécificité d'un territoire; il constitue l'expression la plus visible—et la première image qui s'impose – du patrimoine d'un lieu.

La population de la Région Tadla-Azilal, à la recherche de satisfaire ses besoins en produits divers, a depuis longtemps développé de nombreuses activités artisanales. Les produits fabriqués étaient essentiellement destinés à satisfaire les besoins utilitaires des ménages et rarement à la commercialisation.

fig 8 : Poterie Demnate (A. Cogrel)

La richesse de la Région en matières premières (bois, laine, cuir, argiles, roseau, doum) a favorisé le développement d'un potentiel artisanal non négligeable.

Aujourd'hui, et c'est là peut être une chance, face à un monde où l'industrialisation ne cesse de gagner du terrain, **la Région de Tadla-Azilal apparaît encore comme un conservatoire providentiel de métiers d'art ailleurs disparus**. Un bref descriptif des métiers productifs et de services liés à l'artisanat, fait état d'un secteur riche et diversifié : tissage bzioui, poterie et céramique, armes traditionnelles, tissage berbère, sculpture sur bois, Tannerie, vannerie, ferronnerie etc...

En 2005, la Région comptait 1600 unités artisanales réparties sur l'ensemble du territoire régional.

Tableau n°6: Les unités artisanales dans la Région Tadla –Azilal .

Corporation	Couture	Tissage	Menuiserie	Poterie et céramique	Plâtre	Tannerie	Boulangerie	Armes traditionnelles	Ferronnerie	Total
Nombre d'unités	370	518	323	145	10	44	38	32	120	1600

La province d'Azilal comptait à elle seule 2845 artisans en 2005. Le tableau ci-dessous montre leur répartition par métier.

Tableau n 7: Répartition par grande spécialité des métiers artisanaux de la Province d’Azilal.

Métier du production et d'art	Nombre	Métier de service	Nombre
Textile	348	Coiffure	185
Couture/Broderie	370	Maçonnerie	364
Menuiserie et sculpteur	225	Electricité de bâtiment	156
Poterie et céramique	154	Soudure	97
Ferronnerie	123	Photographie	27
Vannerie	09	Mécanique	93
Armes traditionnelles	30	Autres métiers	312
Tannerie	44		
Boulangerie	40		
Carreau et plâtre	12		
Total	1611	Total	1234

Source : Délégation de l’Artisanat, Azilal

Pris ensemble (Beni Mellal–Azilal), l’artisanat offre l’emploi à 12500 artisans, 9 % d’entre eux sont des femmes. Ces artisans font vivre près de 185000 personnes, soit 1/8de la population totale de la Région.

Au-delà du rôle socio-économique vital de l’artisanat au niveau régional, l’observation qui mérite d’être soulignée est la spécialisation de certaines collectivités rurales et de certaines localités dans des métiers spécifiques dont on peut citer à titre d’exemple :

LE TISSAGE BZIOUI

Nommé aussi « kherqa bziouia », célèbre dans le Maroc entier. Il est le produit par excellence des femmes du village de Bzou. Plus de 2000 femmes réparties sur 23 douars s’adonnent à cette activité. La kherqa bziouia est une toile de laine et soie fine tissée manuellement. Ce tissu est destiné à la confection des jellabas et des salhams (burnous) pour hommes et, récemment, des caftans pour femmes, tous devenus tenues officielles pour les fêtes nationales et religieuses, mais aussi en d’autres occasions.

IL existe deux autres « kherquas », mais de moyenne qualité à savoir *Lakhlifi ou sousdy et Lkhidouss*. La première est un tissu en laine, plus épais par rapport à la kherqa bziouia, de couleur blanche. Il est destiné à la confection des jellabas et des selhams. Quant à la seconde, c’est un tissu en laine aussi, mais moins raffiné et plus épais. Il est de couleur noire ou blanche. Il est destiné à la confection des jellabas d’hiver.

Encadré n°6: le tissage à Bzou.

Le tissage Bzioui a été introduit aux Maroc par les Irakiens et les Syriens vers la fin du huitième siècle, et il a été développé par les Arabes Italiens installés au pays au treizième siècle. Au début, ce type de tissage utilisait seulement de la laine et ce fut le Wali Moulay Abdellah ben Hsein Amghar al- Bzioui qui a introduit le fil de soie dans la production de la « Kharka » pour qu'elle puisse rivaliser avec les tissus importés. Depuis, le tissage Bzioui est utilisé traditionnellement pour faire des costumes officiels portés par les membres de la famille royale et par les classes riches à l'occasion de fêtes religieuses ou nationales.

La commune de Bzou, d'une population de 13,000 habitant comprend plus de 23 douars dont la majorité des femmes s'adonnent au tissage Bzioui soit près de 2.000 tisseuses.

Il y a quatre coopératives de tissage Bzioui, localisées dans quatre douars regroupant 65 artisanes.

Les matières premières utilisées dans le tissage Bzioui sont le fil de la laine mince qui consiste en un seul brin et le fil de la soie composé de trois fibres tournés ensemble. Les tisseuses achètent ce fil des magasins locaux, Marrakech, ou Fès.

La production du tissage Bzioui passe par les étapes suivantes : le lavage des peaux l'enlèvement de la laine de la peau, (délainage), le battage, le cardage, le filage , le blanchissement et le bobinage. Le processus de préparation du fil de laine utilisé dans le tissage Bzioui en fait une activité unique en son genre :Les peaux des moutons sont lavées généralement au printemps autour de Bzou avec un détergent naturel nommé « taghighasht » et en les battant pour enlever la saleté de la laine .

La laine séchée est enlevée manuellement à l'aide d'un peigne métallique puis mise sur la carde dans le but d'enlever les impuretés restantes et de la rendre sous forme d'un ruban lequel est étiré et filé sur un fuseau en bois jusqu'à ce qu'il atteigne une épaisseur approximative d'un millimètre. Ensuite, le fil est lavé une seconde fois puis placée sur un panier renversé sur un brasero qui contient du soufre. Celui-ci brûle et dégage une fumée pour rendre la laine très blanche. On couvre le panier afin que la fumée ne s'en échappe.. Cette opération dure environ deux heures. Le fil est enroulé alors autour des petits morceaux de tissu pour former des bobines d'approximativement 150 grammes chacune.

Le tissage Bzioui est fabriqué manuellement par les femmes. Il y a plusieurs types de tissage Bzioui ou « kharqa » . La kharqa blanche est un produit composé d'une bande de laine suivie d'une autre bande de fil de soie. La largeur de chaque bande est approximativement de 1.5 centimètres (kharqa bou sbaâ). Le deuxième type de tisage Bzioui est appelé « namri » ; il est caractérisé par l'alternance de bandes de laine blanche et noire mélangées avec des bandes de soie. Ce dernier type est appelé « Bernousse » ; il utilise seulement de la laine noire et blanche.

Les couleurs les plus populaires pour les jellabas d'hommes sont le blanc, le marron et le jaune. les jellabas des femmes sont faites avec une plus grande variété de couleurs. Chaque tissu de kharqa a une dimension de 1.6 mètres sur 3 mètres.

Les produits sont vendus aux enchères publiques hebdomadairement chaque vendredi soir après la prière d'El Asr au centre de Bzou. Le dellal, médiateur de la vente, prend 2.5 % du dernier prix, et la commune 20 dirhams comme taxe sur chaque coupon vendu. Le tissage Bzioui se vend par les intermédiaires dans d'autres villes, surtout Fès, Tétouan et Rabat. Aujourd'hui, les principaux problèmes du tissage à Bzou se résument à :

- une domination du circuit de commercialisation par les intermédiaires qui s'accaparent la majorité des bénéfices au dépens des tisseuses ;*
- l'incapacité de la majorité des tisseuses à participer aux foires nationales et internationales pour faire connaître leurs produits et leur savoir –faire.*
- un manque de financement des opérations de tissage chez la plupart des tisseuses.*
- le prix élevé de la soie dans les magasins locaux (4 à Bzou).*
- une tendance à remplacer la soie naturelle par la soie synthétique (sabra), ce qui nuit à la qualité du produit.*

*Source : d'après « Guide des Artisans et de leurs Produits ».
Délégation Provinciale de l'Artisanat. Azilal , 2007, pp. 24 – 25.*

LE TISSAGE BERBERE

Nommé aussi « **tissage amazigh** », cette activité constitue la principale occupation des femmes de la Région. Il s'agit d'une activité très ancienne. Elle est répandue surtout à Tabant, Takhlef, Aït Bououlli, Tifert-n – Aït Hamza, Igherm Aït Bouguemaz, Aït Tamouilt et dans le centre urbain d'Azilal. Ce type de tissage produit une multitude d'articles : **l'hidoun, lhandira, hanbel, tapis**. Certains de ces articles sont devenus très demandés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Maroc. Ils sont destinés plus à l'exportation qu'à l'utilisation personnelle. A côté des produits en laine , s'ajoute le tissage en poil de chèvre dont les tapis, les sacs (**tellis**) pour les transports par mulets, et dont les plus connus sont ceux d'Anergui et de Taguleft.

Pour sauvegarder ce patrimoine et promouvoir l'activité du tissage dans la Région, la Chambre de l'Artisanat de Béni Mellal–Azilal, a proposé la création d'un village d'artisanat pour le tissage bzioui et l'encouragement du tissage traditionnel dans certaines communes rurales comme Tamouilt et Tabant.

A côté des produits du textile, la Région se caractérise également par d'autres produits variés, ornés souvent bien décorés et spécifiques à chaque localité tels que :

LA TANNERIE

Cette activité très limitée au départ à **Taouenza** (Aït Attab) s'est étendue par la suite à El Ksiba, Zaouiat Cheikh, Demnate et Beni Mellal. C'est une activité en crise; elle a disparu presque de tous les points cités plus haut sauf à Beni Mellal et Taounza. La tannerie traditionnelle des peaux de chèvres demeure l'une des industries artisanales les plus actives à Taounza

- Le produit fini, la belgha Ziouani célèbre au Maroc, est généralement écoulé aux marroquiniers et babouchies de Marrakech et de Rabat.

Encadré n°7 : La Tannerie de Taouenza

Dans le village de Taouenza (commune de Taouenza, Caidat Ait Attab), il existe une poignée de tanneurs qui continuent à pratiquer la tradition de production de cuir.

Les années 1970 et 1980 du siècle dernier étaient très prospères pour le tannage à Taouenza; il employait 53 artisans. La coopérative «Ennajah » a été créée en 1986 pour aider les tanneurs et les encourager à travailler collectivement. Cependant, principalement à cause d'un manque de marchés, la coopérative et le tannage sont tombés dans le déclin dès l'année 1990. Beaucoup de tanneurs de Taouenza sont partis à cette date pour travailler dans les grandes tanneies de Marrakech, Beni Mellal ou Fès. Les autres sont restés à Taouenza et se sont tournés vers l'agriculture comme source principale de revenu. Il y a maintenant seulement huit artisans qui pratiquent le tannage, et la plupart d'entre eux ont atteint un âge très avancé.

Dans le passé, on déposait les peaux directement à Taouenza pour les tanner, surtout à l'occasion de la fête musulmane du sacrifice « Eid Al Adha ». Les tanneurs achetaient aussi des peaux d'autres villes et villages, et du temps de la coopérative, ils achetaient 40 pour cent de leurs peaux à Beni Mellal. Maintenant, les tanneurs s'approvisionnent en peaux principalement des marchés locaux à Ait Attab et Azilal.

Les matières utilisées pour le tannage des peaux sont la chaux , l'excrément de pigeon, la pulpe de cosses du blé, l'alun (azarif) et un tanin végétal appelé takaout qui vient de la province d'Errachidia , ce qui la rend relativement chère. Le takaout est broyé en poudre fine dans un moulin semblable à celui utilisé par les femmes pour faire de la farine. Le processus de finissage du tannage nécessite les matières suivantes : pelure de grenades, alun, huile et colorant alimentaire jaune. Toutes ces matières sont encore aisément disponibles.

La méthode du tannage utilisée à Taouenza est unique parce qu'elle est en grande partie naturelle et utilise seulement une quantité minime de produits chimiques. Les artisans commencent par laver les peaux dans la rivière proche et les trempent pendant deux jours dans une cuvette d'eau pour enlever toute saleté. Ensuite, les peaux subissent un traitement à la chaux pour enlever la laine et toute chair restante. Les peaux sont d'abord trempées deux jours dans la chaux, puis lavées avec de l'eau et ensuite trempées dans la chaux une deuxième fois pendant une période de 30 jours.

Ensuite, les fourrures sont immergées dans une série de cuves contenant des matières différentes pour les préparer au processus

de tannage réel qui les convertira en cuir. Les fourrures sont d'abord trempées dans les excréments de pigeon pour une période de 4 jours l'été et 8 jours en hiver. Ensuite elles sont placées dans une pulpe de blé pendant 10 jours. Les enzymes de ces matières aident à rendre le cuir doux et docile. Au dernier stade avant le tannage, les fourrures sont mises dans une cuvette d'alun pendant 3 jours dans le but d'éliminer les odeurs et d'arranger les agents de conservation.

Le processus de tannage qui empêche le cuir de se putréfier est atteint avec un agent végétal appelé takaout. Cette étape dure 10 jours. Combinées, les étapes de la préparation et du tannage durent, normalement, un à un mois et demi l'été et deux mois en hiver. Pendant ce temps, c'est important que la température n'aille pas au-dessus de 29 degrés Celsius.

Pour teindre le cuir, les tanneurs à Taouenza écrasent l'écosse de grenadine séchée et l'alun ensemble en poudre fine qu'ils mélangent de l'huile, la teinture jaune et l'eau et l'étendent sur la peau du côté des poils. Les morceaux de cuir sont alors séchés la face au sol, sur un tas de paille afin que les rayons du soleil ne décolorent pas la teinture. A la fin, les tanneurs raclent les morceaux de cuir sur les deux côtés pour les rendre souples et lustrés.

Les tanneurs à Taouenza produisent le cuir à caprin (dit Ziouani), qui est destiné la fabrication des chaussures d'hommes traditionnelles (tisila ou babouche). Le cuir à caprin est préféré à l'ovin parce qu'il est plus résistant. Cependant, le processus de tannage du caprin dure approximativement deux fois plus longtemps et ce dernier par conséquent est plus cher.

Généralement, un tanneur attendra jusqu'à ce qu'il ait une réserve de 40 à 50 peaux tannées avant de faire le voyage à Marrakech pour chercher des acheteurs. Il prend approximativement un à un mois et demi pour rassembler assez de cuir afin de rendre le voyage rentable. Dans le passé, 20 % du cuir produit à Tawenza se vendait au village, et 30 % aux villes de Marrakech, Casablanca et Rabat. Maintenant c'est nécessaire pour les tanneurs de voyager pour vendre leurs marchandises, et ils vont principalement à Marrakech, moins souvent, à Beni Mellal.

Aujourd'hui, les principaux problèmes de la tannerie à Taouenza se résument à :

- une concurrence farouche sur le marché par des unités produisant à une échelle industrielle ;
- un coût très élevé des matières premières, notamment de takaout, acheté à Guelmima ;
- la propension du consommateur à utiliser la chaussure moderne ou des babouches couvertes de structures qu'il choisit en fonction de la tenue, ce que la tannerie de Taouenza n'offre pas ;
- des problèmes de financement et de règlement de crédits par les adhérents de la coopérative (achat collectif, remboursement individuel).
- un départ massif des jeunes vers d'autres lieux de travail.

Source : d'après le Guide des artisans et de leurs produits. Délégation de l'Artisanat Azilal. 2007, pp. 5 – 6.

LES ARMES TRADITIONNELLES



Cette activité est largement concentrée au douar Tisslit (commune rurale de Tabant). Actuellement, 31 artisans exercent, à Tisslit, dont 29 adhérents à la coopérative Al Hassania, constituée en 1979 pour réaliser de meilleures conditions d'achat de matières premières et d'écoulement des produits fabriqués

Les matières premières utilisées sont achetées à Marrakech ou à Casablanca. Les structures des pistolets sont faites en fer, en bois de noyer, de pin ou de hêtre. Les produits sont décorés avec des draps minces de métal, de petits morceaux de plastique, d'ivoire ou d'os de bovin. Les artisans de Tisslit continuent à produire des **fusils actifs** utilisés dans la fantasia, mais la plupart des produits qu'ils confectionnent actuellement sont purement décoratifs. Ceux-ci comprennent plusieurs types de **pistolets**, de fusils et autres produits comme par exemple des **bâtons et des béquilles** fabriqués dans le même style que les armes traditionnelles. Cette activité très spécifique est aujourd'hui en difficulté. Ses problèmes sont liés à l'isolement en hiver, à l'enclavement en général, à la faiblesse du financement et à la concurrence du marché.

Fig 9 : Armes Traditionnels

LA POTERIE

Elle est parmi les activités de l'artisanat les plus importantes et les plus anciennes dans la Région en raison de l'abondance de la matière première (argile).

Elle se localise dans des douars appartenant à des communes riches en matière première à savoir : Aït Attab, Aït Bou Oulli, Demnate, Bzou, Taguetta, Imlil, Issa Ben Driss, Zaouiat Cheikh, Aghbala et Foum Anceur .

Ces douars sont :

- ✓ Douar Iquelwane à Aït Bou-Oulli
- ✓ Douar El Madrsa à Bzou
- ✓ Douars Timkchdane et Ikaddarn (commune Aït Tagla)
- ✓ Douars Boughrart et Timzit (commune d'Imlil).
- ✓ Douar Ouabit (commune Aïssa Ben Driss).
- ✓ Douars Taouenza et Amryne – Aït Ighes à Aït Attab
- ✓ Quartier Tighrmine à Demnate.

L'argile est la matière première utilisée par cette poterie rurale dite aussi « poterie rugueuse » ou « poterie naïve » pour la distinguer de la céramique. Les produits fabriqués sont totalement utilitaires (braséro, tajines, cruches d'eau, pôts de cuisine , couscoussiers, chandelles, cuves d'eau, vases, petits fours à pain, porte- bougie. C'est pourquoi la production est écoulee dans sa quasi-totalité dans les souks hebdomadaires locaux.

Il est signaler que seule **la poterie de Boughrarte et de Timzite** est très raffinée : elle se hisse, de ce fait, au rang de céramique. Ses artisans, au nombre de 47, sont organisés depuis 1996 dans le cadre d'une coopérative dite Imlil.

Les produits de la poterie sont donc en général de qualité moyenne à médiocre, résultat de la prédominance des méthodes et des moyens traditionnels dans la fabrication qui, de surcroît, engendre la consommation en grande quantité de bois et de plantes pour la cuisson des produits. Il en résulte des effets néfastes sur l'environnement et des revenus faibles : pollution et dégradation de la forêt et vente des produits à bas-prix. D'où la construction de 6 fours à gaz pour la cuisson par la Chambre d'Artisanat de Béni-Mellal-Azilal dans le but de réduire la dégradation de l'environnement et d'apporter l'appui du Ministère de tutelle à la formation des artisans pour améliorer la production.

LA VANNERIE

Cette activité demeure active, surtout à Béni-Mellal et dans la plaine en raison de l'abondance de la matière première. Les produits fabriqués sont : âniers, chaises, tables, bibliothèques, décoration et parfois les toits des petites étables.

Dans la province d'Azilal, le village de Tanaghmelt (commune Aït Taguella) appelé aussi « village mexicain » par les guides, est un haut lieu de la vannerie rurale; une gamme entière, à partir des plantes locales, y est produite : petits paniers (pain, lessive, poubelle), grands paniers (travaux agricoles, stockage...) cloisons, grillages, petits toits etc....

À partir des roseaux ramassés au bord des rivières (Tanaghmelt, O. El Abid, Ouzoud, Aït Atab), paniers pour fruits, coussinets chauds, balais, sacs à main, porte-monnaie, tapis , paniers plats, scourtins, sacoches, gants , chapeaux etc... à partir du doum ou du palmier, ceuilli dans la localité pour ce qui est du premier et acheté en ville (Marrakech surtout) pour ce qui est du second.

Contrairement aux autres métiers, hommes et femmes sont pareillement habiles dans l'art de la vannerie. Cependant, il y a une division des rôles selon le sexe et d'après le type de produit fabriqué : les femmes fabriquent essentiellement des articles décoratifs à partir du doum , tandis que les hommes confectionnent les articles utilitaires et les produits de roseau en général.

L'organisation des activités artisanales

En somme, il est à noter que les activités artisanales dans la Région Tadla-Azilal regroupent plus de 3700 exerçants, environ 567 d'entre eux sont regroupé dans 18 coopératives artisanales dans diverses branches du secteur. Ces coopératives sont encadrées par l'Union Régionale des Coopératives. La province d'Azilal compte à elle seule 10 regroupements; leur répartition spatiale et par type d'activité révèle l'importance des métiers signalés plus haut, avec une nette prédominance des activités du tissage.

Répartition des coopératives artisanales par secteur et par activité dans la province d'Azilal :

Nom de coopérative	Lieu	Activité	Nombres d'adhérents
ANNAJAH	Aït Atab	Tannerie Ziouanie	46
BOUGHRART	Demnate	Poterie	39
ALHASSANIA	Tislite-Tabia	Armes traditionnelles	22
IMLIL	Imlil	Céramique	12
DAR CHAMS	Beni Aâyat	Tissage	22
IGRINE	Tabante	Tissage	17
MOGHYAY	Bzou	Tissage	16
AL MADRASSA	Bzou	Tissage	14
FOUM TAGUIA	Bzou	Tissage	11
BAHS	Bzou	Tissage	24
Total			223

A côté des coopératives, on trouve également, à l'échelle régionale, une trentaine d'associations (35) qui regroupent plus de 2100 artisans dans les différents métiers de l'artisanat.

Mais, malgré ces structures, le secteur de l'artisanat dans la Région de Tadla-Azilal, comme ailleurs, souffre de nombreux problèmes : certains sont d'ordre commercial et organisationnel et d'autre sont liés à la concurrence des produits industriels, à l'insuffisance de l'infrastructure et de l'investissement, mais aussi à la faible qualification des artisans et leurs bas niveaux de formation. Consciente de ces difficultés et afin d'aider les artisans à les surmonter, la Chambre de l'Artisanat de Béni Mellal et d'Azilal a proposé, dans le cadre de l'INDH, quelques projets dans certaines communes, tel que :

- développer la poterie et la céramique dans les communes rurales de Taguela et Imlil (Demnate) ;
- construire des fours à gaz pour la cuisson de la poterie et de la céramique dans les communes rurales d'Imlil, Aït Tagla, Moulay Aïssu Ben Driss (Aït Atab) ;
- encourager le tissage traditionnel dans les communes rurales. Tamouilt, Tagleft , Tabant, Aït Bou Oulli, Tifert-n-Aït Hamza et dans la commune urbaine d'Azilal ;
- créer un village pilote pour les armes traditionnelles au douar Tisslit (C. rurale de Tabiat).
- créer un village d'Artisanat pour le tissage bzioui à Bzou.

De toutes ces propositions de projets, seule la construction des fours à gaz pour la cuisson de la poterie et de la céramique a été réalisée. Quant aux autres projets relatifs au renforcement de l'infrastructure de l'artisanat, initiés par la Chambre de l'Artisanat de Béni Mellal et avec l'appui du ministère du tutelle, sont encore en état de chantiers. Par contre, le projet de construction d'un village de l'artisanat à Demnate et d'un autre pour le tissage Bzioui à Bzou n'ont pas vu le jour à ce jour.

L'AGRO-PASTORALISME : UNE ACTIVITE ANCESTRALE AYANT SECRETE DES PRATIQUES AGRAIRES TRES ELABOREES.

A l'instar des autres montagnes et vallées du Haut et du Moyen Atlas , l'économie de Tadla–Azilal, à l'exception de la plaine modernisée, est dominée et rythmée par des activités traditionnelles. Les principales activités de la population sont l'agriculture, l'élevage et l'artisanat. Ces activités constituent non seulement la ressource fondamentale de leurs économies, mais aussi une tradition héritée de longue date.

En effet, la succession des vagues de peuplement dans la Région de Tadla Azilal a engendré une trame humaine complexe : un fond de vieux éleveurs – cultivateurs à courts déplacements pastoraux sur lequel est venue se greffer par-dessus une vague de pasteurs à déplacements plus longs. L'organisation de l'espace qui était basée essentiellement sur la complémentarité des finages et des terroirs , des terres de cultures et des terres d'élevage, va connaître un changement profond avec l'arrivée des colons et la création du périmètre d'irrigation moderne. Actuellement le processus de sédentarisation est presque général, accompagné de mutations sociales, notamment du fait de la désorganisation du système de gestion collective de l'espace et des ressources communautaires : terre, parcours, forêts, eau...

Ainsi, du point de vue de la charge humaine, comme des formes de répartition spatiale des activités agricoles, trois secteurs peuvent être distingués :

- **Le Dir de Tadla** : la présence humaine dans ce secteur est très ancienne. Les densités de population sont très élevées : plus de 110 hab./Km². Cette forte densité s'explique par l'abondance des ressources en eau, mais aussi par la présence d'autres ressources : parcours, forêts.

C'est un espace arboricole par excellence où se succèdent amanderaies et olivettes, des parcelles céréalières où l'on pratique la transhumance des troupeaux vers la montagne. Ici, l'habitat est groupé dans de gros villages qui se localisent en tête des cônes de déjection, près des olivettes. Malgré l'avènement des constructions en béton, ces groupements ont gardé leur caractère rural traditionnel. Plus bas, s'étale le bled séquia à l'aspect bocager.

- **Le secteur de Demnate–Bzou** : Ce secteur constitue la partie la plus peuplée du Haut Atlas central. La densité moyenne dépasse 74 hab/Km². Il s'agit d'une population à prédominance rurale. Le système agraire se caractérise par son extensivité, sauf sur les terrains irrigués qui représentent environ 12% de la superficie agricole utile. Les bordures de ces terrains, gagnés sur la rivière ou sur la forêt, sont complantés de noyers, d'oliviers ou de pêchers et d'abricotiers.

Les céréales, surtout l'orge, occupent environ 88 % de l'espace agricole dans ce secteur. Quant aux cultures irriguées elles sont très intensives (orge, maïs et récemment la pomme de terre). Dans cette zone, l'arboriculture dominée par l'amandier, et l'élevage dominé par les ovins, constituent une importante source de revenus pour la population. Mais, comme ailleurs, les revenus tirés de l'agriculture ne suffisent pas ; ils sont complétés par l'artisanat (tissage, poterie, babouches, armes traditionnelles). Quant aux établissements humains, ils se caractérisent, surtout dans les hautes vallées, par une structure linéaire le long des zones de culture ou des cours d'eau.

- **Le pays d'Azilal** : Ce secteur, plus humide et mieux doté en forêt, représente de larges bassins dans lesquels on pratique l'arboriculture et les cultures sous de vastes clairières. L'abondance des précipitations favorise la culture des céréales et l'arboriculture sèche. Les caprins, plus nombreux que les ovins, pâturent dans la forêt. Les déplacements de troupeaux sont réduits. La présence humaine, relativement forte, se traduit par l'extension de nouveaux champs sur les terres de parcours et la remontée en altitude de l'habitat. Sur les hauts reliefs calcaires, les cultures irriguées sont plus rares et l'activité pastorale domine. Ici, prédomine l'élevage de moutons et la présence humaine est relativement faible (moins de 20 hab. /Km²). Les habitants résident dans des villages serrés au fond des vallées, près des lopins de terres irrigués, le tout étant dominé par les forêts sur les versants et les pâturages d'altitude vers lesquels se déplacent en été les bergers et les troupeaux.

Plus on va au sud du Haut Atlas central plus la montagne devient haute, massive et faiblement peuplée. Ici les ressources pastorales demeurent prédominantes. Quant aux terres irriguées, elles sont rares et se localisent dans les fonds de vallées, l'espace devient presque totalement pastoral. Il s'en suit une différenciation nette dans les modes de vie des groupes sociaux, aspect qui nous intéresse, en fait, le plus dans cette analyse puisque cela a trait aux savoir-faire et pratiques agraires liés à chaque système de production. Ainsi, de part et d'autre d'une ligne correspondant à Oued Lakhdar et le méridien de Beni Mellal, existent deux espaces ruraux : l'un, au Sud-Ouest de cette ligne, reposant sur le travail de la terre, l'autre au Nord –Est marqué par l'élevage.

- **Au Sud-Ouest, c'est le monde des cultivateurs et de la sédentarité.** La population révèle une parfaite maîtrise de l'eau et des techniques d'irrigation. Des règles séculaires et immuables codifient l'usage de celle-ci de la source aux champs (système de répartition, droits d'amont et d'aval, techniques de mobilisation ...). La terre est soumise à des techniques d'aménagement très élaborées (confection de terrasses, épierreage ...) et des systèmes de culture intensifs (fertilisation, , travail intense et soutenu du sol...). Ici, l'élevage à base de caprin sert uniquement d'appoint. L'habitat est toujours en dur et l'architecture souvent remarquable.

Encadré n°8: Un patrimoine humain ancestral : la gestion de l'eau

Nous soulignons ici le système de gestion de la ressource en eau qui est partagée localement dans un contexte peu influencé par les interventions extérieures. Il s'agit de préciser que les systèmes de gestion communautaires de l'eau sont adaptés à un contexte local et assurent la pérennité du système de partage d'un bien collectif. L'exemple des vallées de Aït Bouguemez ou de Aït Bou Oulli met en évidence la capacité des habitants à se regrouper et s'organiser autour d'objectifs communs. Au cours de l'histoire, l'évolution des pressions sur la ressource en eau a motivé la formation d'organisations et d'association. Celles-ci gèrent le partage et développent des formes de gestion et de valorisation de la ressource et mettent en place des règles de gestion collectives, tout en laissant place aux arrangements et au développement de stratégies individuelles. Les organisations de gestion sont ainsi acceptées et reconnues localement et permettent de respecter les principes locaux d'équité et de limiter les conflits autour de la gestion du bien.

Ce système de gestion fait aujourd'hui face à un contexte qui évolue en raison de l'ouverture des vallées vers les zones de plaines et de la mise en place de projets de développement. Cette organisation de la gestion communautaire semble jouer un rôle important pour réguler et assurer la vie dans les douars. Cette organisation collective particulière fait partie d'un patrimoine humain ancestrale qu'il s'agit de préserver et de valoriser dans le cadre d'une démarche pôle d'économie du patrimoine.

- **Au Nord Est** et surtout à l'Est de la ligne Aït M'hamed–Taguelft- Tizi n'Isly, **l'élevage est roi** et être pasteur (Akessab) devient un titre de noblesse. Les terres irriguées sont moins bien cultivées, la culture en bour est plus répandue surtout sur les axes habituels de déplacement des troupeaux. On note l'existence de quelques drailles, encore fonctionnels. L'habitat en dur, concentré dans les vallées, tend à se multiplier depuis quelques décennies, mais il est de facture plus modeste et de construction plus grossière qu'à l'Ouest. Ailleurs, ce sont les campements de tente de poil à proximité des points d'eau que l'on rencontre sur des versants différents selon la saison : Sud en automne, Ouest et Nord à la fin du printemps et en été.

Mais au-delà de ces nuances, ce qu'il importer de souligner est le fait que l'agriculture traditionnelle de montagne (cultures et élevage confondus) est multifonctionnelle : en plus de son rôle primaire de production (autosuffisance alimentaire ou, du moins, diversification de la production), elle contribue à la conservation des écosystèmes, au maintien du plus grand nombre possible d'habitants sur place, à la sauvegarde et à la protection de l'agro-biodiversité par le maintien d'espèces végétales et animales adaptées au milieu local. Enfin, la paysannerie traditionnelle et les paysages agraires qu'elle a façonnés pendant plusieurs siècles constituent l'une des composantes du tourisme rural soucieux de la dimension culturelle et historique dans sa pratique. C'est dire l'intérêt que revêt le patrimoine culturel dans la démarche PEP qui nous intéresse ici. .

LE PATRIMOINE CULTUREL LIE AUX AUTRES ASPECTS DE LA VIE HUMAINE.

Sont classés dans cette catégorie les aspects spécifiques de la culture locale (à prédominance amazighe, tels qu'il est possible de les observer au quotidien dans ces zones, où ils sont mieux conservés que dans les régions gagnées par l'urbanisation.

- L'art culinaire :

On ne peut, certes prétendre que ces régions renferment de grandes spécialités culinaires. Toutefois, à l'instar d'autres montagnes l'Atlas peut se prévaloir d'une gamme fruste comportant en premier lieu, le célèbre **méchoui**, cuit soit sur broche, soit dans un four en terre ; les brochettes de base (**tutliwin**) ; les brochettes épicées à la graisse de mouton (tadunt n-ulli, ou bulfaf); la soup de fèves (**tahrirt n-ibawn**), ou une autre soupe désignée plus à l'ouest (**askif**). De délicieux feuilletés, melwi, ou bu **shiyyar**, pouvant être consommés avec du beurre (**uddi**) ou du miel (**tament**). Différents **tajines**, enfin, à la viande ou au poulet, toujours assortis de légumes, et habituellement très épicés, sans oublier le **couscous** irrigué avec du lait de brebis, ou la semoule roulée (**berkouys**) inondé de lait chaud et consommé le matin.

- Les costumes :

Les costumes et surtout le costume féminin, ont conservé dans toute cette montagne leur authenticité, leur richesse et leur variété qui est grande puisque chaque tribu a le sien. Les hommes des hautes vallées portent la saison froide le **seroual- n – ifilen**, combinaison complète en laine blanche à rayures foncées, crochetées en une seule pièce et portée directement sur la peau, habit sûrement unique dans un monde où les longues chemises et manteaux sont de règle.

Dans certaines contrées (Zaouiat Ahançal par exemple), les hommes portent **irekhsen** (chaussures en laine et étoffes) et **targhiwin** (chaussette en laine l'hiver).

Les femmes se distinguent surtout par leurs capes et par leurs coiffures. Dans la Tassaout, elles portent au-dessus de la chemise (**taydouart**) une pièce d'étoffe en cotonnade noire agrafée par des fibules en argent. Plus au Nord, elles sont drapées dans un « **izar** » blanc attaché également par des fibules au niveau des épaules et serré à la taille par un cordon de laine multicolore tressée. Par-dessus ces chemises, viennent les capes (tahandirt ou talizart) en laine rehaussée de broderie multicolore . Chaque clan a sa cape à son dessin et à sa couleur. Les coiffes varient du foulard bariolé de couleurs et pailleté comme en Aït Bou Guemez et Aït Bou Oulli, à celles plus originales comme les bonnets coniques des Aït Haddidou. La coiffure, généralement caractéristique de la tribu, est partout l'indication de l'état matrimonial de la femme.

Par-dessus ces costumes, les femmes portent des bijoux d'apparat, colliers de grosses boules d'ambres, frontaux et pectoraux d'argent travaillés et rehaussés de pierres de couleur.

- **Poésie, chants et danses.**

Cet ensemble de traditions qui s'appuie, bien entendu, sur une oralité résiduelle fort riche, constitue le fleuron du patrimoine culturel. Avec ses anecdotes, contes, devinettes, proverbes, et poésies diverses, l'ensemble constitue une véritable encyclopédie orale amazighe, dont les **izlan** (distiques), **timawayin** (strophes) et **timdyazin** (ballades) sont les genres les plus répandus. On les entend à l'occasion des fêtes villageoises, souvent à l'automne : notamment lors de circoncisions (teɛdliwin), ou de fastueux mariages collectifs (**timghriwin**) que l'on pratique encore chez les Ayt Hadiddou et Ayt Sokhman.

La poésie et la danse sont, avec les costumes, les plus belles manifestations artistiques du territoire. Des troupes **d'Imediazen** et de **Boughaniym**, ces troubadours dont certains sont célèbres loin de leur vallée, parcourent la montagne de village en village, en chantant pour un peuple friand de merveilleux. Ce territoire possède un répertoire très varié, dont les célèbres « chants » de la Tassaout donnent une idée précieuse et dont les non moins célèbres « corps de ballet » des Aït Bou Guemez d'El Ksiba ou d'Imilchil ont attiré l'attention sur des scènes internationales et surtout au festival de Marrakech.

Encadré n°8 : La poésie et la danse racontées par A. Fougerolles.

« Les vallées lointaines de notre montagne, retranchées depuis la nuit des temps dans l'inextricable lacs des hauts vals et des cluses qui les ferment, ont préservé jusqu'à nos jours de toute atteinte un patrimoine artistique exceptionnel d'une population, qui, malgré les rigueurs d'une existence parfois difficile, a su exalter ses peines et ses soucis mais aussi ses plaisirs et ses joies, dans une poésie et dans des danses qui lui sont propres.

Cette poésie, née dans un cadre énorme, barbare et sauvage est une poésie étrange, ardente et rude qui traduit l'originalité et la fraîcheur de l'âme berbère. Elle est faite de magie et de religion confondues, et elle est pleine d'un profond sensualisme. Attentive à la nature des choses, elle exprime une philosophie sceptique et narquoise ; mais poésie populaire qui chante monts et vallées, vie quotidienne du village et du clan, elle est empreinte de naïveté et de grâces. La danse, qui se déploie dans des figures sinon dans des rythmes différents d'une vallée à l'autre, exprime cette poésie qui n'est qu'orale et s'apparente aux ballades de notre Moyen Age. Comme elle, la danse est toujours d'une âpre simplicité que rehausse encore un cadre souvent grandiose et des costumes de toute beauté. Conservée, refaçonée parfois, cette poésie est exprimée en rondeaux et en lais par les imdiazen, ces troubadours qui déambulent de vallée en vallée, souvent accompagnés d'une troupe de musiciens ».

LES TRADITIONS LIEES A CERTAINS ASPECTS DE LA VIE SOCIALE.

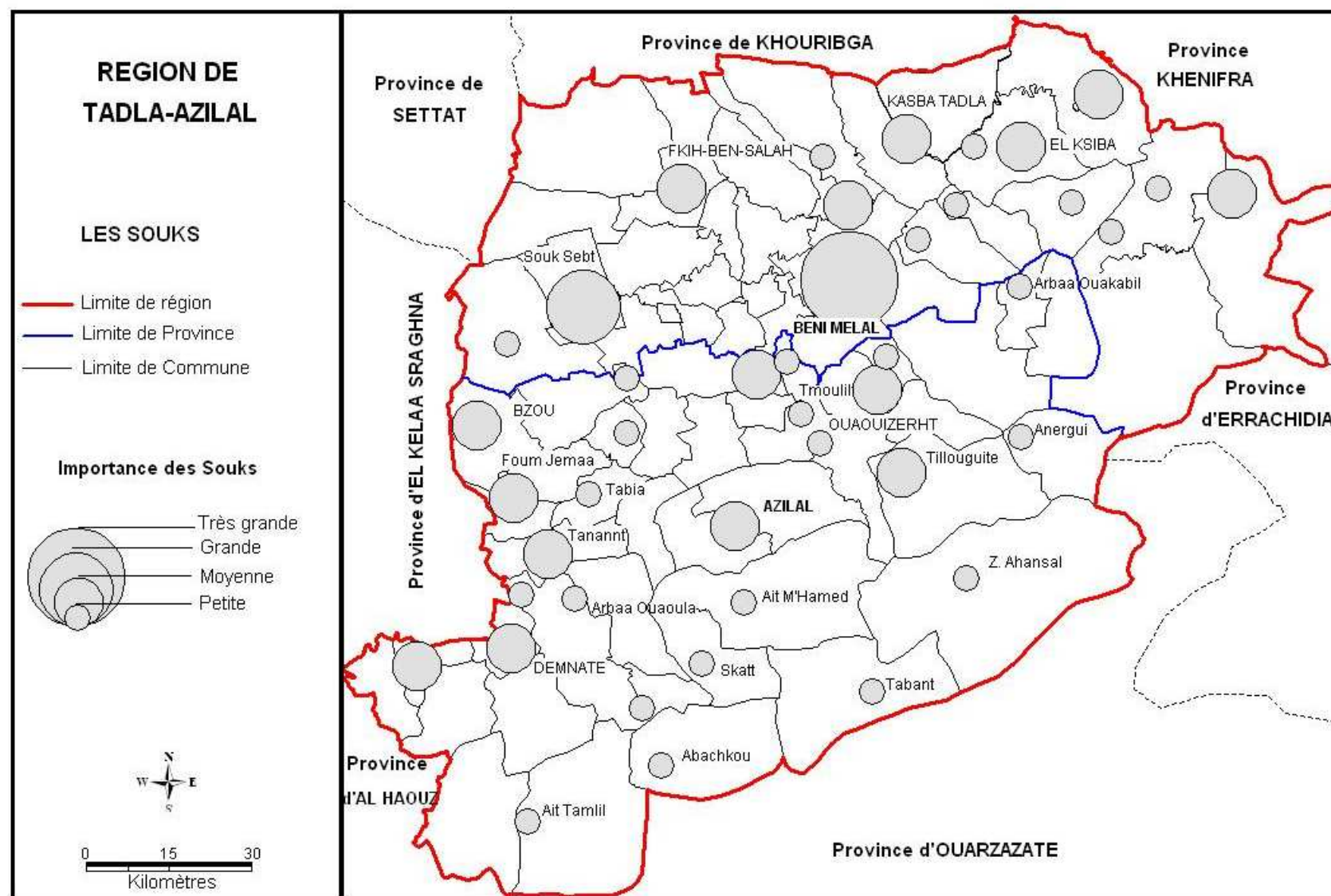
La vie traditionnelle pastorale dans un milieu hostile a donné lieu à une codification des valeurs liées à la notion de solidarité communautaire, où **tiwizi** (corvée collective dans l'intérêt général), et **amɛwan** (entre-aide) figurent en bonne place. La garde du troupeau de vaches, ou du parc à mulets du village, peut être confiée à un ou deux hommes (à des femmes, pour les vaches), selon le système de **tiwili** (tour de rôle). Par contre, une autre institution du pastoralisme, **tarahalt** (transhumance), avec respect des jours d'ouverture des pâturages mis en défens, ou **igudlan**, semble se maintenir encore dans l'Atlas central.

La légendaire hospitalité berbère, quant à elle, est une véritable institution qui mérite de perdurer. Dans certains villages survit la coutume dite **afalis**, ou tour de rôle, pour assurer l'hébergement du voyageur de passage ; au besoin à l'intérieur de la mosquée, si les hommes sont absents. N'oublions pas, aussi, que l'ensemble de la vie était autrefois régi par le droit coutumier amazighe (**izerf**), équitable et expéditif, dont les anciens regrettent amèrement la quasi-disparition. Certaines de ces pratiques, quoiqu'en régression, existent encore de nos jours.

Des pratiques curatives et autres viennent enfin clore ces notions traditionnels ayant encore cours dans certains douars reculés : la pharmacopée de plantes médicinales, telles que **azukenni** (thym) ou **alili** (laurier rose); enfin des croyances qui, selon certains observateurs, relèveraient de la sorcellerie, telle que prédire d'avenir en scrutant les étoiles, ou prévoir la météo en observant l'épaule d'un mouton (Ayt Sokhman).

La vie traditionnelle en milieu rural est aussi animé par un fait socio-économique majeur et profondément ancré dans la vie des populations locales : les **souks**. C'est une manifestation hebdomadaire qui n'a pas uniquement un objectif marchand mais c'est aussi une occasion de rencontre et d'échange à caractère social et culturel fort. La Région Tadla-Azilal en est particulièrement doté.

Fig n°6: Les souks de la Région de Tadla - Azilal



LE PATRIMOINE HISTORIQUE

Il convient de souligner l'existence, dans les régions qui nous préoccupent, de très nombreux sites de mémoire, principalement liés à la résistance anti-coloniale du début du 20^{ème} siècle. Parfois, rien ne reste sur place pour évoquer ces combats. En d'autres lieux, subsistent bâtiments, ruines stèles commémoratives et cimetières, qui sont autant de témoins tangibles d'un passé relativement proche, et occupant dans l'inconscient collectif local une place dont l'importance ne saurait être sous-estimée. Ces sites sont actuellement l'objet, à l'échelon local, d'un certain suivi, quand il ne s'agit pas d'un véritable culte lié au soufisme, encore présent dans l'Atlas par le biais des marabouts (igurramen). N'oublions pas, à cet effet, que ces régions ont été marquées pendant le haut moyen-âge marocain par une forte implantation de **zawiya-s** d'obédiences diverses, à la fois relais « makhzénien », gîtes pour pèlerins et pôles de spiritualité influents, dont certaines fonctionnent encore.

LES ZAOUIAS ET LES MOUSSEMS

LES ZAOUIAS, RAPPEL SUR LES CONDITIONS DE FORMATION DES ZAOUIAS.

Le mouvement maraboutique est ancien au Maroc et l'épisode des Zaouia³ marque profondément l'histoire du pays. La naissance et l'essor du maraboutisme sont étroitement liés aux phases de faiblesse du pouvoir central et à l'accroissement du danger extérieur sur la souveraineté du Maroc⁴. Ce mouvement se répand surtout dans les campagnes où la rusticité et la crédulité le disputent à l'indigence et au désarroi. Dans les campagnes, beaucoup plus que dans les villes, se développe ainsi, à côté de l'Islam orthodoxe, un Islam populaire promu par des chaïkhs de Zaouias et des marabouts qui, pendant près de quatre siècles, vont animer la vie religieuse et, le plus souvent aussi, la scène politique, sociale et économique du Maroc. Et si les Zaouias sont nées d'un contexte de crise, leur évolution ultérieure est déterminée par les fluctuations du pouvoir central et des rapports de celui-ci aux différents

³ -Etablissement d'enseignement musulman, lieu sacré ayant droit d'asile, lieu abritant un personnage (saint ou thaumaturge) vénéré de son vivant ou après sa mort, lieu de rencontre et de réunion des adeptes d'une confrérie , ordre religieux , monastère (Ribat), centre social, entité politique, principauté etc. ... (ou plusieurs de ces fonctions à la fois) , la notion de zaouia est complexe . Le phénomène social qu'historiens et anthropologues ont fini par désigner sous le nom générique de zaouia se présente en effet sous des formes extrêmement variées (A. Laroui, 1997 , p. 131).

⁴ - Tout semble, en effet , commencer avec l'effondrement de la dynastie mérinide et l'inertie des Beni Ouattas face à la pénétration portugaise(prise de Ceuta en 1415) . Un grand mouvement religieux, animé par l'esprit de la guerre sainte, occupe le devant de la scène politique . C'est ce même mouvement d'ailleurs qui, au nom du Jihad, portera les Saâdiens au pouvoir vers le milieu du XVI^e s. Le désarroi provoqué par la crise (crise du pouvoir et crise sociale) et la menace chrétienne qui pèse sur l'ensemble des côtes marocaines amènent « un regain de vie religieuse, comme toutes les périodes troublées, sous des formes émotives et mystiques » (Brignon et. Al., 1986, p. 199) . Les saints et les marabouts apparaissent comme les médiateurs par excellence entre Dieu et les hommes et surtout comme les sauveurs du peuple. Celui-ci se tourne vers eux, c'est-à-dire vers ceux qui , en cette période de crise, sortent de l'ordinaire et investissent dans l'extraordinaire et le prodigieux en accomplissant des miracles, en frappant l'imaginaire et en manipulant les âmes simples.

mouvements religieux en place. Certes , aux yeux du pouvoir central, les Zaouïas incarnent le Chraâ et sont censées le représenter, à côté des institutions caïdales irrégulièrement et sporadiquement admises, auprès des groupes tribaux. Mais aux yeux des tribus, elles incarnent l'Islam populaire en ce sens qu'elles légitiment les institutions tribales (l'Orf).

En réalité, les zaouïas se révèlent comme étant un excellent médiateur et un parfait outil intégrateur du système tribal dans la société globale. On leur reconnaît ce rôle éminent et on se doit, par conséquent, de combattre la religion populaire dans ses excès tout en respectant la piété. Pour le pouvoir central, « les raisons non révélées sont évidemment celles de la destruction, ou de la capture , de tout principe d'autorité, en dehors de lui » (Pascon, 1977, p. 257). Mais l'attitude presque constante du Makhzen envers les Zaouïas a été de les contrôler de très près-quand il en avait les moyens—au point de les domestiquer mais sans jamais chercher à les détruire totalement en tant qu'institution. Cette liquidation intervient toutefois lorsque des chefs religieux, conscients de leur force matérielle, manifestent le désir d'associer des ambitions temporelles à leur pouvoir spirituel. L'histoire médiévale et moderne du Maroc est jalonnée par de nombreux épisodes d'autonomie tribale sous l'égide des Zaouïas . L'exemple d'Illigh dans le Souss, d'Abou Mahalli dans la vallée du Dra, de Dila au centre, d'Al Ayachi dans le Hapt et, plus récemment (1820), d'Amhaouch dans le Moyen Atlas , illustre cette tendance permanente des confréries et des pouvoirs locaux à vouloir supplanter le pouvoir central là où il affiche la moindre défaillance ou une incapacité à imposer son autorité à l'ensemble du territoire national.

Les éclipses du Makhzen ayant été nombreuses et son contrôle direct et permanent des territoires tribaux, et de l'espace montagnard plus particulièrement n'ayant pas toujours été possible ni facile, les Zaouïas se sont vues attribuer un rôle de médiation considérable entre le pouvoir central et les forces locales. Cette médiation est encouragée par le Makhzen qui protège les confréries en proclamant leur inviolabilité, en leur accordant des concessions à caractère presque héréditaire (Iqta'Tamlik) et bien d'autres privilèges dont le plus important en est l'exemption d'impôt . En échange, la Zaouia doit allégeance et fidélité au Sultan, accomplir, outre sa fonction religieuse d'enseignement des préceptes de l'Islam et d'encadrement de la spiritualité populaire, une mission médiatrice entre l'Etat et la société tribale et entre les tribus elles-mêmes : elle règle les conflits inter-tribaux, veille au respect des pactes passés entre les différents belligérants en vue de rendre possibles les opérations de labour ou de moisson, l'accès aux parcours et aux points d'eau, la fréquentation d'un souk, le respect d'une trêve , l'acquittement d'un droit, etc.

A ce rôle d'arbitrage, s'ajoute la fonction protectrice de la Zaouia : le marabout apparaît en effet comme l'homme de paix et la Zaouïa comme un lieu de refuge et de protection. Ce rôle est d'autant plus important que, face aux fluctuations du pouvoir central, la société tribale est souvent fragmentée en clans rivaux de dominée par la violence. Et c'est dans ce sens que les Zaouias et tout leur territoire-constituent des zones d'immunité et de refuge placées sous la protection de Dieu et des saints : les hommes fuyant la violence, les fugitifs, les immigrés, les pauvres, les déracinés, les marginaux y cherchent asile ; les richesses sont placées sous la protection du sanctuaire. La Zaouia voit ainsi le nombre de ses fidèles (m'sellmin) s'accroître et leur origine ethnique et géographique se diversifier.

*** De quelques Zaouïas de la Région de Tadla –Azilal.**

- Zaouia Hançalia :

Quoique cette confrérie ait complètement disparu du nord du Maroc, et d'ailleurs de tout le bled El – Makhzen, il est intéressant d'en dire quelques mots à cause de l'importance qu'elle a prise dans les régions berbères non soumises. Hesperis (t1, 1921) rapporte que le premier Ahançal, Sidi Saïd, était disciple d'Abou Mohammed Çalih, parton de Safi ; il a vécu au XIII^e siècle et ne semble pas avoir fondé de confrérie. Son tombeau est à Dadès. Un de ses descendants, qui s'appelaient également Saïd , fut disciple de Sidi M'hammed ben Naçar à Tamegrout et fonda chez les Aït Metrif une zaouïa où il mourut en 1702. Son fils Youssef lui succéda, donna à la zaouïa une grande importance et fonda la confrérie Hançaliya, qui avait un grand nombre d'adeptes et des zaouïas dans toutes les villes. L'influence de cette confrérie déplut à Moulay Ismaïl ; on ne sait pas exactement ce qui se passa, mais toutes ces zaouïas disparurent et la confrérie également, de même que Youssef Ahançal. Au XVIII^e siècle toujours selon la même source, une Zaouïa Hançaliya fut fondée en Algérie à Chettabba , près de Constantine, par Saâdoun El – Fardjioui. Cette zaouïa existe encore et compte près de 5.000 adeptes dans le département de Constantine. La confrérie Hançaliya qui a même pris à un certain moment une importance suffisante pour prendre le nom de Tariqa Hançaliya, se rattache par différents chaikhs aux Naciriya de Tamegrout. La zaouïa de Dila avait la même origine, ainsi qu'une autre zaouïa berbère qui semble depuis quelques années avoir repris une vie nouvelle : c'est la zaouïa d'Arbala, fondée vers le commencement du XVII^e siècle par Boubeker Amhaouch chez les Aït Amhaouch, fraction des Aït Chekhman.

Les deux zaouïas d'Ahançal et d'Amhaouch sont affiliées aujourd'hui aux Derqaoua.

- Zaouia Tamga :

Elle est située a Imi-n- Ourak , sur la rive gauche de l'assif n- Ouhançal à environ 30 Km ou Nord de la Zaouia Akoudim Al-Hançalia, dans le territoire des tribus Aït Chokhman, Aït Atta n'Oumalou et Aït Bouzid. Elle fut fondée par Ali Ouhsein El Hançali en 1732 , à la suite de l'effritement des lhançalens en trois fractions, parmi lesquelles celle de Tamga. Cette Zaouia fut subdivisée à son tour en cinq Zaouias :

- ✓ Zaouia Aït Ouissaïden de la tribu Aït Daoud ou Ali.
- ✓ Zaouia Aït Askar de Aït khouya.
- ✓ Zaouia Sidi Ali Ouhsein de Aït Ounergui
- ✓ Zaouia Sidi Aziz près de Tagleft.
- ✓ Zaouia Tamga à la frontière des Aït Isha et Aït Bouyeknifen.

A l'instar des autres Zaouia, Tamga a joué le rôle d'intermédiaire entre les individus et les communautés de la région lors des conflits qui les opposaient. Sa position vis-à-vis du Makhzen, comme celle de Zaouia Akoudim, fut caractérisée par une méfiance totale. Lors de la visite effectuée par Charles de Foucauld à Ouaouizeght en septembre 1883, Tamga était déjà en recul. C'est pourquoi il ne l'a pas citée malgré sa proximité d'Ouaouizeght. Vingt ans après cette date, lorsque Segonzac visita la région, Tamga n'était qu'un cimetière fréquenté par les populations de la région et où elles organisaient un moussem le 3 septembre de chaque année.

LES MOUSSEMS.

Le moussem, c'est la fête, le grand rassemblement. Ce mot fait toujours naître des images de chevauchées, de foules colorées, de danses et d'agapes sous la tente. Le moussem revient à époque fixe et commémore un événement parfois oublié. Il a lieu le plus souvent auprès du sanctuaire d'un saint homme. Plus récemment, des moussems ont été créés de toute pièce ou réorganisés autour d'une idée ou d'une vocation régionale (comme le moussem des fiançailles à Imilchil, des roses à Qalat Mgouna, des amandes à Demnate-Azilal- Bin El Ouidane et bien d'autres). Si dans les premiers on vient chercher quelque appui surnaturel, les derniers ne sont plus qu'une raison de rencontre, d'échanges et de festivités. Dans l'emprise de notre territoire, ils sont assez nombreux. Nous les citerons ci-après, avec leur date et l'appréciation de leur importance et de leur intérêt, et ce au risque de nous tromper sur la date ou l'importance réelle de certains d'entre eux, ou d'en oublier.

Tableau n°9 : Les moussems de la montagne.

Date	Dénomination	lieux	Nature	Durée (jours)	Importance
Mars	Moulay Aïssa Ben Driss	Aït Attab	Religieuse	2	moyenne
Avril 19 21	Sidi Ali Ben Brahim Sidi es-Sghir	Ouled Ayad Bezou	Religieuse Religieuse	3 3	moyenne moyenne
Mai	Foum Draa	Demnate	Religieux Juif	1	petite
Juin (fin)	Moussem des amandes	Demnate - Azilal – B.e.Ouidane	économique	2	grande
Août					

15 20	Sidi Saïd Youssef Sidi Aneur ou Ali	Ouaouizarth Tazagzaout	Religieuse religieuse	2 4	petite petite
Septembre	Touzzalt Agoudal	Taguelft Imilchil	folklorique fiançailles collectives	3 3	grande
Octobre	Sidi Ali ou Hssain Akhtana (Tahara) SidiMessaoud	Anergui Bouguemez Timoulit (Ouaguizarth)	religieuse circoncisions collectives	10 1 2	Moyenne moyenne petite
14	Sidi Ben Ali Sidi Aïssa	Tirghist Zerkan-n-aït Abdi Tingerft (Anergui) (Tissa Aït Mhammed)	religieuse religieuse clôture des pâturages d'été clôture des pâturages	2 5 3 3	petite petite grande moyenne
Mouloud 12 jours après	Zawyat Ahançal	Centre (village)	religieuse	1	Petite

Source : Ministère du Tourisme 1980. Elaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Touristique. Rapport préliminaire, p. 112

LES GRAVURES RUPESTRES.

Les gravures rupestres, sont représentées par l'un des plus beaux gîtes du Maroc, car le territoire de la Province d'Azilal semble avoir été la limite vers le Nord Est du reflux des populations sahariennes de chasseurs et de pasteurs, devant la grande sécheresse qui commença à sévir à la fin du néolithique. Ce fut également le refuge des populations berbères du versant atlantique devant les invasions phéniciennes, romaines et vandales que subit le Maroc aux premiers temps historiques.

Quelques vestiges de gravures ont été rencontrés jusque là un peu partout à l'ouest de l'Azourki et du waougoulzat. Mais le site remarquable du Tizi-n-Tighriyst des Aït Bou Oulli, au pied de la corne Nord de la table du Ghat, représente assurément, avec le site, plus connu du plateau du Yagour dans le Haut Atlas de Marrakech, un des sites les plus prestigieux du Maroc.

Les figures qu'on y rencontre retracent des pans entiers de la vie et de l'époque des hommes qui vécurent depuis 3 ou 4 millénaires dans ces montagnes. Les gravures les plus anciennes du Tizi-n-Tighriyst témoignent d'un passé relativement récent, qui s'étendrait sur le premier millénaire de l'ère chrétienne, comme en témoignent les célèbres « batailles » des cavaliers et des guerriers.

Au Tizi –n- Tighriyst, et dans les sites satellites de Tinihouriyin, Tinzouriyin et Asserdoun, dans l'assif-n-Anamrou et l'assif-n-Ifrane , aux Igoudlane Tamzy, à Igoudmane et Amdrouss, au Tizi-n-Zawyat et au tizi-n-Ougna, on rencontre peu d'idoles humaines, peu de gibier et peu de bovidés, mais beaucoup d'armes, poignards, hâches et lances, beaucoup de boucliers armoriés, et surtout des scènes entières de la vie, combats ou batailles, péripéties de chasse dont la très fameuse chasse à la panthère.

Gravure mythiques ou symboliques, traces encore tangibles de rites anciens, mémorial de luttes plus récentes, c'est là un immense musée de l'homme qu'il faudrait à tout prix préserver. Le site du Tizi-n-Tighriyst, entre autres, mérite la plus grande attention.

MATERIAUX ET RESSOURCES SPECIFIQUES UTILISES DANS LES ACTIVITES LOCALES

A delà du débat sur la notion de ressource, il est désormais établi que la question des ressources, que l'on peut qualifier de patrimoniales parce que porteuses d'une valeur et révélatrices d'une identité, renvoie à l'articulation entre, d'une part, ces ressources et, d'autre part, le socle culturel de la société détentrice et l'ancrage historique dans le territoire support. On formule ainsi l'hypothèse que la dimension patrimoniale des objets est un potentiel permanent pour tout objet. Le patrimoine n'existant pas à priori, tout objet peut donc endosser une fonction patrimoniale. On admet ainsi que l'objet patrimonial se construit et devient une matière à développement économique.

Dans la Région de Tadla-Azilal, des ressources importantes, en raison de leur spécificité très accusée, de leur ancrage historique au territoire régional ou de leur qualité intrinsèque à créer le « produit de terroir », semblent pouvoir, voire avoir réellement accédé au rang de ressources patrimoniales. Il s'agit de plusieurs espèces arboricoles fruitières (olivier, figuier, amandier, noyer, prunier, pêcher) et du poisson d'eau douce comme ressource halieutique importante. Quelques autres ressources peuvent s'ajouter à la gamme des ressources spécifiques : certaines variétés de céréales (blé dur), une espèce caprine ou bovine de montagne dite « beldi », les plantes aromatiques et médicinales (thym, romarin, ricin), l'apiculture... etc.

Nous traiterons dans ce volet de trois ressources principales représentatives des autres produits ou en raison de leur spécificité marquée, à savoir le caroubier, l'olivier et le poisson d'eau douce.

Le Caroubier

Arbre millénaire en Méditerranée, le caroubier occupe une superficie d'environ 15 000 ha dans la Région de Tadla Azilal. Il s'étend sur une bande d'environ 160 Km du sud – ouest (Demnat) au nord-ouest (Zaouiat Cheikh), et le plateau central où il existe de manière plus éparse (Semguet, Takbalt).

Il s'agit d'un **arbre fruitier et forestier** qui a montré une très forte capacité à s'adapter à des conditions écologiques contrastées : il est peu exigeant en eau et en travail du sol. Une telle donnée explique la prédominance de son peuplement spontané sur 9000 ha dans la forêt, contre 5000 ha dans les terres privées et 1000 ha dans les terres collectives. La production moyenne évaluée en 2004 à 4000 qx, soit 10 % de la production nationale estimée à 40.000 qx, vient essentiellement des arbres spontanés dont la grande partie a été domestiquée au fil du temps en agroforesterie.

Considéré dans le passé comme une ressource alimentaire aussi bien pour les hommes que pour les animaux, le caroubier suscite plus d'intérêt aujourd'hui, résultat de la croissance de son utilisation industrielle. En effet, chaque partie de l'arbre a une utilité

spécifique (feuillage, écorce, bois, fruit, fleur ...). Le fruit est utilisé dans l'alimentation, l'industrie pharmaceutique, la pâtisserie, les produits cosmétiques ... Quant à la pulpe, elle est utilisée dans la préparation d'alcools, la production du chocolat, l'alimentation animale etc... En médecine, il est utilisé dans la thérapeutique de certaines maladies cardiovasculaires

Avec la croissance de la demande sur le caroubier et ses dérivés surtout sa graine et sa pulpe (gousse), les services de l'agriculture ont commencé récemment à encourager les agriculteurs à augmenter leurs superficies plantées de caroubiers. Entre 2003 et 2004, 46 000 plants ont été distribués pour les agriculteurs de la Région et 130.000 plants sont produits au total. Et progressivement, on assiste à l'apparition de la culture intense du caroubier, jadis aléatoire, bien que son extension demeure faible.

Conscient de la dégradation qui menace le caroubier et du rôle que pourrait jouer cette ressource naturelle dans le développement régional, une équipe de chercheurs appartenant à de nombreux secteurs ⁽⁵⁾ développe un projet scientifique autour du caroubier qui vise à promouvoir sa culture dans la Région de Tadla-Azilal et à augmenter la productivité des arbres.

- **L'olivier.**

D'une superficie de 43.000 ha, l'olivier couvre près de 7,4 % de la SAU de la Région et constitue l'espèce arboricole la plus répandue. Il produit près de 94.000 t d'olive par an soit 15,6 % de la production nationale. Mais ce qui nous intéresse le plus ici c'est bien le secteur oléicole traditionnel, ancien ; car c'est à travers les caractères de l'activité oléicole traditionnelle que nous pouvons déceler l'impact patrimonial de cette ressource. Nous laisserons donc de côté tout le secteur oléicole moderne de la plaine qui est régi par une logique économique propre, pour nous intéresser uniquement au secteur traditionnel de montagne.

Dans ce secteur, l'oléiculture apparaît comme une activité particulière : spéculation très ancienne, l'olivier est intimement lié à la vie économique et sociale de la majorité des paysanneries montagnardes de la Région :

D'abord par son omniprésence : autour des champs, le long des séguias, des routes, des sentiers, sur un talus, en plantation dense ou sous forme d'arbres isolés, sur l'aire de battage, dans la cour non couverte des maisons ou abritant un puits ou le tombeau d'un saint, l'olivier s'impose et marque sensiblement les paysages agraires.

⁵ - Faculté des sciences et techniques de Bni Mellal
- Service régional des eaux et forêt de Bni ellal
- Centre Régionale de la recherche agronomique de Tadla
- Faculté des sciences du Marrakech
- Ecole Forestière nationale des ingénieurs .
- Institut national de la recherche forestière (Florence – Italie).

Il est partout respecté pour l'ombre et le fruit qu'il procure et pour le poids de l'Histoire et des mythes dont il est chargé.

- **Ensuite par ses caractéristiques agro-écologiques** : arbre vigoureux capable de se reproduire tout seul , abondant à l'état sauvage (oléastre) et qu'on a coutume de citer comme exemple de longévité, il conforte le comportement étonnement paradoxal de la paysannerie : celui de l'entourer d'affection , mais en même temps, elle l'abandonne aux aléas de la nature puisqu'elle ne lui apporte généralement que peu de soins.

Le secteur oléicole connaît un essor important dans la Région, de même la transformation des olives est une activité très répandue sous ses trois formes moderne, semi-moderne et traditionnelle. La Région compte, en 2004, quatorze huileries d'une capacité moyenne de trituration de 243 T/j et **2736 maâsras** réparties comme suit :

2000 maâsras en zone d'action de la DPA d'Azilal (montagne) .

496 maâsras en zone d'action de l'ORMVAT (plaine)

240 maâsras en zone d'action de la DPA de Beni Mellal (dir. et montagne).

Avec l'extension soutenue des olivettes, la transformation des olives, même au sein des maâsras, connaît un regain d'intérêt ; en témoigne la création de nouvelles unités sur les axes routiers et à l'intérieur des foyers de production. Dans les zones enclavées , la maâsra prévaut ; elle n'en est pas pour autant absente des secteurs ouverts et accessibles.

La maâsra est, quoique l'on dise, un objet patrimonial de premier ordre.

La maâsra est un ensemble artisanal simple dont on a tendance à faire une technologie préindustrielle à caractère folklorique. Son aspect archaïque laisse prévoir une régression de ces unités traditionnelles et leur disparition dans un proche avenir. Or, dans la Région de Tadla –Azilal, comme partout au Maroc, ce déclin des pressoirs ruraux est une illusion.

Si le rôle des maâsras s'est maintenu, voire sensiblement renforcé par endroits (montagne d'Azilal), l'on ne peut pourtant expliquer cette tendance ni par l'inefficacité des méthodes extractives de ces pressoirs, ni par leur faible rentabilité (3 à 4 qx d'olives par jour). Les raisons de cette persistance résident ailleurs. Plus qu'une technologie, la maâsra est, pour la paysannerie, une image de la tradition à laquelle elle demeure fortement attachée, un vestige du passé dans lequel elle se retrouve et auquel elle s'identifie.

Mais ce facteur d'ordre psychologique ne rend pas compte, à lui seul, de la réalité socio-économique et géographique qui sous-tend la persistance des modes de production à caractère archaïque et que symbolisent les maâsras au sein du monde rural. La permanence des pressoirs ruraux est liée, selon l'expression heureuse de Paul Pascon, à « la compétitivité de techniques à base

d'énergie humaine et animale en raison de leur insertion dans un système économique et social à faible intensité de capital ». Le prix de revient, assez modeste, d'une maâsra est à la portée des familles relativement aisées qui peuvent, par ailleurs, tirer un prestige social de la possession d'un pressoir à huile, bien d'utilité publique, au sein de la communauté.

Dans la démarche PEP , la géographie des maâsras peut contribuer à la promotion d'un tourisme culturel ; de même que la production d'huile d'olive mieux soignée et améliorée, peut déboucher sur un produit de terroir quoté et labellisé.

Par la même démarche et dans le même esprit peuvent être traitées les filières de l'amandier et du figuier dans la Région. Et pourquoi pas aussi le noyer, le prunier, le pêcher, le cognassier ?

Cette démarche est déjà mise en application pour le **figuier** à travers la réhabilitation de ses plantations.

Un projet est lancé en 2003 et sera poursuivi ; il vise à améliorer le niveau de productivité de la culture à travers :

- la diffusion de nouvelles variétés par l'installation de vergers de comportement chez les agriculteurs ;
- le renforcement du programme de transfert de technologie pour l'organisation de démonstrations, de nouvelles techniques de conduite, journées de sensibilisations et de réunions d'informations ;
- la formation des agriculteurs et des fils d'agriculteurs.

LES RESSOURCES HALIEUTIQUES

La presque totalité des rivières et des lacs de la Région Tadla-Azilal sont riches en poisson. Mais faut-il préciser que cette richesse est inégalement répartie. Généralement, ce sont les cours d'eau et les lacs d'altitude qui sont les plus riches en poisson par rapport à ceux des parties basses. Cette ressource ouvre de nouvelles perspectives pour le développement de la pêche sportive. C'est ainsi qu'on présente les principaux lieux de pêche : (voir carte)

- Oued El Abid :

De la naissance de son affluent supérieur, l'Assif Ourine , à sa confluence avec l'Oum er-Rbia, l'oued El Abid mesure une longueur totale de près de 250 kilomètres. Il constitue, dans son cours supérieur, la limite de ce que le Maréchal Lyautey a appelé « le Maroc utile » . Cette rivière constitue une source de richesse pour le Maroc : fleuve de forte pente et de grand débit, l'oued El Abid représente une aubaine et une réserve de houille blanche pour l'ensemble du pays. Ainsi, agriculture, commerce, industrie, et autres manifestations de l'activité économique sont redevables à l'oued El Abid de quelque bienfait. En outre, la rivière est assez peuplée de poissons . Mais il s'agit d'espèces de moindre valeur (barbeaux). C'est pourquoi elle est peu fréquentée par les pêcheurs.

- **Oued Ahansal :**

Il s'agit d'un oued remarquable aux eaux claires et abondantes. Il est nourri par le puissant château d'eau de l'Azourki, mais les eaux ne lui parviennent que lentement après avoir été régularisées et clarifiées. Ces conditions ont fait de l'oued Ahançal l'un des oueds les plus peuplés par la truite au Maroc. Une telle richesse explique la multiplication des postes de pêches sportives, sur plus de 40 Km de parcours, dans un cadre admirable. Et comme il est facile d'accès par des chemins carrossables, il est très fréquenté par les pêcheurs. Sa partie amont était à un moment donné amodié à l'association « Tamgo ». Mais la richesse de l'oued est toujours menacée aussi bien par les braconniers que par les crues estivales. C'est pourquoi des mesures particulières devraient être prises pour revitaliser cette magnifique rivière.

- **Assif Melloul :**

C'est une rivière de montagne qui trace un joli parcours sur 12 km de longueur. Elle prend naissance dans les hauts plateaux d'Imilchil où elle prend le nom de rivière blanche. C'est une rivière très riche en truites Fario, mais elle demeure peu fréquentée par les pêcheurs en raison des difficultés d'accès. Le peuplement de l'Assif Melloul comme celui de l'Ahançal est toujours menacé par les crues estivales.

- **Oued Lakhdar :**

Cette rivière qui prend naissance à Aït Abbes, Aït Bou Guemaz et Aït Bou Oulli, offre des conditions très favorables, sur environ 60 km, pour la pêche de la truite Fario dans des sites magnifiques. Du ruisseau vigoureux qui roule dans le lacis des osiers, à la petite rivière qui serpente au milieu des prêtres, au torrent qui dégringole dans des gorges prodigieuses quasi inaccessibles, enfin à la grosse rivière qui s'écoule en beaux vifs et en vasques, le pêcheur y trouvera tout ce dont il peut rêver.

Mais cette rivière est peu fréquentée par les pêcheurs car la truite Fario, la plus répandue dans l'oued, est de moindre valeur.

- **Oued Tassaout :**

Cette rivière constitue, avec l'Assif Melloul, sur plus de 100 km, le plus long parcours de pêche à la truite dans la Région de Tadla – Azilal, voire dans l'ensemble du Maroc. Elle est considérée parmi les rivières les plus riches en truite. Cependant la rivière enregistre une fréquentation moyenne des pêcheurs. Actuellement, une partie est amodiée à la société « Chassamir ». Mais ici, comme à l'Assif Melloul, le poisson est menacé par les crues et par les braconniers.

- **Aït Aadel :**

Les eaux profondes de ce lac ont vu se multiplier la truite arc – en – ciel. Ce lac offre des conditions très favorables pour la pratique de la pêche.

- **Barrage My Hassan I :**

Ce barrage est peuplé de carpes introduites, espèce argentée et herbivore . Il est proposé à l'amodiation au profit de la coopérative « Tamarout ».

- **Aït Ouarda :**

Ce petit barrage de compensation sur l'oued El Abid , caractérisé par ses eaux froides et claires, constitue une belle réserve à truite arc – en – ciel. Ce barrage a été amodié à la société « Chaptour ».

- **Bin El Ouidane :**

Ce lac est très riche en poisson et surtout en black bass et sandre, d'où sa forte fréquentation par les pêcheurs qui y réalisent des prises assez intéressantes. Cette retenue offre des conditions très favorables pour la pratique de la pêche sportive.

- **Afourer :**

Grâce à une eau exceptionnellement froide, claire et oxygénée, le bassin de l'usine hydro électrique d'Afourer est devenu une réserve très importante à truites arc – en – ciel. Ce bassin est très fréquenté également par les pêcheurs qui y réalisent des prélèvements non négligeables. Mais la pratique du braconnage et le manque de coordination des services intéressés , lors des vidanges obligatoires de certains canaux pour entretien, ont contribué à réduire le peuplement de cette rivière connue pour sa richesse en salmonidés.

LA VALORISATION DES RESSOURCES PATRIMONIALES PAR LE TOURISME : DES NIVEAUX DE MOBILISATION ENCORE FAIBLES.

La richesse du patrimoine culturel et naturel dont dispose la Région de Tadla- Azilal a favorisé le développement et un essor relatif du tourisme rural dans la Région. Cette dynamique a été renforcée par de nombreux facteurs :

- La spécificité de sa structure morphologique et géologique, puisqu'elle s'inscrit en zone de montagne où le paysage est conditionnée par la pente et l'altitude,
- La création du Géoparc M'Goum, première réserve géologique protégée du Maroc, riche en valeurs naturelles et culturelles d'un intérêt exceptionnel,
- La proximité de la ville de Marrakech, grand pôle touristique du Maroc,
- La diversité des paysages (nature exubérante mais surtout unique, massifs uniformes, fleuves majestueux , lacs magnifiques , forêts primaires, terrains verdoyants , paysages de rêve ...) et la richesse du patrimoine historique, culturel , architectural et civilisationnel (Kasba, villages fortifiés, greniers, gravures rupestres, artisanat, us et coutumes...) , exercent une forte attraction sur les passionnés de la montagne et les amateurs du tourisme culturel ou d'aventure .

Grâce à ces atouts, la Région offre à ses visiteurs les possibilités de s'adonner à une variété de loisirs en plein air :

- la randonnée sous toute ses formes, pédestres, équestre,
- les sports nautiques : Canoe , Kayak, rafting, jet-ski
- la pêche et la chasse touristique,
- la spéléologie.
- le tourisme culturel.

Ainsi, depuis le lancement de la première stratégie de développement de l'activité touristique rurale en 1983, des efforts non négligeables ont été déployés pour développer cette activité. Dans les lignes qui suivent, on se propose de rappeler les moyens dont on dispose pour ensuite en montrer les entraves.

La capacité hôtelière et d'hébergement touristique de la Région de Tadla-Azilal demeure faible, puisqu'elle ne dépasse pas 2,31 % de la capacité d'hébergement nationale. En 2005, cette capacité était de l'ordre de 1360 chambres, 09 suites et 3060 lits dont 91 chambres (151 lits) dans des hôtels fermés.

La répartition de cette capacité en fonction du type d'hébergement est la suivante :

- 21 unités d'hébergement classées (dont 4 commercialisables sur le marché international),
- 31 unités d'hébergement non classées,
- 22 gîtes labellisés G.T.A.M,
- 18 gîtes non classés,
- 3 auberges touristiques,
- 1 refuge,
- 2 Campings.

Spatialement, ces unités demeurent très concentrées en plaine et les gîtes d'étapes chez l'habitant se situent principalement en zone montagneuse, alors que la zone de Dir est dépourvue des moyens d'hébergement. Au niveau provincial, la capacité d'hébergement touristique de la Région de Tadla –Azilal en 2003 était comme suit :

Catégorie	Beni Mellal 1988	Azilal 1988	Total 1988	Beni Mellal 2003	Azilal 2003	Total 2003
Hôtels classés	6	5	11	16	4	20
Chambres	199	152	351	493	196	689
Lits	386	333	719	985	419	1404
Hôtels n. classés	16	10	26	31	22	53
Chambres	149	92	241	363	258	621
Lits	195	251	446	600	520	1120
Total province	-	-	-	-	-	-
Hôtels	22	15	37	47	26	73
Chambres	348	244	592	856	454	1310
Lits	581	584	1165	1585	939	2524

Mais il est à noter que la capacité d'hébergement touristique dans la Région de Tadla–Azilal est en nette progression. En témoignent des données relatives à la province d'Azilal. A titre d'exemple, le nombre de chambres est passé de 258 en 2003 à 581 en 2005 et celui des lits de 520 à 1565 durant la même période. En 2005, la capacité d'accueil par établissement dans la province d'Azilal se présentait comme suit :

Tableau n°10: La répartition de la capacité d'accueil par établissement dans la province d'Azilal en 2005.

Catégorie	Nbre d'unités	Nbre de chambres	Nbre de lits
Hôtels classés	03	102 + 09 suites	389
Hôtels n- classés	13	167	304
Gîtes classés	22	113	384
Gîtes n-classés	18	72	222
Auberges classées	02	17	44
Auberges n-classées	01	11	22
Comping	01	-	-

Cette capacité en chambres et en lits s'est renforcée au cours de l'année 2006, comme en témoignent les données du tableau ci-dessous.

Tableau n°11 : projets achevés et en cours de réalisation en 2005

Type de projet	Localisation	Capacité
Relais touristique	C.R. de Tabante	12 ch/24 lits
Hôtel 3*	C ;R de Bin Eloudane	40 ch 85/100 lits
Maison d'hôtes 2ème Cat.	C.R de Tifri	10 ch/ 30 lits
Auberge 2ème Cat	CR de Tabante	6 ch/ 14 lits
Maison d'hôtes	Ville d'Azilal	5 ch / 8 lits
Hôtel	Ville de Demnate	27 ch / 60 lits
Hôtel 1	C.R de Sidi Boulaklif	19 ch / 30 lits

Maison d'hôtes	C.R de Bin Elouidane	10 ch / 23 lits
Auberge 2ème cat	C.R d'Aït M'hamed	10 ch/20 lits
Résidence T 2ème cat	C.R de Bin Elouidane	36 ch /72 lits

A la fin de 2007, si tous les projets en cours en 2005 en viennent à se réaliser, le nombre de gîtes atteindra quelques 87, soit le double du nombre actuel. Signalons, au passage, qu'à la fin de l'année 2005, sur les 40 gîtes et auberges existants, d'une capacité de 806 lits, près de la moitié était située dans la vallée de Aït Bouguemmaz . Cela montre clairement que le tourisme rural ou de montagne est en nette progression dans la province d'Azilal, mais qu'il est inégalement réparti sur le territoire de la province. Il en est de même pour la province de Beni Mellal ou le renforcement des investissements touristiques constitue un bon indicateur de cette relance. Les données du tableau ci-dessous donnent une idée de la situation en 2006.

Tableau n°12 : Les investissements touristiques recensés à Beni Mellal en 2006

Dénomination du projet	Localité	Nbre de chambres
Complexe touristique 3*	Zaouit Echeikh	44 chambres 8 appartements
Les oliviers	Zaouit Echeikh	37 chambres
Hôtel Alicante	Beni Mellal	32 chambres
Centre de vacances de F.O.S de la R.A.D.E.T	Beni Mellal	18 chambres 32 appartements
Al Morjane Auberge 2 ^{ème}	Beni Mellal	11 chambres
Day In 3*	Beni Mellal	108 chambres
Hôtel Nador 2*	Beni Mellal	56 chambres
Auberge Oulad Ayyad 1 ^{er} catég	Oulad Ayyad	18 chambres
Relais touristique les pyramides	El Ksiba	60 chambres 2 suites
Complexe lina 3*	Zaouit Echeikh	12 chambres 2 appartements
Hôtel 2ème catégorie	Kasba Tadla	12 chambres
Hôtel Europe	Beni Mellal	16 chambres
Ralcais touristique	Fkih Ben Salah	16 chambres
Total		435 chambres

	----	42 appartements 2 suites
--	------	-----------------------------

Généralement, ces unités d'hébergement ne sont fréquentées que saisonnièrement par les touristes étrangers et nationaux, amateurs de la nature. Pour ce qui est des étrangers fréquentant la Région, les Français occupent la première place, suivis des Espagnols, des Allemands et des Italiens. La majorité provient de Marrakech, accompagnée d'un guide. Quant à la clientèle marocaine, très remarquée dans certains sites (Ouzoud , Imin- Ifri, Aït Bou Guemaz), elle est originaire en grande partie des grandes villes comme Casablanca–Agadir, Rabat, Marrakech et Kalâa Sraghna . Toutefois, il est à signaler que cette dernière catégorie , faible dans le passé , ne cesse de s'intensifier actuellement.

Faute de données récentes relatives aux arrivées et aux nuitées, pour l'ensemble de la Région, nous présenterons dans le tableau suivant la situation de la province d'Azilal en 2005.

Tableau n°13: Arrivées et nuitées dans les différentes catégories d'hébergement de la province d'Azilal en 2005.

	Arrivées	Nuitées
Catégorie	2005	2005
Hôtels classés	5666	6907
Hôtels n- classés	10939	17707
Auberge classées	720	893
Auberges n-classées	335	1117
Gîtes	1023	8046
Camping	915	1256
Total	22598	35925

Il ressort de ce tableau que les gîtes et les hôtels non classés attirent plus de touristes et réalisent plus de nuitées, ce qui confirme la tendance actuelle du tourisme rural. Les hôtels classés, avec 5666 arrivées et 6907 nuitées, tiennent encore grâce à une clientèle essentiellement internationale à prédominance française.

Mais ce qui est important à signaler est la variation mensuelle relativement faible des arrivées. Les données du tableau ci-dessous sont, à l'exception de Novembre, très explicites à cet égard.

Mois	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
Effectif	1281	1117	1906	2335	2772	1739	2056	3440	2055	1335	114	1044

Par ailleurs, il faut noter que les statistiques relatives aux taux d'occupation des unités d'hébergement ne reflètent pas la réalité. La prolifération de l'hébergement clandestin, la propagation des bivouacs et le refus de certains établissements de déclarer leur activité sont autant d'éléments qui expliquent la sous estimation des flux touristiques dans la Région. Bref , il nous semble, à la lumière des données disponibles, que l'activité touristique rurale dans la province d'Azilal en particulier a enregistré des résultats très positifs en 2005 , mais elle aurait dû être meilleure si certains handicaps avaient été maîtrisés . Parmi ces handicaps, on peut citer :

- ✓ la saisonnalité de l'activité touristique,
- ✓ le manque d'entretien des sites touristiques,
- ✓ le déficit considérable en activité d'animation et de loisirs,
- ✓ la forte concentration de l'activité touristique dans certaines zones par rapport aux autres ;
- ✓ le manque de formation et d'instruction des jeunes malgré l'existence du Centre de Formation aux Métiers de la Montagne à Tabant et la construction de l'Ecole du Tourisme à Beni-Mellal.

Le département du tourisme, conscient de ce dysfonctionnement, et afin de conserver l'image de marque du produit touristique rural de cette Région, a initié quelques projets dans la Région, parmi lesquels celui d'un « Pays d'Accueil Touristique ». L'objectif est de faire sortir l'activité touristique de la cible des touristes dits d'aventure et de randonnée, de surmonter le phénomène de la saisonnalité et de prolonger la durée de séjour des visiteurs.

Dans le cadre de ce projet , de nombreuses actions ont été engagées par les différents acteurs pour aménager des espaces et des sites touristiques comme les Greniers collectifs de Tihouna-n'Aoujgal ...). A cela s'ajoute l'ouverture des pistes pour désenclaver la population et faciliter l'accès à certains sites ; sans parler de la construction de gîtes d'étape là où le manque est constaté en matière d'hébergement au niveau des communes situées le long des principaux circuits de randonnée ...

Le développement du tourisme rural dans la Région de Tadla–Azilal a généré des contacts spécifiques entre les locaux et le monde extérieur, touristes occidentaux et métropolitains. Il a mobilisé différents acteurs ainsi que des projets de développement. Malgré son importance, ce genre de tourisme ne profite pas à l'ensemble de la population; son impact sur la vie économique demeure modéré, eu égard aux immenses potentialités de la Région et à l'espoir mis dans cette nouvelle activité.

Et ce pour de nombreuses raisons :

La première est économique, dans la mesure où seuls les notables possèdent des gîtes et des mulets, ce qui leur permet de garder la « suprématie touristique », la seconde est sociale dans la mesure où l'enjeu de la langue est fort présent : les personnes qui possèdent des connaissances linguistiques internationales sont privilégiées en ce domaine.

D'une façon générale, alors qu'il est perçu comme positif du seul fait qu'il injecte de l'argent dans l'économie locale, les effets pervers du tourisme de montagne ne sont pas des moindres . Parmi les plus importants on peut dénombrer les suivants (M. Peyron, 2007) :

- la manne touristique ne bénéficie qu'à une minorité de locaux : fils de notables, accompagnateurs, muletiers, gîteurs, d'où émergence d'une nouvelle élite, renforçant ainsi les clivages sociaux ;
- à force de former des accompagnateurs au CFAMM de Tabant, Ayt Bou Guemmaz, on a dépassé la demande , certains éléments ayant dû renoncer à ce métier faute de clientèle, ou préférant émigrer à l'étranger après avoir épousé une de leurs clientes ;
- baisse de qualité chez certains de ces accompagnateurs, lesquels, issus du milieu citadin (« les guides plastiques », selon un ancien), connaissant moins bien la montagne que les fils de montagnards tamazightophones du recrutement initial ;
- des monopoles de muletiers (comme à Ayt Bou Guemmaz), agissant pour le compte des Tour Operators, continuent à rayonner sur l'ensemble des massifs, créant , là où ils passent, des sentiments de manque à gagner ;
- des incidences fâcheuses sont provoquées sur l'activité agro-pastorale par l'emploi massif de mulets à des fins touristiques en période estivale : manque de fourrage, retards dans la moisson, sans parler des cultures délaissées au profit du seul accompagnement des trekkeurs ;
- le syndrome du visite : gamins opportuns et quémandeurs(« Stylo, bon-bon, Monsieur ! »), encouragés par le comportement stupide de certains touristes.
- le passage des caravanes touristiques provoque des nuisances : piétinement de cultures, utilisation de bois pour feu de campement , déchets laissés sur lieux de bivouac, etc. ;
- le souci qu'a le trekkeur de prendre sa douche quotidienne oblige chaque soir femmes et filles de gîteurs à effectuer des corvées d'eau harassantes ;
- l'inadéquation des mesures visant à réduire l'écart socioculturel entre accueillants et accueillis, l'interaction entre les deux parties demeurant quasiment nulle, tandis que les atteintes à la vie traditionnelle se multiplient.

En somme, et pour l'essentiel, loin d'être des acteurs à part entière, les montagnards continuent à se faire exploiter à distance par des technocrates étrangers à leur milieu, et qui leur envoient plus de 20.000 trekkeurs par an ! Tout cela équivaut à un constat plutôt

accablant. Trop longtemps, le laisser-faire a sévi dans l'Atlas, exposant les populations à une véritable pollution culturelle mise en place par des Tour Operators peu scrupuleux, inspirés par la seule loi du marché.

La démarche PEP ne privilégiera en aucun cas ce type de développement qui tend à exploiter à outrance les ressources d'un lieu, prises ainsi comme « filons » ou « niches ». Elle tendra, au contraire, vers la mobilisation de l'ensemble des ressources d'un territoire dans le cadre d'un projet de développement global, intégré et durable...

**3^{EME} PARTIE : LES ACTEURS EN PRESENCE,
PRESENTATION ET POSITIONNEMENT PAR
RAPPORT AU PROGRAMME PEP**

On peut considérer que le tourisme apparaît sur la région de Tadla-Azilal comme un atout et un facteur de dynamisme même s'il reste limité et circonscrit aux communes de haute montagne et notamment à la vallée de Ait Bouguemez. Les gîtes ruraux se multiplient dans des sites spécifiques d'Aït Bouguemez, de Tabant, à Tamga, de même qu'à Zaouïa Ahansal... L'hospitalité dont font preuve les hôtes est, malgré le confort encore rudimentaire (absence d'électricité par exemple à Taghia), souligne l'atout pour un essor plus marqué et plus spécifique. Il reste que, compte tenu de l'état des pistes, ce tourisme se limite pour le moment à des amateurs de randonnée en haute montagne ou de trekking, voyageant souvent en 4x4....

Le patrimoine est aussi une richesse en matière d'architecture rurale et religieuse comme en matière de paysages humanisés ou naturels. Mais la richesse de celui-ci ne pourra devenir profitable à l'ensemble de la population que si les acteurs s'organisent afin de donner une meilleure accessibilité des lieux d'accueils et une meilleure valorisation de leurs richesses. Les acteurs rencontrés sont d'ailleurs unanimes, la question-clé est de savoir comment préserver dans une dynamique de développement le patrimoine au sens large et l'ensemble du patrimoine humain spécifique à la Région ? Comment les associer à l'élaboration d'un projet global de développement qui ne lèse personne mais qui mette fin à la dégradation actuelle pour aboutir à une réhabilitation progressive du patrimoine au sens large ? Cela concerne aussi bien la préservation du bâti, du patrimoine paysagé.. Une telle perspective ne peut émerger que si les populations et les acteurs locaux, provinciaux et régionaux agissent de concert.

Ce patrimoine culturel étendu qu'offre la montagne va de l'architecture rurale (maison en pisé, kasbah, greniers collectifs) aux paysages humanisés par les cultures en terrasses et l'agriculture irriguée. Il est vrai que la construction des routes facilite la pénétration des matériaux plus modernes de construction et que le parpaing a tendance à se substituer au pisé. Comment perpétuer les procédés de construction traditionnels ? Le potentiel est donc incontestable, mais l'accessibilité difficile et le manque de confort parfois constatés restent des handicaps. Il suffirait de peu de chose pour que la stimulation à partir de ce qui existe produise un essor rapide. Le tourisme via le patrimoine peut d'ailleurs contribuer à améliorer par ses retombées la vie des populations montagnardes et contribuer ainsi au développement humain.

Les équipements de base sont relativement satisfaisants et les routes goudronnées permettent à la population des communes rurales l'accès aux services localisés. Ces villes, assez bien réparties sur Région, se situent toutes à proximité du rebord de la montagne. Il s'agit de Beni Mellal, zaouiet Cheikh, el Raiba Demnate, d'Azilal, on pourrait aussi y adjoindre Ouaouizaght qui joue le rôle d'un bourg rural en développement. Ces villes sont aujourd'hui les portes d'entrées vers les montagnes et celles-ci structurent des réseaux et des dynamiques de projets autour de la valorisation du patrimoine. Elles accueillent les services administratifs et jouent aussi le rôle de centres de redistribution commerciale sur les territoires de la Région.

ELEMENTS DE METHODOLOGIE SUR LA DEMARCHE D'ANALYSE DES ACTEURS

Cette analyse doit permettre :

- **D'évaluer et de connaître les dynamiques d'acteurs** à l'échelle de quelques territoires, les plus intéressants à l'échelle de la Région
- **D'identifier un noyau de personnes leaders** pouvant constituer l'amorce d'une mobilisation pour faire émerger un projet de développement de territoire pour une meilleure valorisation du patrimoine.
- **D'engager une réflexion avec les acteurs locaux** avec pour objectif de cerner le niveau de motivation et d'engagement.
- **D'imaginer à terme un espace de projets** amenant à une structuration du territoire, ou de micros territoires de projets autour de l'objet patrimonial. Cet inventaire des actions et des organismes ou personnes ressources constitue en soi une information qui pourrait en effet être utilisée dans le cadre de la mise en place d'une procédure de type « Pôle d'Economie du Patrimoine ».

Cette approche par les acteurs nous permet d'évaluer les potentialités afin de valoriser un projet plus global de territoire et permettre une meilleure insertion des acteurs locaux dans le programme de développement. Il s'agit aussi de mieux mobiliser et connaître les ressources locales pour permettre une meilleure concertation et une meilleure synergies entre les acteurs. Enfin, il s'agit d'insérer ou, mieux encore, d'intégrer la participation des populations et des petites associations dans le projet global « Pôle d'Economie du Patrimoine ».

Les acteurs dont nous allons parler ne seront acteurs qu'au regard de notre objet de recherche. Le travail sert à déterminer ce qui peut permettre d'identifier les acteurs qui jouent un rôle dans la dynamique de valorisation du patrimoine. Il s'agit dans un premier temps de repérer ces acteurs et de le faire en respectant la proportion entre acteurs intervenant dans la face visible du projet et acteurs intervenants dans sa face cachée.

Les associations rencontrées lors de la démarche sont historiquement de nature variées, mais les projets ont souvent, en toile de fond, d'accroître le niveau de démocratie locale et d'amener une plus grande dignité pour les populations locales (place de la femme, valorisation des produits, adduction d'eau potable, projet collectif...)

Au cours de cette investigation, il s'agissait de savoir si dans la Région, le patrimoine pouvait non plus être uniquement utilisé en tant que simples objets culturels ou touristiques, mais comme pouvant engendrer et amener des atouts importants d'un développement innovant pour un projet global de territoire. En appréhendant la place du patrimoine au sein de la Région et notamment dans le Haut Atlas Central et les perspectives de sa valorisation et de son développement, nous avons procédé à des entretiens auprès :

- Des autorités locales, communes comprises ;
- Des Institutionnels (agriculture, eau et forêt, équipement) ;
- D'entreprises (artisanat) ;
- Des acteurs associatifs, d'ONG ;

Pour mener ce travail d'investigation, réalisé à partir de guides d'entretien⁶ destinés à mieux appréhender l'activité des acteurs, leurs dynamiques et comprendre leurs modalités de fonctionnement, leurs projets, leurs besoins et leurs attentes, leurs perceptions et leurs ambitions. Nous avons pu bénéficier de la connaissance fine de certains acteurs, qui nous ont permis d'avancer rapidement et efficacement dans nos recherches.

Nous pensons que ce travail de recensement pourra être illustré par une carte de la place des acteurs à l'échelle des territoires et des sites ayant un intérêt important en terme de valorisation du patrimoine.

Afin de :

- Identifier les différents sous espaces de la Région : certains dynamiques, d'autres non ou partiellement, donc à mettre en relation avec les capacités et les limites d'intervention des porteurs de projets.
- Comprendre les synergies qui pourront se mettre en place entre les acteurs à l'échelle de la province et pour organiser les éventuels mises en synergies des acteurs qui travaillent sur le patrimoine.

LES ACTEURS EN PRESENCE : DYNAMIQUES ET CENTRES D'INTERET

Cette partie traitant de l'approche des jeux et des enjeux de la place des acteurs autour d'un objet de recherche/action représenté par «la mise en place de Pôle d'Economie du Patrimoine ». Elle sera découpée en plusieurs sections correspondant à plusieurs catégories d'acteurs : la première sera composée par les acteurs travaillant à l'échelle régionale et s'inscrivant dans une logique de valorisation patrimoniale (Geoparc M'Goun, ONG Tetraktys) la seconde sera constituée des professionnels travaillant à l'échelle provinciale (AADEC, AESVT), alors que la dernière sera celle des acteurs locaux à l'échelle d'un micro territoire de projet (La vallée d'Ait Bouguemez et la région de Demnate).

Voici une typologie sommaire de ces catégories d'acteurs, tel que nous avons pu les observer lors de notre premier travail de terrain

Les Acteurs Régionaux et supranationaux

Ce sont des réseaux importants qui sont souvent en lien avec des chercheurs, des acteurs politiques. Ces acteurs sont rattachés à de nombreux réseaux : politique, cercle de décisions, de financement.

Les acteurs Provinciaux

Ces acteurs sont présents surtout dans la Province d'Azilal et que nous classeront dans la catégorie « Professionnels », acteur relais par rapport aux acteurs régionaux et supranationaux

Les acteurs locaux

Ces acteurs peuvent être distingués en deux sous catégories bien distinctes que sont les élus locaux et le tissu associatif.

Des acteurs à l'échelle Régionale et Supranationale (ONG)

L'ONG TETRAKTYS⁷ ACTEUR MOTEUR ET ACTEUR RELIANT (COORDINATEUR) INTERVENANT SUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE A L'ECHELLE DE LA REGION

L'association Tétraktys est née en 1994 d'une envie commune à trois structures alpines spécialisées dans le tourisme rural et de montagne de regrouper leurs actions à l'international afin de les fortifier et multiplier. L'AFRAT, le CRET et la GTA ont alors constitué un réseau complémentaire d'experts, identifiable par deux ensembles de compétences spécifiques : (le tourisme sportif et de nature et l'expérience à l'étranger) et qui sache apporter une réponse aux enjeux du développement. Leur motivation convergeait autour de la démarche suivante : S'appuyer sur le développement local pour améliorer durablement les revenus et le cadre de vie des populations locales en privilégiant une entrée économique par la pratique d'un tourisme intégré aux territoires.

Cette association est inscrite dans le cadre de la coopération décentralisée entre le Conseil Régional de Tadla Azilal et le Conseil Général de l'Isère. La structure a réalisé un pré-diagnostic touristique sur les sites des Cascades d'Ouzoud, du Lac de Bin El Ouidane et de Taghbalout.

Action : Réhabilitation du village de Magdaz

Les axes prioritaires de la coopération retenus par les deux collectivités sont : le tourisme rural, **le patrimoine**, la promotion des femmes et l'agriculture.

Les arguments qui rapprochent les deux partenaires sont le fait que La région Tadla-Azilal bénéficie peu du tourisme de passage sur l'axe Marrakech et Fès mais présente néanmoins de bons atouts touristiques à mettre en valeur et que la région possède des points communs avec l'Isère en terme de géographie et de spécificités d'un territoire montagnard. L'ONG Tétraktys souhaite développer un tourisme de montagne qui permette de fixer les populations et de créer de l'activité économique tout en préservant l'environnement. Promouvoir des actions structurantes et des actions pilote pour un développement durable de la région.

⁷ L'Association Tetraktys est très souvent citée par l'ensemble des acteurs travaillant sur la valorisation du patrimoine ; nous avons rencontré en France Françoise GUINOT, la chargée de mission de l'ONG sur le Maroc.

La première plate-forme de coopération a été lancée en 2005 sur la base de cinq projets patrimoniaux, touristiques et artisanaux. A e jour quelques actions ont été déjà entreprises. 12 guides locaux d'Ouzoud ont participé à une formation de 10 jours pour professionnaliser leur pratique ; un séminaire "montage de produits touristiques" a permis aux hôteliers et agents de voyage de travailler ensemble pour une meilleure commercialisation l'association AADEC, GEOPARC ont participé à l'initiative

POSITIONNEMENT DE L'ACTEUR

L'ONG souhaite mobiliser les acteurs institutionnels et associatifs autour d'un programme concret de valorisation du patrimoine bâti, par la création d'activités économiques (hébergements, ateliers d'artisanat) et à vocation sociale (école, maison, Région de Tadla Azilal). Au départ, l'assistance technique, souhaitée par l'ambassade de France, vise à organiser sur ce site, dans les villages, la concertation autour du développement d'activités touristiques axées sur la sauvegarde du patrimoine local, fortement présent. L'assistance technique et de l'appui à la réalisation d'un programme de développement local à partir d'un projet initié par l'Ecole Nationale d'Architecture de Rabat et reprise des éléments du projet pour la constitution et la réalisation d'un programme pilote de développement pour la Région de Tadla Azilal. Le projet a été présenté et retenu par le Conseil Général de l'Isère en 2002 et souhaite inscrire cette démarche dans un accord cadre de coopération décentralisée avec la région de Tadla Azilal.

L'ONG a Mis en place un comité de pilotage et a mobilisé les acteurs institutionnels et associatifs autour d'un programme concret de valorisation du patrimoine bâti, par la création d'activités économiques (hébergements, ateliers d'artisanat) et à vocation sociale (école, maison, dispensaire). Elle accompagne les acteurs marocains à la prise en mains du programme.

L'ONG Tetractys apparaît comme un opérateur direct, de terrain puisque l'ensemble des acteurs connaissent l'ONG et des opérations pilotes ont déjà eu lieu avec une approche « territoire ». L'ONG semble avoir su identifier les problématiques de développement ainsi que les acteurs clefs pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une coopération avec la région de Tadla Azilal. Un important travail à déjà été effectués et un vrai travail avec les acteurs locaux est en place (AADEC, AESVT, délégué provincial..) une plate forme de coopération décentralisé est mise en place et elle est en cour de structuration. L'Association Tetractys semble très implanté localement et connaît bien le territoire ses forces et ses faiblesses en matière de valorisation patrimoniale.

Le GEOPARC M'GOUN⁸

PRESENTATION DE L'ACTEUR

Créé le 19 mai 2000, cette structure s'est donnée comme objectif de sauvegarder le patrimoine Géologique. Celui-ci permettra de faire levier afin de soulever d'autres questions pour un développement plus global du territoire. L'ONG se propose de créer, après l'approbation des autorités gouvernementales, la première réserve géologique protégée du Maroc, calquée sur la procédure des Parcs Naturels Régionaux français

Le Géo Parc est un projet, produit de la concertation entre :

- les élus des collectivités territoriales, les autorités locales,
- les départements administratifs concernés,
- les O.N.G,
- les socio professionnels,
- la communauté scientifique.

La structure nous souligne que le territoire du Géoparc est un territoire à l'équilibre fragile et aux particularités patrimoniales naturelles et culturelles riches et menacées. La présence dans la Région de Tadla Azilal d'un ensemble d'espaces présentant un intérêt naturel, culturel ou paysager de niveau national en fait une structure importante. Aujourd'hui, **le Geoparc à su s'entourer et impulser une véritable politique partenariale en s'associant à l'Etat, à la Région ainsi qu'aux ministères concernés** permettant une bonne structuration de la démarche. Le Geoparc permet aujourd'hui d'entreprendre des actions de préservation, de gestion et de mise en valeur d'un patrimoine naturel, mais aussi d'animer et de dynamiser la Région autour de sites soumis à des pressions diverses. Elle engage les élus et les acteurs locaux dans une meilleure prise en compte de l'environnement patrimonial. Le Geoparc, à l'image des Parcs Naturels Régionaux, souhaite créer une charte approuvée par les collectivités territoriales et l'Etat. **Élément qui constituerait un projet de développement durable fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine à l'échelle de la Région.** Le Geoparc, organise déjà la cohérence et la coordination des actions avec des partenaires comme l'association Tetraktys, la Délégation du Tourisme d'Azilal, l'association AADEC.

⁸ Entretien réalisé le 25/07/2007 au Centre Régional d'Investissement Beni Mellal

Quelle articulation possible pourrait-il exister avec la mise en place de Pôles d'Economie du Patrimoine, afin d'éviter le chevauchement concurrentiel entre plusieurs procédures devant se compléter et permettant une meilleure adéquation stratégique dans le développement de la Région ?

Le patrimoine territorial, mobilisé dans le cadre du projet M'GOUN, dans sa diversité, ne pourrait être valorisé en l'état. **Le M'goun a su combiner avec d'autres opérateurs (Etat, Ministère, DAT) pour mobiliser le patrimoine dans le but stratégique de contribuer au développement du projet dans son ensemble.** Ici l'activité touristique, (l'éco-tourisme) permet à ces opérateurs de mobiliser le patrimoine géologique au sens large pour « faire territoire ».

La structure souhaite se donner pour mission de contribuer à

- ✓ la protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel ;
- ✓ le développement économique et social fondé sur ce patrimoine ;
- ✓ l'accueil, l'éducation et l'information du public ;

PERSPECTIVES GENERALES POUR LE GEOPARC M'GOUN, LES ACTIONS EFFECTUES ET EN COURS DE REALISATION

- Aujourd'hui, le Géoparc M'goun souhaite, de par son ancrage institutionnel et sa position, orienter une politique autour de quelques axes principaux :
- Associer les habitants concernés et impliquer autant que possible les associations locales sur chaque micro territoire de projet définie par le SRAT afin de pouvoir construire dans une perspective de développement durable un projet global de développement. A cet effet, et dans la perspective d'un développement durable du projet du Géoparc de M'Goun et pour permettre à ce projet de contribuer au développement local de la Région, la Délégation Provinciale du Tourisme est partenaire sur un certain nombre d'actions, dont la concrétisation ne manquerait pas de contribuer à une implication des acteurs locaux. La structure commence des cycles de formations afin d'informer les autres acteurs sur ce projet.
- Responsabiliser ces habitants en les faisant participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets en relation avec le Géoparc ; des associations locales à l'échelle de certains douar sont déjà impliquées dans la démarche : Association Ait ZIRI, autour de la réhabilitation d'un grenier

- Sensibiliser à la nécessité de la sauvegarde de ce patrimoine et ce par des moyens plus simples (des panneaux écrit en langue locale); Pour faire participer cette population à la sauvegarde de ce patrimoine, le GEOPARC souhaite impliquer les acteurs s'aidant de personnes ressources au niveau de chaque territoire de projet.
- L'idée sous jacente à travers la convention avec le Pays d'Accueil Touristique est aussi l'implication des professionnels du tourisme sur l'ensemble du territoire en soulignant que l'avenir du secteur touristique et du patrimoine spécifique de la Région dépend de la réussite de ce projet.

LES AUTRES OBJECTIFS AFFICHES PAR LE GEOPARC

- ✓ trouver une solution aux constructions en béton et exiger un plan type pour les futures constructions ;
- ✓ prévoir un plan type de construction et d'architecture ;
- ✓ aménagement et amélioration des géo-routes et géo-pistes pour faciliter la circulation des touristes;
- ✓ prévoir le réinvestissement local d'un pourcentage des recettes touristiques dans le but de protéger et d'améliorer la qualité des sites naturelles ;
- ✓ encourager et aider à la création des associations locales (gîteurs, guides, folklore, artisanat.....) ;
- ✓ équiper les différents sites de ce projet en signalétique afin de faciliter leur repérage par les touristes ;
- ✓ veiller à ce que les futures infrastructures de base et équipements nécessaires pour le développement ne défigurent pas les sites ;
- ✓ réhabilitation du patrimoine culturel. Les biens de ce patrimoine devraient être rendu à la fonction qui été antérieurement la leur ou être affecté à des fonctions mieux appropriées à condition que leur valeur culturelle ne soit pas appauvrie ;
- ✓ ne pas autoriser un développement touristique excessif ;
- ✓ il faut que les projets et activités de développement touristique parviennent à des résultats positifs et limiter les impacts négatifs qui pourraient nuire à ce patrimoine et au mode de vie des indigènes toute en répondant au mieux aux besoins et aspirations des touristes ;
- ✓ interdire les pratiques incompatibles avec la sauvegarde des milieux naturels du Géoparc ;
- ✓ multiplier l'offre touristique en introduisant d'autres formules d'hébergement et d'animation et en créant des circuits nouveaux englobants les différentes entités du Géoparc.

POSITIONNEMENT DE L'ACTEUR

Le Géo parc apparaît comme un acteur incontournable dans la dynamique patrimoniale de la Région de Tadla Azilal. L'important travail de diagnostic participatif mené en amont de cette démarche a permis à la structure de posséder un « ancrage territorial » fort et des relais associatifs importants à l'échelle des micros territoires de projets. (Vallée)

Le patrimoine apparaît pour cet acteur comme un outil qui peut et doit faire levier pour un développement plus global, mais il faut agir vite car des éléments comme les cascades d'Ouzoud sont dans des situations d'urgence. Les actions sont en cours et une vraie dynamique de projet sur la Région de Tadla Azilal existe avec d'autres acteurs impliqués (délégation du tourisme, Tetractys, AADEC, CICDA....). Cette dynamique se met en place et les moyens semblent suivre petit à petit. Des volontés fortes de protection et de valorisation sont soumises avec une position stratégique du Géoparc dans les cercles de décisions, permettant à celui ci d'accompagner la décision politique. La structure a une très bonne connaissance de terrain, et connaît les logiques et les stratégies en place sur le territoire. Elle possède une réelle capacité à fédérer les acteurs locaux.

« Acteur-clé » du territoire ? La structure met en place une gouvernance collective à l'échelle de la province : c'est un acteur dominant qui n'est pas une structure strictement privée mais une institution formelle qui, elle-même, regroupe et fédère des acteurs privés tout en obtenant des ressources publiques.

L'ONG CICDA, agronomes et vétérinaires sans frontières⁹

PRESENTATION DE L'ACTEUR

L'association CICDA est Acteur reliant (coordinateur) et déclencheur de dynamique sur la vallée d'Aït Bouguemez. Elle a su mobiliser et fédérer les bénévoles et les élus dans le cadre d'un projet de développement de la vallée. Elle est un acteur incontournable, une association sérieuse et efficace par la diversité des actions menées.

L'action engagée vise à promouvoir le développement économique de la vallée des Aït Bouguemez dans le Haut-Atlas central, l'amélioration des conditions de vie de sa population et le renforcement des capacités des associations locales et en particulier de l'Association des Aït Bouguemez pour la Coopération et le Développement pour qu'elles puissent assumer un rôle de premier plan en tant qu'acteur du développement local dans cette vallée montagnarde berbère : promouvoir à court et moyen terme une réflexion et des programmes de développement rural qui répondent aux besoins prioritaires de la population locale, et se constituer en interlocuteur et partenaire fort des services publics locaux et régionaux face aux défis du développement. Ce renforcement institutionnel des Associations locales s'appuie sur trois volets :

- ✓ l'appui à la mise en œuvre d'actions pilotes de développement rural lié à une meilleure gestion des ressources en eau (adduction d'eau potable et ouvrages d'irrigation), à l'amélioration des systèmes de production agricole et d'élevage et à la valorisation des produits issus des agricultures irriguées (miel, lait, fruits),
- ✓ un programme de renforcement institutionnel de l'association partenaire des Aït Bouguemez et des autres structures demandeuses (autres associations de développement local, coopératives paysannes),
- ✓ la promotion d'espaces de concertation entre les différents acteurs locaux (agriculteurs, guides de montagne, autorités, etc.) pour réfléchir sur le futur de la vallée et les conditions d'un développement équilibré entre activités touristiques et agricoles.

Les principaux bénéficiaires sont :

- ✓ 500 familles paysannes de la vallée des Aït Bouguemez ;
- ✓ L'association locale partenaire principal de l'action : Association des Aït Bouguemez pour la Coopération et le développement, ainsi que les autres partenaires locaux (associations ou comités villageois) ;

- ✓ La Coopérative apicole du Haut Atlas et une coopérative en émergence (coopérative féminine de transformation/conditionnement de produits agricoles) ;

Des Partenaires techniques nombreux, répartis ainsi :

En France :

Association Arbalou (Association de bénévoles passionnés de l'Atlas), Association Vision du Monde (Association de tourisme équitable), ENESAD – Ecole nationale d'enseignement supérieur agronomique de Dijon.

Au Maroc :

Association des Aït Bouguemez pour le Développement et la Coopération, Programme ISIIMM (Programme MEDA sur les innovations institutionnelles dans la gestion sociale de l'eau), Direction Provinciale de l'Agriculture (Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche), Délégation Provinciale de l'Education (partenariat avec les Directions des Cercles Scolaires de la Commune Rurale de Tabant) Coopératives agricoles de la vallée des Ait Bouguemez.

Des partenaires financiers de divers horizons :

- Union Européenne
- Ministère français des affaires étrangères
- Conseil Général du Val de Marne
- Agence de l'Eau Seine Normandie
- Vision du Monde
- SIERG (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Grenobloise)
- Commune de Jarrie, Vizille et Champagnier
- Fondation Solidarité Mutualiste du Crédit Agricole

Activités réalisées en 2006 :

1. Adduction d'eau potable :

- ✓ Finalisation du système d'adduction d'eau du douar Ibaqaliwen.
- ✓ Réalisation des systèmes d'adduction d'eau des douars Timit et Imelghas (en cours de finalisation).
- ✓ Formation/accompagnement des comités de gestion villageois dans leurs fonctions de gestion des ouvrages.

2. Amélioration de l'irrigation :

- ✓ Finalisation des ouvrages de rétention d'eau d'Ahbak et Aguerd n'Ouzrou.
- ✓ Réalisation d'un diagnostic participatif des zones de pénurie d'eau de la vallée d'Aït Bouguemez.
- ✓ Etablissement d'un programme d'intervention pour le projet.

3. Développement agricole :

- ✓ Mise en oeuvre d'un programme de formation de référents techniques en agriculture et élevage dans l'ensemble de la vallée, en concertation avec la DPA.
- ✓ Réalisation d'essais / démonstration de pratiques culturales et d'introduction de nouvelles cultures (safran, tomates, courgettes...).
- ✓ Visite d'une zone de production du safran (Taliouine) au bénéfice d'agriculteurs et agricultrices de la vallée.
- ✓ Réalisation de tournées de sensibilisation dans l'ensemble des villages de la vallée sur certaines pratiques agricoles et vétérinaires.
- ✓ Formation éducative aux élèves des classes de 5ème et 6ème année des secteurs de Tabant et Ifrane, Réalisation d'un film de vulgarisation sur les techniques arboricoles en langue berbère.

4. Appui aux initiatives économiques :

- ✓ Etude sur la valorisation des surplus laitiers de la vallée d'Aït Bouguemez, réunions de renforcement institutionnel et commercial de la coopérative apicole du Haut Atlas.
- ✓ Etablissement d'un programme de renforcement pour l'année 2007.
- ✓ Formations préalables au montage d'une coopérative féminine (aspect administratifs, juridiques, comptables) au bénéfice d'un groupe de 20 femmes (haut et bas de la vallée), pour la transformation.
- ✓ Conditionnement de fruits, légumes et produits laitiers.
- ✓ Formations sur le séchage de fruits et la fabrication de fromage de lait de vache (groupe préparatoire à la coopérative féminine).
- ✓ Deux visites de trois jours de coopératives féminines de Marrakech et Taliouine (groupe préparatoire à la coopérative féminine).

- ✓ Initiation à la langue française pour 50 femmes/filles de la vallée.
- ✓ Formation permanente aux partenaires sur projet (technique, gestion, administration, etc.).

POSITIONNEMENT DE L'ACTEUR

L'Ong Cicda est porteuse de nombreux projets sur la vallée et qui sont en voix de pérennisation. Des actions se mettent en place, portées par les gens de la vallée. Des bénévoles sont investis et les actions bénéficient à l'ensemble des communautés : femmes, enfants, agriculteurs, gîteurs.

La stratégie de la structure réside bien dans une logique de déclenchement de la ressource par le projet. La structure entretient un vrai micro projet de territoire avec des dynamiques spécifiques (valorisation des produits, formation, mise en réseau), reste à savoir si l'arrêt de l'activité de l'ONG sur la vallée et le passage de témoin à l'Association Aït Bouguemez pour la Coopération et le Développement, ainsi que les autres partenaires locaux (associations ou comités villageois) sauront pérenniser les activités et la dynamique existantes. Néanmoins l'ONG CICDA est un acteur sur qui il faut compter car elle met en place un nouveau projet sur le Douar de AIT Mahmed et reste donc inscrite dans les réseaux associatifs de la province.

L'action de l'Ong et des autres acteurs inscrits dans le projet souligne une dynamique qui émerge sur ce territoire. Des produits, des services de qualité et un environnement spécifique deviennent sources d'externalités positives pour un développement territorial durable. Des produits et une offre de qualité existent et peuvent permettre et contribuer à un développement territorial durable de la vallée. On constate que l'ONG souhaite montrer que les handicaps de la vallée doivent et peuvent se transformer peu à peu en ressources nouvelles : faibles densités, biodiversité, environnement de qualité, potentiel touristique et patrimonial, tradition et produit de qualité, etc. L'Ong a apporté des savoirs faire et a souhaité différencier la vallée d'un point de vue qualitatif en apportant de nouvelles fonctions productives dans cette vallée du Haut Atlas, permettant aux acteurs de ce territoire d'exploiter ses ressources et d'accroître leurs débouchés. Cette forme particulière de coordination mise en place par l'ONG, par la création de groupes de projets, ne se construit pas seulement par l'identification d'un problème commun mais aussi à travers la métamorphose des ressources de la vallée, c'est-à-dire par la transformation et l'appropriation par les acteurs locaux des ressources non valorisées du territoire. **Créer de nouveaux lieux de concertation, de nouvelles techniques d'action et de décision, de nouveaux processus, tels sont les objectifs affichés par CICDA.**

DES ACTEURS A UNE ECHELLE PROVINCIALE

L'association AADEC, (Association Azilal pour le Développement, l'Environnement et la Communication AADEC, Province d'Azilal

PRESENTATION DE L'ACTEUR

ayant pour mission de promouvoir et contribuer à un développement intégré et durable de la province en ciblant les femmes, les enfants, les jeunes et les populations rurales défavorisées, l'AADEC se fixe les objectifs suivants :

OBJECTIFS

- Mise en valeur des spécificités et des potentialités de la province.
- Mobilisation des ressources pour le développement de la province.
- Etude des problèmes qui entravent le développement de la province.
- Prise en considération de l'environnement dans les projets de développement.
- coopération avec les organismes et associations ayant les mêmes buts au niveau local, national et international.
- Communication avec la population et les partenaires dans les domaines qui constituent les pôles d'intérêt de l'association.

Dans le cadre de ses activités, cette association a entrepris de nombreuses actions, à différents niveaux :

Au niveau institutionnel

- Mise en place d'un centre multidisciplinaire pour l'encadrement des jeunes et enfants au siège de l'association : formation en informatique, salle de lecture, animation par des projections de films vidéo.

- Formation des membres de bureau et animateurs (trices) de l'association dans divers domaines : gestion administrative et financière des ONG, gestion des projets, approche participative, approche genre, gestion des conflits, techniques de communication...).
- Acquisition d'un siège pour l'association en partenariat avec la municipalité d'Azilal et son équipement en matériel informatique et pédagogique.
- Recrutement d'une secrétaire permanente au siège de l'association.
- Élaboration d'un plan stratégique (2004-2006) en fin 2003.

Activités ciblant l'enfant, la femme et la fille du monde rural

- Création d'un centre d'apprentissage des métiers artisanaux pour la femme à Douar Oulbachir à la banlieue de la ville d'Azilal.
- Parrainage de 40 filles scolarisées en secondaire dans deux centres d'accueil (Ouaouizeght et Ait Aatab).
- Formation de 50 enfants aux techniques de base du Cirque y compris les enfants de la rue.
- Création d'une garderie pour 50 enfants à Douar Oulbachir à la banlieue de la ville d'Azilal.
- Distribution de 1800 poulets pour 59 familles démunies ciblant surtout les femmes.
- Distribution de dons en denrées alimentaires pour 100 familles pauvres en majorités des femmes.
- Distribution d'habits pour 35 familles à la localité Tizekht.
- Don de vêtement pour les bénéficiaires du centre d'accueil de Ouaouizeght.
- Opération de circoncision pour 140 enfants pauvres (mai 2001).
- Financement de microprojets pour 5 femmes (métiers de tissage).

Activités ciblant l'environnement

- Distribution et plantation de 5000 arbres dans des établissements scolaires, cimetières et communes rurales.
- Mobilisation de 22 associations dans le cadre d'une action collective pour la protection des cascades d'Ouzoud à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'environnement à Azilal 2003.
- Activités d'accompagnement et encadrement des ONG locales et jeune entreprise.
- Formation de 22 ONG locales oeuvrant dans le domaine du développement en plusieurs domaines : gestion administrative et financière des ONG, gestion des projets, approche participative, approche genre, gestion des conflits, techniques de communication...).
- Organisation de 2 forums des ONG de développement en 2002 et 2003.
- Mobilisation des ONG pour la création de la fédération des ONG d'Azilal.
- Organisation des expositions pour les ONG dans le festival d'Azilal (espace réservé aux associations).
- Création du club des jeunes entrepreneurs au sein de l'association.

- Formation des jeunes promoteurs : 4 séminaires formation en collaboration avec la chambre de commerce et de l'industrie de Kalaat Sraghna.
- Tournoi d'athlétisme pour les filles à l'occasion de la journée mondiale de la femme 2002.
- Activités culturelles.
- Soirées folkloriques.
- Activités sportives.
- Tables rondes.
- Signature de 2 livres de philosophie par 2 écrivains de l'union des écrivains du Maroc (janvier 2002 et avril 2003).
- Organisation de formation et jeux de cirques par l'association en partenariat avec l'association française « cirque des Gones ».

Projets en cours d'approbation

- Large programme d'alphabétisation pour 1400 femmes touchant 10 communes rurales.
- Programme d'accompagnement de 45 associations de développement local (ADL) ou comité de développement local (CDL) créés dans le cadre du Projet d'Aménagement du Bassin Versant de Oued Lakhdar (PABVOL).
- Projet d'approvisionnement en eau potable pour le Douar Ait laazem commune de Taounza.

POSITIONNEMENT DE L'ACTEUR

S'est une association en dynamique et inscrit dans les réseaux Geoparc, Tétractys, CICDA, Délégation du Tourisme. Elle a une vraie volonté de travailler sur des projets autour de la valorisation du patrimoine. Elle met en place de nombreuses initiatives. Des chargés de missions travaillent sur différents projets. Ses responsables tiennent un discours franc et prêt à prendre part à diverses initiatives. Après discussion auprès de CICDA dans la vallée de Ait Bouguemez, l'association AADEC serait leur interlocuteur pour la mise en place du prochain projet de l'Ong sur le Douar de AIT MAHMED.

Le patrimoine est pour l'association une ressource indéniable qu'il faut préserver et valoriser, car celle ci est source de développement, de dynamique et de mobilisation des acteurs. Il faut s'en saisir et contrer les logiques de marchandisation.

En terme de PEP

Acteur intéressant avec des initiatives et une volonté de s'inscrire dans des dynamiques et des partenariats afin de pouvoir porter « la voix des associations ». De plus, cette structure de type fédération peut être le partenaire local pour la mise en place du projet de l'ONG CICDA sur le douar de AIT M'AHMED, de la même façon que l'ABCD de Ait-Bouguemez.

DES ACTEURS A L'ECHELLE LOCALE

A DEMNATE, l'Association des Enseignants, des Sciences de la Vie et de la Terre au Maroc (Section Locale).

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'AESVT Demnate est l'une des 25 antennes de l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre au Maroc. Créée en 2002, Elle compte actuellement 120 adhérents : des inspecteurs et des enseignants des Sciences de la vie et de la terre, des médecins, des forestiers, des instituteurs, des enseignants de géographie, des étudiants en biologie et géologie ... **L'AESVT vise la formation d'un citoyen conscient et soucieux des problèmes environnementaux et sanitaires du milieu dans lequel il vit.**

Objectifs de l'association :

- ✓ Contribuer à la promotion et à l'application de l'éducation à l'environnement dans sa relation avec le développement durable.
- ✓ Contribuer à la promotion de l'éducation et de la sensibilisation sanitaire.
- ✓ Contribuer à l'amélioration de l'enseignement des sciences de la vie et de la terre.

Depuis mars 2003, l'association s'est chargée du suivi des actions du projet de préservation de l'écosystème du SIBE (Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique) des cascades d'Ouzoud en partenariat avec le programme de micro financements du Fond pour l'Environnement Mondial PMF/FEM. Ce projet de 23 mois a pour objectif la sauvegarde et la protection de l'écosystème des cascades. Pour atteindre cet objectif, le projet a initié des actions visant à réduire les dérangements humains qui ont un impact sur la préservation du singe magot et de la forêt de thuya, de genévrier et de chêne vert. Les activités entreprises ont consisté à mettre en place un comité local de gestion des ressources naturelles, réaliser un diagnostic et un plan d'action participatif de gestion des ressources naturelles, réaliser des petits aménagements éco touristiques, former les guides de la zone sur la biodiversité, organiser les guides non officiels, produire des outils de communication et réaliser des actions d'information et de sensibilisation pour les écoliers et les associations locales.

Les actions menées sont les suivantes :

- Organisation de la journée locale des équidés « Demnate en fleurs », le 23 mai.
- Création et animation de 8 clubs d'environnement et 2 clubs de santé dans les établissements scolaires de Demnate.
- Boisement des établissements scolaires (2.000 plantes) et distribution d'environ 6.000 plants de caroubier aux paysans de la région de Demnate, en partenariat avec les CDF de Demnate, d'Azilal et de Beni Mellal.
- Création d'un centre d'éducation à l'environnement à Demnate en partenariat avec la délégation provinciale du Ministère de l'éducation nationale.
- Suivi des actions du projet de protection de l'âne et du mulet dans la région de Demnate, en partenariat avec la société de protection des animaux et de la nature (SPANNA) :

Une fois par mois depuis novembre 2002, et en parallèle avec un programme éducatif pour les clubs d'environnement, des soins sont donnés aux équidés au souk hebdomadaire de Demnate et aux mulets de charrettes.

- Ouverture d'une bibliothèque au sein de ce centre grâce à l'appui de la bibliothèque municipale de Bordeaux, de l'association Carrefour des cultures de Cenon et de l'ADAM.
- Organisation et animation de sorties éducatives pour des élèves des établissements scolaires aux sites des cascades d'Ouzoud et Iminifri.

Les actions programmées :

- Avec le PMF/FEM du PNUD.

L'AESVT Demnate a eu l'accord du PMF/FEM du PNUD, pour développer un projet sur la préservation de l'écosystème du Site d'Iminifri. Les actions de ce projet pourront débuter au début 2005.

- Avec les Eaux et Forêt et grâce à l'appui de Carrefour des Cultures.

En partenariat avec les Eaux et Forêts, l'AESVT Demnate projette de participer à la gestion d'une parcelle de forêt. Chaque arbre de cette parcelle sera parrainé par un marocain vivant à l'étranger ou par un ami du Maroc (toute nationalité). Chaque participant aura son nom sur un arbre. Une manifestation annuelle sera l'occasion d'aller voir son arbre. Un nom sera attribué à cette forêt comme par exemple « forêt des ressortissants marocains à l'étranger ».

- Avec l'association SOS magots.

Avec l'association de protection des singes macaques (magots), SOS magots, les projets déjà entamés aux cascades d'Ouzoud en partenariat avec l'AESVT Demnate, se poursuivront :

- ✓ La Sensibilisation des guides, des restaurateurs, des visiteurs sur la nécessité de protéger les singes magots Etude de l'impact des visiteurs sur le comportement des singes.
- ✓ Avec l'académie de Beni Mellal, la Délégation Provinciale du Ministère de l'Education Nationale à Azilal et avec le réseau des clubs d'environnement.

POSITIONNEMENT DE L'ACTEUR

L'association est une tête de réseaux sur les questions de sensibilisation à l'environnement. Elle est inscrite dans plusieurs dynamiques de projets et connaît bien les réseaux (TETRAKTYS, GEOPARC....) avec lesquels qui elle a participé à la préservation du site des cascades d'Ouzoud et à plusieurs cycles de formation des guides

C'est un acteur important sur l'aspect formation et accompagnement éducatif ; elle serait prête à s'inscrire dans une dynamique autour de la valorisation, la préservation et la sensibilisation du patrimoine géologique de la Région

Les acteurs de la Vallée d'Aït Bouguemez

PRESENTATION DU TERRITOIRE

La vallée des Aït Bouguemez s'étire sur près de 30 km à une altitude moyenne de 1.800 m, dominée par des sommets de 3.000 à 4.000 m. Près de 25 villages regroupent une population berbère de 13.000 habitants. Les systèmes agricoles de la vallée des Aït Bouguemez sont anciens et reposent encore aujourd'hui, à l'image d'autres zones de montagne, sur des systèmes de complémentarité entre espace intensif irrigué en fond de vallée et terroir agroforestier sur le versant haut dessus des séguïres. Mais alors que la population est en accroissement, la superficie irriguée est limitée et non extensible, ce qui entraîne une rémunération insuffisante des familles paysannes par la seule activité agricole.

Outre un accès à l'eau difficile, la taille des exploitations reste réduite, en ce qui concerne l'accès à l'espace irrigué : plus de 40% des exploitations possèdent moins de 1 hectare de surface irriguée, et 45% de 1 à 2 hectares. La vallée connaît toutefois depuis une vingtaine d'années des évolutions qui offrent de nouvelles opportunités concernant l'économie locale : construction d'une nouvelle route d'accès goudronnée, arrivée de l'électricité depuis juillet 2002. Ce désenclavement s'est accompagné de programmes des services publics de vulgarisation agricole concernant notamment l'introduction de races améliorées sur le bétail bovin (notamment en Hosltein) et le développement de nouvelles cultures de rente : la pomme de terre et le pommier, qui tend progressivement à la remplacer.

De manière générale, la productivité de l'agriculture a fortement augmenté. Ces introductions ont donc profondément modifié les systèmes de production existants, avec une diminution des superficies céréalières et fourragères, même si encore aujourd'hui l'orge et le blé restent deux cultures prédominantes, à la fois pour l'alimentation du bétail (caprins, ovins, mules) et la fabrication de la farine pour le pain. Les demandes des agriculteurs de la vallée portent donc sur deux axes principaux : intensifier la production en zone irriguée avec une propension au développement de cultures économiquement intéressantes, mais sans préjudice pour l'alimentation du bétail, et optimiser l'usage de l'eau d'irrigation dans les réseaux existants (limitation des pertes, gain sur les fréquences d'irrigation, etc.). Alors qu'une perspective de zone de libre-échange se profile entre l'Europe et le Maroc, les agricultures montagnardes des vallées du Haut-Atlas sont actuellement peu préparées à affronter dans l'avenir une concurrence accrue.

Pour ces populations, cet enjeu est donc de taille : prévoir et anticiper cette ouverture, améliorer la productivité de l'agriculture, développer la production et commercialisation de produits pour lesquels la vallée présente des comparatifs. Le projet répond donc à cette demande en visant une meilleure valorisation économique des ressources et de l'identité de la vallée. L'accès à l'eau potable

reste par ailleurs l'un des premiers problèmes soulevé par les populations, condition sine qua non pour maintenir une population jeune, encline à plus de confort de vie.

Les douars de la vallée qui ne disposent pas de puits ou de captage de sources rencontrent des difficultés permanentes d'accès à l'eau potable, ce qui entraîne, outre des difficultés de vie, des surcharges de travail, notamment pour les femmes, obligées de se déplacer sur de nombreux kilomètres pour rapporter de l'eau. Les collectivités montagnardes expriment ainsi le besoin d'améliorer l'accès à l'eau et la gestion des eaux en aménageant puits, réservoirs, sources, et en mettant en place des équipements collectifs (fontaines). Le développement touristique récent de type trekking-aventure dans cette vallée a, par ailleurs, modifié profondément les structures sociales et les visions d'avenir des jeunes de la vallée, alors qu'il ne peut cependant générer de revenus complémentaires que pour une petite partie des familles paysannes de cette vallée.

Le projet tente de promouvoir avec ses partenaires une réflexion sur le futur de la vallée et les conditions d'un développement équilibré entre activités touristiques et agricoles. La politique de l'Etat marocain tend à s'appuyer de plus en plus sur la société civile, encore jeune au Maroc, et en particulier dans les zones rurales enclavées.

ABCD, Association des Ait Bouguemez pour la Coopération et le Développement

Cette association est née dans un contexte particulier. En effet, il n'existait aucune représentation associative chez les Ait bouguemez et l'on est frappé par la négligence du rôle que pouvait apporter la société civile sur la vallée des Ait Bouguemez. Le développement du domaine touristique permettra d'attirer l'attention de plusieurs associations étrangères et l'avènement de différentes missions dans la vallée par des représentants d'associations internationales développe au fur et à mesure l'esprit associatif. A l'initiative des personnes de la société civile et avec le soutien d'une association française ARBALOU l'ABCD est créée en 1998.

Les domaines d'intervention de l'association

Domaine agricole :

- La réalisation et la réhabilitation des infrastructures d'irrigation.
- Innovation des techniques pratiquées à l'agriculture.
- L'amélioration du rendement et de la productivité agricole

Domaine social

- La réalisation et la réhabilitation des infrastructures d'eau potable
- L'amélioration des conditions de vie de la femme rurale
- L'organisation des activités sportives

Domaine touristique

- L'organisation du festival
- La réhabilitation des infrastructures touristiques

Domaine sanitaire

- l'organisation d'opérations de circoncision en faveur des enfants
- l'organisation des journées de sensibilisation (mutuelle sanitaire communautaire)

POSITIONNEMENT DE L'ACTEUR

L'association est une tête de réseau dans les Ait Bouguemez. C'est une structure mobilisatrice sur la vallée, inscrite dans les réseaux des bailleurs à l'échelle de la province et au niveau de plusieurs ambassades (France, Japon, Belgique). Association relais dans la vallée, elle connaît bien les acteurs, les dynamiques, les structures familiales... Malgré le départ de CICDA-VSF, la structure mobilise d'autres réseaux et met en place des projets autour de la valorisation architecturale, c'est aussi l'association qui organise tous les ans un MOUSSEM dans la vallée.

Association des Amis des Ait Bouguemez pour le Développement et Le Tourisme de Montagne.¹⁰

Objectif de l'association

Le développement socio économique, culturel, touristique au niveau local et régional.

La protection de l'environnement, la coopération et l'échange d'expériences avec les associations similaires nationales et internationales.

Axes d'intervention :

- Développement rural durable / Aide humanitaire.
- Education de base / Alphabétisation des femmes.
- Santé et qualité de la vie.
- Tourisme écologique et culturel.
- Eau, Environnement et Ressources Naturelles.

Zone d'intervention : l'association intervient dans l'ensemble de la vallée des Ait Bouguemez et les vallées avoisinantes du haut atlas central.

¹⁰ Entretien réalisé le 28/08/07, Azilal

Mission

Pour une participation effective dans l'amélioration du bien être de la population démunie d'Ait Bouguemez, l'Association se fixe comme mission : la contribution à l'augmentation du revenu des familles et surtout des femmes rurales et l'amélioration de leur niveau d'instruction, de leur condition sanitaire et environnementale. L'Association réalise cette mission en collaboration avec les ONG Nationales et Internationales ; elle se donne enfin le devoir de développer le tourisme de montagne dans le respect de l'environnement culturel et montagnard.

Pour la réalisation des solutions aux problèmes prioritaires de la population, l'Association œuvre pour :

- la mobilisation de tous les acteurs locaux concernés associations – public – privé et population locale dans un esprit participatif. Une collaboration et une coordination est recherchée avec les associations locales de développement ou les associations villageoises.
- Un appui technique en matière de formation, de recherche de financement, de suivi et d'accompagnement, des projets de développement au bénéfice du secteur associatif local de montagne.

Pour cela l'association travaille à :

- ✓ Dynamiser et impliquer les associations, les collectivités locales intéressées par le développement durable, et la population locale selon l'approche participative
- ✓ Sensibiliser les pouvoirs publics pour faciliter les démarches administratives, assurer un programme en matière de formation pour les associations locales.
- ✓ Effectuer le suivi et l'évaluation des activités par le biais des visites de suivi et d'encadrement
- ✓ Etudier et développer des projets en partenariat avec les associations locales

Elle adopte trois types d'approche : participative, territoriale et de type genre.

Activités réalisées ou en cours de réalisation :

- Organisation d'une caravane médicale pour 5000 personnes dans la vallée des Ait Bouguemez et réalisation d'opération de cataracte pour 70 personnes.
- Organisation en haute montagne d'une caravane de sensibilisation sur le code de la famille au Maroc, les maladies sexuellement transmissibles, les jeux d'animation des enfants.
- Création de 3 jardins d'enfants dans la haute vallée d'Ait Bouguemez.
- Construction d'un centre plurifonctionnel d'appuis aux activités génératrices de revenus et d'emplois destiné à la femme rurale montagnarde avec un financement multiple.

- Réalisation d'un projet de distribution de 200 agneaux pour l'engraissement au profit de 66 femmes montagnardes avec un financement du ministère du développement social de la solidarité et de la famille.
- Création d'une unité d'extraction d'huile de noix dans le but de développer la filière du cosmétique ;
- Formation des propriétaires de gîtes touristiques sur les questions d'accueil et d'hygiène alimentaire.
- Réalisation d'un parrainage de 150 élèves de l'école talsanant avec 150 élèves de l'école L'ARC EN CIEL à RABAT pour la prise en charge des élèves de la vallée des Ait Bouguemez durant l'année scolaire (habillements, cartables cahiers livres et jouets) pendant toute leur scolarisation.
- Création de 5 centres d'alphabétisation fonctionnelle des femmes et hommes de la vallée au bénéfice de 300 personnes.

POSITIONNEMENT DE L'ACTEUR

Acteur inscrit dans de nombreux projets et ayant une vision globale des enjeux de développement de la vallée, il possède un bon ancrage territorial. Elle est inscrite dans des cercles de décision notamment sur le projet INDH (initiative nationale de développement humain)

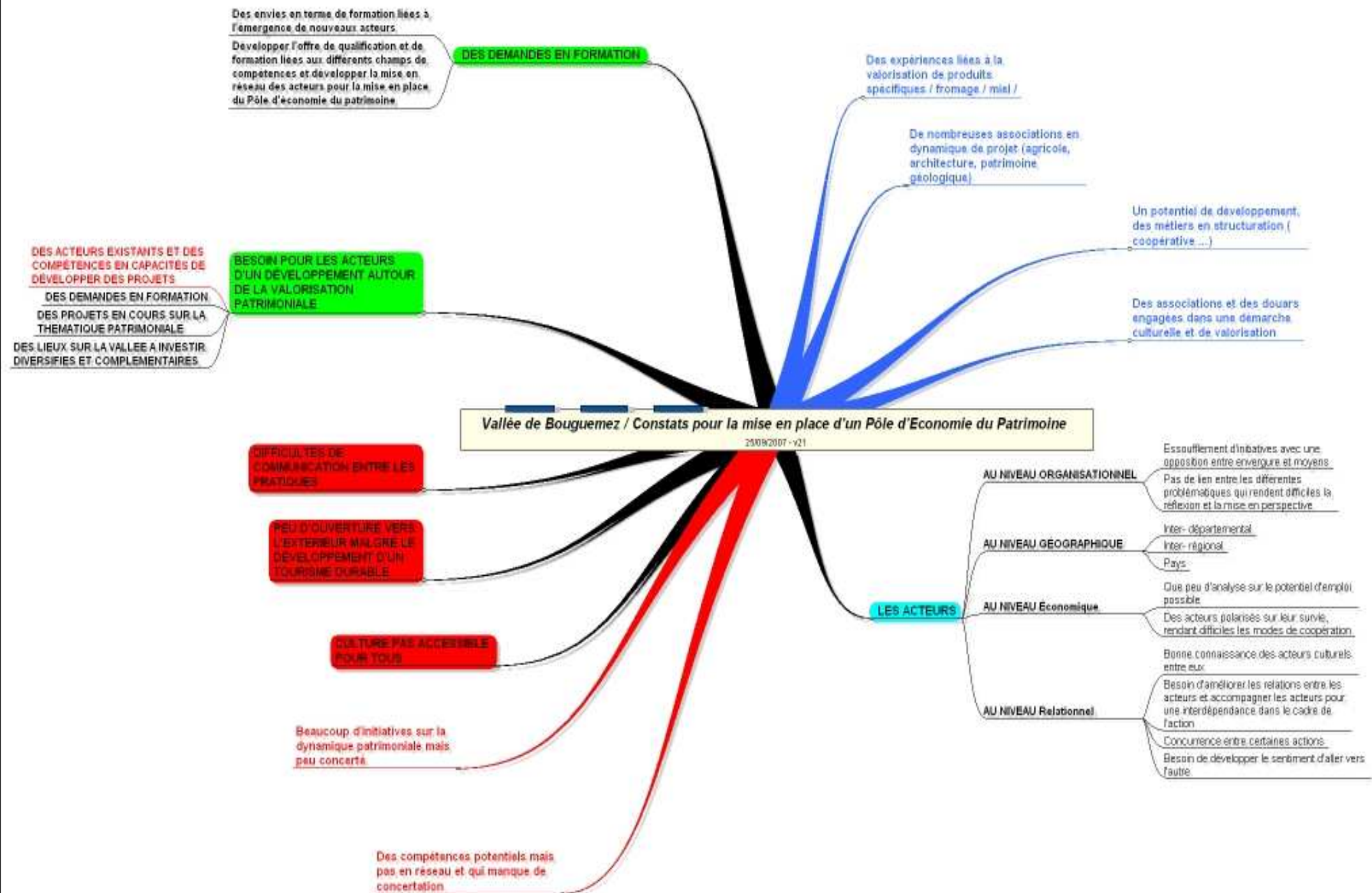
Les Acteurs informels

Le contexte marocain est propice à la formation de nombreuses associations informelles qui naissent autour de quelques personnes se connaissant et participant à la vie de la communauté. Ce sont alors des groupes dans lesquels on se parle plus volontiers autour d'un thé que dans une salle de réunion avec un ordre du jour. Ces groupes statutairement informels sont donc bien formels socialement car ils sont aisément repérés par les autres. La parole qu'ils donnent se charge d'un poids important dans la vie du douar ou de la communauté. On peut d'ailleurs remarquer que nombre de structures formelles ne viennent que pour entériner ces groupes qui existent bien sans reconnaissance institutionnelle. (Le passage des comités de gestion en association de développement local par exemple)

Ces groupes doivent être analysés dans le cadre des Pôles d' Economie du Patrimoine comme entités ayant leur propre organisation, leur propre hiérarchie, leur propre leader et très souvent leur propre projet. Il faudra donc repérer à l'intérieur de ces groupes ces fameux réseaux de relations qui font de chacun des groupes formels participant à la dynamique du projet.

Ces acteurs collectifs nous seront aussi très utiles pour mettre en évidence les A-projets. Car nombre de ces acteurs ne sont pas entendus par les groupes qui mènent le débat autour du projet. C'est en écoutant ces collectifs que l'on dessine les contours de ce que n'est pas projet.

Difficile travail donc de nature anthropologique que de les repérer et d'évaluer la place qu'ils occupent, difficile travail mais nécessaire, sans lequel on accorde aux groupes dominants un rôle de concepteurs, de fabricants, de maîtres d'œuvre et d'ouvrage alors qu'ils n'ont souvent qu'un rôle de catalyseurs, essentiel certes, mais non suffisant.



Le schéma heuristique ci-dessus, souligne que la vallée d'Ait Bouguemez réunie l'ensemble des caractéristiques pour que ce micro territoire puisse être érigé en pôle d'économie du patrimoine. Tout d'abord, la vallée possède des acteurs en dynamique de projet avec des expériences liées à la fabrication de produits spécifiques (huile de noix, fromage...), de nombreuses associations sont en dynamiques de projets sur la valorisation de l'agriculture, de l'architecture. Il existe également un potentiel de développement en terme d'emploi (coopérative de femmes....).

Malheureusement, on constate qu'il existe un manque de lien entre les différentes problématiques qui rendent difficile la réflexion collective et la mise en perspective. Les acteurs sont souvent polarisés sur leurs survies rendant difficile la coopération, des formes de concurrences apparaissent également entre eux. Il y a donc de nombreuses initiatives sur le volet patrimonial mais qui ne semble pas concerté et l'idée d'une mise en réseau manque de concertation. Il y a semble t'il le besoin pour les acteurs de ce mettre en réseau afin de mutualiser.

En effet, des compétences existent, des lieux sur la vallée sont en cours d'investissement sur la thématique patrimoniale...Des demandes en formation sont entrain de naître, il serait onc nécessaire de développer l'offre de formation liées aux différents champs de compétences qui seraient susceptibles de développer dans le cadre de la mise en place d'un Pôle d'économie du patrimoine permettant de réduire les difficultés de communication entres les acteurs, de créer des synergies entre les pratiques...

BILAN, CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Les modes d'exploitation des différentes ressources territoriales étudiées dans ce diagnostic ont permis d'identifier, soit clairement, soit implicitement, les différents acteurs qui opèrent au niveau de la gestion et de la valorisation de chaque ressource. Beaucoup d'autres ressources ou éléments patrimoniaux ne connaissent encore aucune forme de valorisation. Seule l'institution de tutelle est connue.

Deux secteurs importants sont souvent mis en avant dès qu'il s'agit des opportunités de valorisation des ressources patrimoniales et d'intégration des actions de développement territorial en rapport avec le patrimoine : il s'agit du tourisme et de l'artisanat. Ils ne sont cependant pas exclusifs de cette valorisation.

Ainsi, l'appréhension des acteurs et de leurs stratégies ne sera réellement possible qu'au sein d'un territoire bien circonscrit et reconnu comme tel par les acteurs. La logique territoriale, en se substituant à l'approche sectorielle, engendrera de nouveaux enjeux et, par conséquent, de nouvelles stratégies pour y faire face. De cela dépendra la construction du PEP. Mais ces territoires potentiels susceptibles de porter un projet PEP ne seront connus et identifiés qu'en concertation avec les principaux acteurs et responsables du développement. Ceci aura lieu à l'issue de la restitution de ce diagnostic.

LE CONSTAT

La Région de Tadla-Azilal offre un important potentiel de développement basé sur les ressources patrimoniales. En effet, les paysages qu'elle propose sont parmi **les plus typiques du Maroc**. Située à l'écart des grandes polarités économiques et démographiques, encore pour partie fortement enclavée, sa situation actuelle est perçue par nombre d'acteurs comme handicapante. Pourtant, certaines démarches engagées laissent présager une évolution de ce type de représentation. A l'image des actions engagées dans quelques secteurs phares, la valorisation adaptée de ce territoire doit permettre à terme de tendre vers un développement territorial durable.

Le secteur de l'agriculture de montagne développe incontestablement des démarches de qualité. Plusieurs productions font en effet l'objet d'un investissement important dans ce sens, à l'image de l'olivier, de l'amandier, des caprins. Mais outre ces productions génériques, la Région peut s'appuyer sur une ressource spécifique importante, le caroubier, dont les débouchés actuels sont en forte expansion. Pour accompagner cette dynamique, l'instance de tutelle la délégation mise sur la création de regroupements associatifs, permettant une meilleure valorisation, notamment par la limitation du nombre d'intermédiaires, par des réflexions en cours sur une démarche de labellisation et bien entendu par l'aide à la production. L'ensemble de ces démarches devraient permettre de limiter les handicaps naturels liés au relief de la zone et à l'archaïsme des exploitations actuellement en activité. Différentes pistes à explorer concernent aussi les plantes médicinales et le miel.

L'artisanat développe des activités de tannerie traditionnelles, historiques, qui ont fait la renommée de l'artisanat local (cuir rouge, babouche mellali). Par contre, la Région souffre d'un manque de débouchés locaux. Aussi, est-elle actuellement orientée vers les marchés de Fès et de Marrakech. La grande majorité des artisans travaillent de manière traditionnelle. Des regroupements ont été menés avec succès. Mais les artisans ont encore du mal à travailler ensemble. Le tissage Bzioui fait aussi l'objet de ce type de démarche. La mise en commun, l'aide au regroupement, la création de coopératives permettant une meilleure commercialisation, sont à chaque fois les voies privilégiées. Emergentes sur le territoire, ces démarches sont unanimement considérées par l'ensemble des acteurs comme la stratégie à poursuivre.

La gestion des eaux et forêts s'appuie massivement sur la problématique classique du maintien de la ressource bois, notamment autour de la préservation des milieux, du reboisement, cela en lien avec les populations locales. Ces dernières sont aujourd'hui de plus en plus associées aux démarches. Les seules actions de réglementation ont en effet largement montré leurs limites.

A l'inverse des autres activités essentiellement présentes dans la plaine, **le tourisme occupe surtout la zone montagnarde**, ses plateaux et ses vallées. Ainsi, la ville d'Azilal est le point de départ de nombreuses excursions dans le Haut Atlas Central. Mais si ce tourisme permet le développement de quelques villages éloignés, la concentration des touristes est telle, qu'il émerge là aussi des polarités touristiques. C'est ainsi le cas de la vallée de Ait Bouguemez et du village de Tabant, du petit village de Taghia, aujourd'hui

particulièrement prisé, ou encore de celui de Megdaz, qui a connu d'importants efforts de financements publics ou par l'intermédiaire d'ONG étrangères. Ainsi, il apparaît que ces zones possèdent un fort potentiel de croissance qui, s'il est bien mené, peut constituer un véritable levier de développement. . Ces lieux touristiques possèdent déjà une notoriété importante. Les cascades d'Ouzoud font ainsi partie de la destination Maroc. La singularité de cette zone est d'accueillir en plus des touristes étrangers, une forte proportion de nationaux. Cette zone cristallise aujourd'hui tous les problèmes potentiels liés à une forte fréquentation touristique : saturation du site, pollution, gêne de la faune, faux-guides, etc. Il apparaît ainsi évident que des actions devront rapidement être menées pour réguler ce site. L'autre site à enjeux concerne la retenue de Bin Ouidane qui attire aujourd'hui de nombreux promoteurs. Son développement, inéluctable, devra là encore être encadré et géré convenablement.

En somme , la Région dispose de nombreuses possibilités et ressources, s'appuyant sur l'existence d'un patrimoine diversifié et un réseau d'acteurs de terrain en dynamique, même Ai des faiblesses et manquements sont relevés par les acteurs, à savoir :

les déchets plastiques et ménagers et un manque d'entretien de certains bâtis offrant au regard une impression générale de négligence,
un manque de sensibilisation à l'environnement et la préservation du patrimoine
l'apparition de constructions « béton » défrisant le paysage architectural local, qu'il conviendrait de limiter ou « d'habiller » avant que les villages ne perdent leur spécificités
le besoin d'une « vitrine », le besoin de panneaux descriptifs ou de locaux d'accueil pour informer les touristes de passage et les inciter à séjourner,
beaucoup d'idées et d'études mais très peu de concret...
besoin d'une meilleure coordination

PREMIERES PISTES DE REFLEXION ET PERSPECTIVES

Ainsi, au terme de cette enquête, il semble tout à fait réaliste de créer des pôles d'économie du patrimoine à l'échelle de plusieurs territoires. Mais la démarche de mise en place reste à explorer afin d'amorcer une dynamique locale autour d'un noyau prêt à prendre le pari d'une promotion commune du patrimoine basé sur leurs complémentarités et leurs différences. Ainsi, on peut imaginer

de faire travailler ensemble des associations distantes mais oeuvrant dans la même dynamique. (le GEOPARC à l'échelle de la région avec les associations locales sur chaque micro territoire de projet).

d'organiser des thématiques autour du patrimoine à l'échelle de micro territoires de projet, en fonction de l'environnement particulier de chaque territoire: eau et irrigation dans les Ait Bouguemez, Ait Bou Oulli, activités sportive de pleines nature à Zaouiat Ahansal...., patrimoine et architecture autour du village de Magdaz....

Cette démarche visant à développer des thématiques fédératrices à l'échelle des territoires, ces projets auraient pour fonction et surtout l'avantage de travailler sur une alternative qui permette de valoriser les spécificités des territoires et d'éviter une concurrence « entre associations » qui entrave les dynamiques et leurs structurations.

Si les acteurs se contentent de la situation actuelle, ils resteront polarisés sur leurs pratiques et ne pourront bénéficier des dynamiques au sein de la Région et à l'échelle.

Des Inconvénients majeurs à surmonter :

l'existence d'un sentiment général de concurrence et d'enjeux de pouvoir entre associations du à des intérêts politiques

l'absence de représentation micro régionale forte susceptible d'influer auprès des décideurs et éventuels bailleurs de fonds (institutionnels, associations et O.N.G.) . Le GEOPARC, TETRAKTYS, AADEC, CICDA semblent être les acteurs majeurs qui ont un poids relatif auprès des institutionnels et à l'échelle de la Région)

l'incapacité des acteurs à organiser de façon individuelle leurs projets

D'ailleurs, à quelques échanges, propositions et questionnements relatifs à cette question, les acteurs ont réagi ainsi :

- On a l'impression qu'il y a un potentiel mais que le manque de structure, de contact est le problème à résoudre. Il est difficile de mettre en place une bonne coordination car les intérêts particuliers sont un obstacle... aussi faudrait-il créer une petite structure, à l'initiative de gens moteurs, convaincus par le projet proposé. Et après les autres vont suivre....

On a un problème de formation, on a besoin davantage de savoir faire..

Le problème c'est que parfois on fait les mêmes actions, il y a un manque de coordination, la solution est que nous pourrions éventuellement créer une fédération d'association sur une échelle territoriale donnée.

Il faut former un comité de coordination local, créer un site Internet, des rencontres culturelles pour attirer le maximum de touristes en créant de nouvelles activités.

Il serait bon d'organiser des réunions par types d'opérateurs pour arriver à un collectif d'opérateurs qui soit une force de propositions et d'actions à engager dans la mesure des moyens mobilisés. Je crois qu'il ne faut pas attendre la solution des institutions...

C'est pourquoi, un groupement local à l'échelle de chaque territoire de projet s'impose :

Par analogie avec la création d'un « cluster », ce scénario propose un début d'organisation structurée des acteurs locaux. Les fondements de ce scénario reposent sur la réunion des partenaires volontaires pour identifier une forme adaptée pour la création d'une « fédération d'association de développement patrimoniale » supposée regrouper divers partenaires privés, institutionnels ou associatifs sur chaque micro territoire, à l'échelle des vallées par exemple relayé, par une structure ayant une influence plus global au niveau régional.

Reste maintenant à savoir quel scénario serait le plus pertinent pour la mise en place de la procédure « Pôle d'Economie du Patrimoine » et mesurer l'acteur le plus pertinent susceptible de porter la démarche au niveau Régional et à l'échelle de chaque territoire de projet...

DES ACTEURS ENTRE DEVELOPPEMENT ET PROTECTION

On constate donc un système complexe de gouvernance qui est aujourd'hui en mutation et en dynamique dans la Région. Ces nouvelles formes de gouvernance, notamment la place des nouveaux Comités de Villages et les Ong au sein des vallées se réapproprient et renforcent les attributions anciennement dévolues aux communautés. Ces nouveaux pouvoirs, moteurs de nombreuses dynamiques tendraient à associer la dynamique traditionnelle avec les éléments de modernité, rationnels au sens de leurs porteurs, mais pas toujours performants. Les autres, ceux qui portent la question du principe de « durabilité » apparaissent situés dans les réseaux de décisions leur permettant une bonne emprise dans le portage politique de leurs projets (AADEC, TETRACTYS, GEOPARC, CICDA). Les institutions traditionnelles, et les structures associatives à l'échelle des douars, sont souvent des groupes, des micros collectifs experts en génération et dans la gestion des conflits micro territoriaux avec qui il faudra composer. La place et les jeux des diverses formes d'institutions-coutumières, ONG et milieu associatif - dans l'organisation de l'espace et dans le paysage social et institutionnel, définissent des arènes et des enjeux nouveaux par rapport à la gestion du patrimoine. Ces transformations à l'œuvre, souvent discernables par leurs inscriptions spatiales, permettent de comprendre les contributions et les rôles des divers systèmes d'acteurs en présence et leurs contributions à la construction de la dynamique territoriale.

Le fait d'intégrer et d'interroger l'ensemble des acteurs sur les périmètres définis, à permis de mieux rendre compte de la manière dont est « produit » du patrimoine et de comprendre les dynamiques qui sont étroitement liées au processus de patrimonialisation en cours. Poser la question de la légitimité de ceux qui « font » patrimoine, analyser les luttes de pouvoirs, les conflits et les intérêts de chacun, le rôle des différents acteurs qui participent sur la scène locale permet de structurer des scénarios pertinents pour la démarche. Cette question de gouvernance patrimoniale présuppose que le patrimoine, étroitement lié au territoire et par la même à des questions d'identité, de citoyenneté, d'appartenance, soit traité de manière sensible et intelligente comme un ensemble de caractéristiques qui font parler un territoire. Dans de nombreux projets, on parle de gouvernance territoriale, la notion de « gouvernance patrimoniale » peut et doit être exploitée dans la Région de Tadla – Azilal.

Enfin-rappelons- le, l'ambition des Pôles d'Economie du Patrimoine est bien de construire des projets de territoire qui utilisent le patrimoine, non plus comme de simples objets culturels ou touristiques, mais comme des atouts importants d'un développement innovant, en phase avec les attentes des citoyens, connecté avec l'ensemble de l'activité économique, délibérément inscrit dans la modernité. Milieux naturels fragiles, parfois hostiles, mais aussi d'une diversité et d'une richesse patrimoniale exceptionnelle, les territoires montagnards constituent un enjeu essentiel pour l'environnement et les ressources naturelles, le patrimoine culturel et le développement durable des sociétés locales. Mais aujourd'hui, plusieurs défis doivent être relevés à brève échéance : on constate une surexploitation des ressources, une dégradation des milieux, une mutation des activités, et des disparités régionales croissantes avec un exode rural et, dans certains cas, le risque de marginalisation ou de banalisation culturelle, un changement des rapports aux distances et à la ville suite à l'achèvement de la route, « irruption de la parabole dans les foyers »...

Pour faire face à ces défis, il convient de faire prendre conscience à tous les habitants de ces territoires singuliers de la richesse et de l'importance économique de leur patrimoine : en particulier aux jeunes afin qu'ils soient capables de passer d'une civilisation à l'autre sans rien perdre de leur identité... Car c'est en valorisant ce patrimoine, notamment par un débouché touristique, que les acteurs pourront offrir un avenir à leurs enfants, mais en se gardant aussi de tout miser sur cette activité. Car ce tourisme de découverte, qui reste fondé sur la qualité des paysages et du patrimoine rural et repose sur une agriculture et des traditions fortes, reste fragile et tributaire de nombreux aléas.

La démarche « Pôle d'économie du patrimoine » doit impulser un véritable « projet pilote », et s'appuyer sur la notion de **paniers de biens et de services**.

Mais comment mettre en oeuvre la procédure afin d'articuler une logique de territoire de projet avec une ambition affichée de structurer un véritable projet global de développement patrimonial ?

Portant en germe la création de lien entre des groupes spécifiques (agriculteur/ gîteur, Geoparc/ Ong...), de nombreuses pratiques modestes existent donc « à hauteur d'homme ». Mais ces pratiques ne suppriment pas une certaine nécessité et une certaine envie de construire des actions plus globalisantes à l'échelle du territoire. Mais il est indéniable que, dans la Région, certains collectifs ou associations ont pu accéder et des activités, à des dispositifs institutionnels supra nationaux et que des relations directes se construisent avec les acteurs institutionnels (communes, Conseils Provincial et Régional). Il reste notoire qu'il existe tout de même une insuffisance de dispositifs. La lourdeur administrative, l'inadaptation et l'insuffisance des services de l'Etat, la lenteur et l'insuffisance des synergies locales, comptent parmi les causes majeures du déficit en gestion.

COMMENT PRODUIRE DES REFERENCES COMMUNES ?

Le projet soulève la question du **faire ensemble**, le souhait d'établir des projets autour d'éléments patrimoniaux. L'ambition étant de construire des projets de territoire qui utilisent le patrimoine comme atout important d'un développement innovant, il s'agit donc de donner du sens aux projets existants et mettre en réseau les acteurs, construire des coalitions. Il s'agit de mobiliser des acteurs et de coordonner leurs actions.

Le cadre juridico-règlementaire en place au Maroc ne fonctionne comme référence commune que pour des milieux très limités (administration, Ong, pouvoir locaux). Seuls les grands projets de développement impulsés par les institutions internationales et le cadre étatique semblent être mobilisateurs sur des périmètres plus larges (région, province) : se pose donc la question des conditions de la mise en place de ces projets pour qu'ils puissent jouer un rôle fédérateur.

Les acteurs en présence manquent souvent d'un véritable « **savoir commun** » véritablement partagé auquel on peut se référer dans l'action collective. D'autre part, la production des acteurs – ou du moins l'aide à l'émergence des acteurs – est actuellement complètement étouffée par une grande production institutionnelle qui fabrique de faux acteurs surtout dans le milieu associatif.

A l'instar, par exemple, du positionnement du Geoparc sur la question du patrimoine Géologique de la Région, les autres acteurs en présence pourront se référer à une histoire, à une langue, à des traditions, à un patrimoine commun. Les relations que les uns et les autres entretiennent avec lui sont très variables : cela va de l'identification à toute une symbolique fortement localisée (les gîteurs, les touristes...) à des références superficielles et anecdotiques (les villageois), d'une lecture purement conservatrice, d'un registre qui touche à la sacralisation à une attitude très utilitaire (les agences de tourisme).

En définitive, la construction de l'action locale et de l'ordre localisé ne se fera donc que si le projet PEP a la capacité de composer et de fédérer avec cette diversité.

PREMIERS ELEMENTS DE PROPOSITIONS.

La région de Tadla –Azilal possède d'indéniables ressources. Longtemps écartée des principales dynamiques de développement du pays, cette Région pourrait bénéficier des tendances commerciales actuelles pour transformer certaines de ses caractéristiques jusqu'alors pensées comme des handicaps en véritables atouts. Située à l'écart des zones de productions agricoles (plaine exceptée) et touristiques de masse, elle peut ainsi compter sur ses atouts et ses ressources pour séduire de nouveaux segments de commercialisation et de clientèles..

Il apparaît ainsi clairement indéniable que ses hautes vallées et ses sommets mythiques correspondent de plus en plus à un tourisme porteur, qui plus est de qualité. En associant cette mise en valeur touristique et des productions agricoles et artisanales locales, cette région a les moyens de mettre en place des paniers de biens liant l'image véhiculée par la montagne - et les découvertes qu'elle promet - à des produits de qualité jouant la carte de la spécificité.

Pensée en lien au territoire, cette démarche permettrait en retour de renforcer l'attractivité régionale. Si jusqu'à ce jour, les démarches de qualité privilégiées ont été fondées sur des stratégies de qualité passant par la standardisation, la mécanisation et la quête de la productivité, ce territoire possède les atouts pour tenir une route parallèle. Cette dernière devra s'appuyer sur les ressources territoriales et sur leur valorisation croisée.

Mais cette stratégie de mise en tourisme, de création de richesse et d'ouverture devra tenir compte des identités locales, de ses forces et de ses faiblesses, des opportunités mais aussi des risques.

PROPOSITION METHODOLOGIQUE POUR LA SUITE DU PROGRAMME (PHASE 2)

LE TRAVAIL D'INTERROGATION DES ACTEURS

L'objectif de cette mission¹¹ est de faire un état des lieux qui permette :

- **D'évaluer et de connaître les dynamiques d'acteurs** à l'échelle de la Région de Tadla Azilal et de Doukkala Abda

¹¹ Un premier travail d'investigation et d'enquêtes s'est déroulé auprès des grands acteurs des deux Région en 2006 et des acteurs de la Région de Tadla Azilal pendant les mois de juillet et d'août (Deux membres de l'équipe du CERMOSEM sont venus accompagner l'équipe de l'université de Fès dans le cadre de l'étude PEP)

- **D'identifier un noyau de personnes** leaders pouvant constituer l'amorce d'une mobilisation pour faire émerger un projet de développement de territoire pour une meilleure valorisation du patrimoine.
- **D'engager une réflexion avec les acteurs locaux** sur la procédure avec pour objectif de cerner le niveau de motivation et d'engagement.
- **D'imaginer à terme un espace de projets** amenant à une structuration du territoire ou de micro territoire de projet autour de l'objet patrimonial. Cet inventaire des actions et des organismes ou personnes ressources constitue en soi une information qui pourrait en effet être utilisée dans le cadre de la mise en place d'une procédure de type « Pôle d'Economie du Patrimoine ».

Cette approche par les acteurs nous permet d'évaluer les potentialités afin de valoriser un projet plus global de territoire et permettre une meilleure insertion des acteurs locaux dans le programme de développement. Il s'agit aussi de mieux mobiliser et connaître les ressources locales pour permettre une meilleure concertation et une meilleure synergie entre les acteurs. Enfin, il s'agit de faire émerger les meilleures conditions de la participation des populations et des petites associations au projet global « Pôle d'Economie du Patrimoine ».

Les acteurs interrogés dans le cadre de cette mission ne seront acteurs qu'au regard de notre objet de recherche. Le travail servira à déterminer les acteurs qui jouent un rôle dans la dynamique de valorisation du patrimoine à l'échelle de chaque territoire potentiel identifié. Il s'agit, dans un premier temps, de repérer ces acteurs et de le faire en respectant la proportion entre acteurs intervenant dans la face visible du projet et acteurs intervenants dans sa face cachée.

Les associations rencontrées lors du premier travail de terrain et d'enquêtes sont historiquement de nature variées mais les projets ont souvent en toile de fond d'accroître le niveau de démocratie locale et d'amener une plus grande dignité pour les populations locales (place de la femme, valorisation des produits, adduction d'eau potable, projet collectif...) ; il s'agit maintenant pour nous de repérer les acteurs susceptibles de s'inscrire dans la stratégie PEP.

Au cours de cette investigation de terrain, il s'agira de savoir si dans les Régions de Doukkala-Abda et Tadla-Azilal, le patrimoine peut-être utilisé comme atout ou levier pouvant engendrer un développement innovant pour un territoire.

ELEMENTS DE METHODOLOGIE SUR LE TRAVAIL D'INTERROGATION DES ACTEURS

Pour mener ce travail d'investigation, nous réaliserons des entretiens à partir de guides d'entretien destinés à appréhender l'activité des acteurs, leurs dynamiques et comprendre leurs modalités de fonctionnement, leurs projets, leurs besoins et leurs attentes, leurs perceptions et leurs ambitions.

Pour cela, nous espérons bénéficier de la connaissance fine de certains acteurs à l'échelle des Provinces, afin de nous permettre d'avancer rapidement et efficacement dans le travail de recherches.

ANALYSE DE L'ENQUETE

La création d'une base de données (ou comment “ garder le contact avec les acteurs ”)

Comme nous avons pu le remarquer lors de notre premier travail de terrain dans le cadre de la phase 1, Le thème du patrimoine est en général un sujet qui motive fortement les personnes enquêtées. Le problème crucial n'est donc pas tant de convaincre les visés de participer à l'enquête mais de parvenir à les joindre.

La situation idéale (qui n'existe jamais) consisterait en une tenue à jour “ en continu ” du fichier d'adresses.

L'Objectif du travail de terrain phase 2

Constituer les récits d'expériences de la mise en patrimoine des ressources territoriales sur le territoire identifié. Il s'agira dans cette phase d'analyser des acteurs et leurs stratégies :

Associations de développement, coopératives et associations d'usagers ou encore les ONG qui interviennent en lien étroit avec les collectivités de base et avec le soutien d'une expertise internationale

Ce travail de terrain aura pour objectif d'approfondir l'analyse sur un terrain sur lequel les questions transversales entre patrimoine, gouvernance et projet de territoire n'ont été que peu abordées au terme de la première phase du diagnostic. Un tel matériau, nous permettra de mieux cerner les enjeux locaux de la mise en place du dispositif et souligner les conditions susceptibles de faire émerger un potentiel de développement à partir de ressources patrimoniales spécifiques.

Résultats attendus du travail d'enquête

- Elaborer un diagnostic décliné thématiquement autour de la question patrimoniale et présentant les atouts et faiblesses de chaque territoire ou micro territoire
- Permettre d'identifier le positionnement des acteurs en présence sur les sites susceptibles d'être érigés en PEP ainsi que les intentions (explicites ou implicites) de chaque acteur.
- Comprendre et discuter les dispositifs déjà (ou pas) mis en œuvre sur les territoires. Appréhender les représentations des acteurs locaux dans les organisations chargées de projets.
- Présentation des actions démonstratives susceptibles d'être mise en œuvre sur le territoire et de leurs articulations avec le portage au niveau local.

ANALYSE CARTOGRAPHIQUE

L'un des objectifs de cette phase de terrain est la production d'une analyse cartographique à l'aide du logiciel MapInfo©. Propositions :

- Carte des sites : localisation des sites ayant un intérêt important en terme de valorisation du patrimoine.
- Carte des périmètres : l'objectif final de cette phase de terrain est de proposer un ou plusieurs périmètres pour la mise en place d'un PEP pour chacune des quatre provinces étudiées.
- Carte du patrimoine : localisation des éléments de patrimoine recensés dans la première phase du projet.
- Carte sur les dynamiques d'acteurs et essai de cartographie des dynamiques d'acteurs : localisation des personnes rencontrées, de leur zone d'influence, des produits mis en valeur etc.

Glossaire

Acteurs : Individus ou groupe d'individus, porteurs d'intentionnalités sur un territoire. Il existe différents types d'acteurs: élus, institutionnels, entreprises, syndicats et organisations socio-professionnelles, associations, techniciens, Les acteurs ne sont pas seulement des entrepreneurs, des décideurs ou des "responsables" comme on les appelle communément. Toute personne qui agit et peut avoir une influence sur le territoire est considérée comme acteur, qu'elle exerce des activités d'ordres professionnel, politique, social, environnemental, culturel etc. L'acteur dispose d'une capacité de choix : il peut suivre ou ne pas suivre, adhérer ou refuser selon ses idées ou ses intérêts. Sa marge de manœuvre est plus ou moins grande par rapport au conditionnement général dans lequel il se situe.¹²

Cohérence territoriale : Ambition à trouver une cohérence intégrant différentes dimensions : historique, géographique, culturelle, économique, sociales, environnementales

Diagnostic de territoire : Le diagnostic territorial est un dispositif d'analyse du territoire, visant à le caractériser à l'interne ou vis à vis de son environnement, à identifier ses acteurs et leurs stratégies. Il s'intègre dans un processus répondant à une aspiration, un attendu de développement, dans le cadre d'un projet afin de définir une ambition, une mission, une vision. Il est une première étape.

Diagnostic stratégique : Identification des ressources mobilisables et analyse de leur pertinence au regard des objectifs recherchés.

Décentralisation : Elle consiste à transférer des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales élues, ainsi que les moyens financiers, fiscaux et administratifs correspondants.

Déconcentration : Il s'agit d'une délégation/transfert de pouvoir de l'administration centrale de l'Etat vers ses services implantés sur le territoire (services dits déconcentrés ou extérieurs). Le pouvoir de décision est ainsi délégué au niveau des autorités administratives (corps préfectoral et services extérieurs des ministères) au niveau de l'arrondissement, du département ou de la région. Elles sont soumises à la double tutelle de leur administration centrale et du préfet. (A vérifier et adapter au cas du Maroc)

Décideur : Un acteur décideur est celui qui a le pouvoir et la capacité de mobiliser des moyens (techniques, financiers,...)

¹² Nous renvoyons là à l'ouvrage d'H. Gumuchian, E. Grasset, R. Lajarge, E. Roux, 2003.

Dimension culturelle du territoire : Maîtrise de l'espace, fondée sur des façons de faire traditionnelles, pour permettre à la communauté de vivre. Dimension qui resurgit aujourd'hui. Sans oublier la dimension identitaire : être d'ici et pas d'ailleurs, voir la dimension religieuse : territoire « creuset ».

Enjeux : Ce qui revêt un caractère important, susceptible d'être gagné ou perdu sur un territoire. Le projet peut contribuer à sa prise en compte.

Gouvernance : Dans l'usage devenu le plus courant, ce terme se rapporte aux relations entre les dirigeants et les dirigés, notamment entre l'Etat et la société civile. En France, trois thèmes sont concernés par cette notion : - les rapports entre les pouvoirs locaux et la société civile, - les conditions de partenariat entre le secteur public et le secteur privé, - la participation des citoyens à l'action publique par l'intermédiaire de la consultation ou de la concertation. Ce dernier thème a acquis beaucoup d'importance dans la loi et la pratique, notamment en matière d'urbanisme et d'aménagement.

Logiques d'acteurs : Façon d'être d'un acteur qui s'explique et se traduit par un ensemble de représentation et de pratiques dans une trajectoire professionnelle ou personnelle. Certaines logiques d'acteurs s'inscrivent dans le cadre d'un projet partagé, avec des rôles différents.

Mobilisation des ressources : Elle passe par différentes phases : Identification, conservation, restauration, transformation, valorisation, reproduction. Elle combine des approches public/ privé dans le cadre de modes de gouvernance territoriales permettant la mise en évidence et la mobilisation des ressources au service du développement du territoire. Les stades de mobilisation de la ressource passent du sous-emploi, au plein emploi des ressources.

Paniers de biens et de services : ensemble de ressources patrimoniales qui après mobilisation dans un processus de patrimonialisation peuvent générer des produits leader pouvant jouer le rôle de locomotive et de dynamisation des autres activités du territoire. Ils sont choisis et sélectionnés par les acteurs.

Pôles d'économie du patrimoine : L'ambition des pôles d'économie du patrimoine est de construire des projets de territoire qui utilisent le patrimoine, non plus comme de simples objets culturels ou touristiques, mais comme des atouts importants d'un développement innovant, en phase avec les attentes des citoyens, connecté avec l'ensemble de l'activité économique, délibérément inscrit dans notre modernité. Deux principes de base ont guidé l'expérimentation des PEP : - La définition de véritables projets de développement global, associant l'ensemble du corps social local et du tissu économique ; - L'exigence d'une vision contemporaine

du patrimoine, tournée vers l'avenir, en ne se limitant pas aux discours empreints de nostalgie et de passéisme, dont le patrimoine est trop souvent le support.

Projet de territoire : Processus global de mobilisation combinant la définition d'objectifs précis et des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre, sur la base d'enjeux et des systèmes de valeurs partagées. Il comprend différentes étapes : diagnostic, prospective, contractualisation. et évaluation. À la différence des projets de l'aménageur, de l'architecte, de l'ingénieur, la notion de projet de territoire n'est pas physique. Elle procède avant tout de l'action prospective: regarder devant, imaginer l'avenir, affronter l'inconnu, choisir des scénarios et des contenus. Le projet de territoire est dynamique et permanent, il comporte quatre dimensions : une vision de futur partagée par les acteurs et citoyens; une volonté collective d'y parvenir ; un système de valeurs partagées ; des axes stratégiques majeurs à moyen terme validés par les acteurs.

Prospective : Regard sur l'avenir destiné à éclairer l'action présente. " La prospective, c'est l'art de fonder la décision non sur le prolongement des données du passé, mais sur les hypothèses qu'on peut légitimement faire quant à l'avenir ", E.Piseni. - Prospective exploratoire: Exercice prospectif qui vise à explorer les futurs possibles, à partir d'une analyse du passé (rétrospective) pour repérer les tendances lourdes d'évolution et d'une analyse du présent pour identifier les facteurs de changement. F Goux-Baudiment - Prospective normative : Exercice de prospective qui vise à définir le cheminement permettant d'atteindre un objectif à venir voulu, soit à partir du présent vers le futur, soit à partir du futur vers le présent. F Goux-Baudiment - Prospective stratégique: L'anticipation mise au service de l'action stratégique et du projet. M. Godet - Prospective territoriale: Déclinaison de l'une ou de l'autre des formes précédentes de prospective, appliquée à l'avenir d'un territoire.

Ressources territoriales : Eléments matériels ou immatériels dont dispose le territoire pouvant être source de développement. Ces ressources sont diverses humaine, naturelle, souterraine, patrimoniale. Elles peuvent être spécifiques, dédiées aux lieux et propres au territoire (ex : Arganier, thym, huile d'olive, artisanat d'art ...) ou génériques, mobilisables partout, surtout sur d'autres territoires.

Société civile : Ensemble des citoyens dans la diversité de leurs appartenances professionnelles et sociales, qui constituent la société et qui expriment leur initiative et leur volonté de participation à travers des organisations, associations et structures très diversifiées ayant pour finalité de concourir à la poursuite d'objectifs à caractère économique, social, culturel, éducatif, sportif, humanitaire, civique ou autre, ne ressortissant pas directement à la sphère politique ou étatique.

Système d'acteurs : Ensemble d'acteurs porteurs de rôles partagés, susceptibles de s'inscrire dans un projet global, nécessitant un portage et un pouvoir de décision. Il est porteur d'une marge de manœuvre susceptible de s'inscrire dans une organisation collective.

Stratégie : Ensemble d'actions ordonnées permettant d'atteindre des objectifs, avec une mobilisation et une combinaison optimale des moyens.

Territoires de projet : Territoire susceptible de servir de cadre à un projet. Territoire dans lequel peut être inséré ou construit un ou plusieurs projets qui peuvent en changer l'histoire, la nature ou l'ambition de développement.

Vocation des territoires : Récepteurs de projets, les territoires ont vocation à en être, l'expression de ceux qui y habitent. Ils sont des lieux d'équilibre ou de confrontation de projets différents. L'analyse et les arbitrages garantissent le choix le plus approprié pour conserver, ajuster ou changer la vocation d'un territoire.

Bibliographie

Pour la réalisation de cette étude, un fonds documentaire a été créé, Il est dédié à la spécificité des régions de Tadla Azilal et Doukkala Abda en lien avec la notion de Pôle d'Economie du Patrimoine. Ce fonds documentaire comprend des ouvrages de référence, des études de cas en France et au Maroc, et quelques revues spécialisées.

CULTURE, CULTURE TERRITORIALE, PATRIMOINE ET TERRITOIRES.

- BARRERE C., BARTHELEMY D., NIEDDU M., VIVIEN F-D ? (2004) : Réinventer le patrimoine, De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine, Paris, L'Harmattan, gestion de la culture,
- BAYARD J.F., L'illusion identitaire, Fayard, 306 p.
- BERARD L., MARCHENAY P., 2004, *Les produits de terroir, entre cultures et règlements*, CNRS éditions, Paris, 229 p.
- CLAVAL P. (1995), Géographie culturelle, Coll. Fac géographie, Editions Nathan Université, 384 p.
- CERMOSEM (2002). Patrimoines, Territoires et création d'activités. Montagnes Méditerranéennes n°15, IGA, Grenoble.
- COLLECTIF (1996) : Le territoire, Géographie et cultures, L'Harmattan, 143 p.
- CUCHE D. (1996) : La notion de culture dans les sciences sociales, Editions La découverte, Paris, 124p.
- DI MEO G. (1998) : Géographie sociale et territoires, Nathan, coll. Fac. Géographie, 317 p.
- FOUCAULD (Ch. de) Reconnaissance au Maroc. 1883/1884. 2 vol. Paris.
- GUENNOUN S. 1933. La montagne Berbère : les Ait Oumalou et le pays Zaian. Ed. Omnia, Rabat.
- GUILLAUME A 1946. Les Berbères Marocains et la pacification de l'Atlas Central (1912/1933), René Julliard, Paris.
- HIRCZAK M., PECQUEUR B., MOLLARD A., 2004, "Le panier de biens et de services de qualité : vers un modèle de développement territorial durable", *Montagnes Méditerranéennes*, n°20, pp.35-42.
- JENNAN L. (sous la direction de).2007. Patrimoines. Territoires et développement. Cahiers Géographiques n°34, PATER, Faculté des lettres DM, Fès, 240p
- L'AFRICAIN JL (1981). Description de l'Afrique. 2 vol. Ed. Maisonneuve-Paris.
- PEYRON M (2007). Interaction entre tourisme durable et patrimoine dans l'Atlas oriental marocain. Cahiers géographiques n°34, PATER, Faculté des lettres DM, Fès, pp 21-28.
- MARCHAND P., 1999, *Les Parcs Naturels Régionaux*, Ouvrage collectif, Guides Gallimard, Paris.
- TOBELEM J.M., (2005) : Le nouvel âge des musées, Les institutions culturelles au défi de la gestion, ED. Armand Colin-Collection sociétales, 296 p.

TOBELEM J.M., (2005) : La culture mise à prix. La tarification dans les sites culturels, Ed L'harmattan, Collection gestion de la culture, 260 p.

RESSOURCES, OPERATEURS DE RESSOURCES, ET TERRITOIRES.

BARRERE C et al. (2005). Repenser la catégorie économique de patrimoine ? Géo. Econ. et Soci. Vol : 6, n°3, pp237-242.

PEYRACHE GADEAU V., PECQUEUR B. (2004) : Les ressources patrimoniales, valorisation par les milieux innovateurs ; dans Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local, GREMI, Neuchâtel, Editions EDES, 298 p.

MATTEACCIOLI A. (2004) : Philippe AYDALOT, pionnier de l'économie territoriale, L'Harmattan, théorie sociale contemporaine, 413 p.

TROIN J F (2002). Maroc. Régions, pays et territoires. Ed. Larose.

RECHERCHE ACTION ET TERRITOIRES.

ALVERGNE Ch et MUSSO P., Les grands textes de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation, Paris, DATAR, La Documentation Française

ALVERGNE Ch et TAULELLE F. (2002), Du local à l'Europe. Les nouvelles politiques d'Aménagement du Territoire, Paris, PUF

BATESON G. (1984) : la nature et la pensée, Editions du Seuil,

DEYON P. et FREMONT A., La France et l'Aménagement de son territoire, 1945-2015), Paris, Dexia, LGDJ.

GLEVAREC H et SAEZ G (2002). Le patrimoine saisi par les associations. La Documentation Française, Paris

HIRCZAK F et SENIL N (2005). Diagnostic de territoire et ressource territoriale, apports croisés et opérationnalité. IREGE-EDITEM, Annecy.

JENNAN L, LANDEL P A et SENIL N (2007). Le patrimoine : une ressource pour le développement territorial. Expériences de mise en œuvre de pôles d'économie du patrimoine au Maroc. Rev. Cahiers Géographiques n°3-4 . Pater, FLSH/DH, Univ.de Fès, pp.11-19.

PERRIER-CORNET, Ph., (2002), repenser les campagnes, DATAR, LaTour d'Ayguès, l'Aube

PHILPEAU M. (1999), La géographie appliquée, Collection U géographie, 299 p.

Annexes

Annexe I : Liste des entretiens réalisés

Annexe 2 : évaluation/France : Pôles d'Economie du Patrimoine

Annexe 3 : Grille d'entretien auprès des acteurs

ANNEXE I : LISTE DES ENTRETIENS REALISES

Grands acteurs de la Région et institutionnels

Région de Tadla Azilal

Province de Beni Mellal :

- Inspection de l'Aménagement du Territoire
- Délégation du Tourisme
- Délégation de l'Agriculture
- Délégation de l'Artisanat
- Service des Eaux et Forêts
- Direction de l'équipement
- Agence Urbaine (Directeur et responsable des études)
- Présidents de commune
- Université

Province d'Azilal

- Délégation de l'Agriculture
- Délégation de l'Artisanat
- Délégation du Tourisme
- Service des Eaux et Forêts
- Président de commune

Acteurs locaux

- ✓ Le Président de la Commune Rurale de Tabant.
- ✓ Le guide de montagne & gîte de Taghia / Zawyat Ahansal, président de l'association Radija (Zaouiat ahansal)
- ✓ Le guide de montagne & président du SNGAM,
- ✓ Le représentant de l'association Tizal et guides de montagne & leur gîte à Imelghas / Aït Bouguemez.
- ✓ Le représentant et responsable du projet Geoparc M'goun / Beni Mellal.
- ✓ L'association Renaissance à Tabant / Aït Bouguemez.
- ✓ Le représentant l'association ABCD à Tabant / Aït Bouguemez.
- ✓ Le président de l'Association Aït Bou Oulli pour le développement et la promotion de la femme rurale à Ait Bououlli.
- ✓ L'ingénieur agronome responsable du bureau local de VSF-CICDA à Tabant / Aït Bouguemez.
- ✓ Le chargé de mission VSF-CICDA à Tabant.
- ✓ La direction provincial Azilal, chargé du programme INDH sur la province et directeur du projet Haut Atlas central et en tant que membre fondateur de l'association des amies de Ait Bouguemez.
- ✓ Le directeur de l'association AADEC. Azilal, Association Azilal pour le Développement, l'Environnement et la Communication.
- ✓ L'adjoint du délégué du tourisme Province D'Azilal.
- ✓ Le directeur provincial des affaires rurales, Province d'Azilal.
- ✓ Le président de l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre au Maroc, Demnate.
- ✓ Le délégué provincial d'Azilal pour l'artisanat.

ANNEXE 2 EVALUATION/FRANCE : POLES D'ECONOMIE DU PATRIMOINE

Date : CIADT du 20 septembre 1994, puis du 15 décembre 1997

Initiateur : DATAR

Contexte : préparation de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire : globalisation et nécessité d'innovation dans les approches du développement local. Renouveau de la politique d'aménagement du territoire en France

Définition : « projets de développement « global durable » s'appuyant sur le patrimoine. Ils naissent de la volonté des acteurs locaux de travailler ensemble dans une logique de réseau, mobilisent les énergies sur le terrain et valorisent les ressources plutôt qu'ils ne compensent des handicaps »

Objectifs

Construire des projets de territoire qui utilisent le patrimoine non plus comme de simples objets culturels ou touristiques, mais comme des atouts importants d'un développement global innovant, en phase avec les attentes contemporaines.

Territoires concernés : milieu rural et articulation entre les milieux ruraux et urbains ; zones de faible densité, territoires cohérents pouvant être délimités de plusieurs manières : une entité géographique ou historique reconnue, une zone d'échange ou d'activité économique, une zone d'influence économique, historique ou culturelle, un territoire matérialisé par une structure de gestion intercommunale

Structure porteuse : intercommunalité sous forme associative, ou syndicat intercommunal ou Communauté de communes, assurant 3 fonctions : maîtrise d'ouvrage des études et des projets, partenariat et concertation, intégration du projet dans les politiques locales de développement.

Objets mobilisés : patrimoine abordé de manière large patrimoine monumental classique, archéologie, habitat ou urbanisme traditionnel patrimoine rural vernaculaire ou industriel, paysage et ensemble des richesses environnementales, identité de type ethnographique, savoir-faire, traditions, matériaux, des gastronomies etc.

Moyens affectés :
Crédits d'étude

Possibilité d'affectation de crédits au titre du FNADT

Démarche et sélection

Appels à projet au niveau national ;

Etude préliminaire : atouts faiblesses, enjeux, stratégies. Comprenant 4 phases :

- ✓ **Analyse** : éléments de l'identité locale, patrimoines, paysages, environnement, traditions, productions traditionnelles savoir-faire

Description de la spécificité des patrimoines, de ses atouts et faiblesses, en comparaison avec d'autres territoires

Inventaire des acteurs

Analyse des principales données socio économiques

Repérage des opportunités de pontage entre activités économiques et culturelles

Avis des décideurs

Inventaire des projets structurants

- ✓ **Positionnement**,

Définition et validation du territoire

Mise à jour des grandes hypothèses de programmation

Choix d'un principe général

Premières orientations

Vérification

- ✓ **Phase pré-opérationnelle**,

Programme des équipements : localisations, fonctions, contraintes, coûts

Fonctionnement du projet

Implication, dans le développement local

Appréciation sommaire de l'impact

Orientations juridiques

Phasage

✓ **Phase opérationnelle.**

Définition des projets associant l'ensemble du corps social et du tissu économique du territoire ;

Sélection nationale : 1^o phase : 17, 2^o : 14, repos ant sur la capacité du projet à induire une dynamique territoriale à partir du patrimoine.

Accompagnement par un comité de pilotage présidé par le Préfet, garant de la « pluridisciplinarité et de l'esprit du développement local », composé des services de l'Etat, des collectivités locales, des milieux socioprofessionnels, du milieu associatif notamment dans le secteur de la découverte et de la protection de l'environnement.

✓ **Bilan :**

L'enjeu touristique est l'ambition traditionnelle de toute valorisation du patrimoine. Toutefois, il accompagnerait la mutation du tourisme de masse vers de nouvelles pratiques. La réflexion porte sur différents enjeux :

Les contenus culturels associés,

La pédagogie,

L'insertion,

La qualité des produits offerts,,

Le développement de nouvelles filières,

La structuration et l'identité du territoire.

Outils : la mise en réseau des sites, thématisation, éclatement du champ des connaissances, innovation opérationnelle

METIVIER V., (2000), Evaluation des Pôles d'Economie du Patrimoine, Paris, DATAR

ANNEXE 3 : GRILLE D'ENTRETIEN AUPRES DES ACTEURS

Date :

Lieu :

Interviewer :

Phrase inaugurale : Membres des Universités de Fès et de Grenoble (France) et de l'université de Fès nous réalisons un travail sur les Régions de Tadla Azilal et Doukkala-Abda dans le but d'établir un diagnostic du patrimoine local et d'identifier les territoires pertinents de projets PEP.

Question introductive

Tout d'abord, pouvez-vous nous préciser:

Secteur d'activité ?

Lieu d'exercice de l'activité?

Institution d'affiliation ?

Domaine d'intervention ?

Contexte territorial ?

Relance 1

Qu'entendez-vous par le terme « patrimoine » ?

But :

Définition du terme

Sur ce territoire, Qu'est ce que le patrimoine ?

Savez-vous à qui appartiennent ces patrimoines ?

Savez-vous par qui ils sont gérés ?

Y a t- il d'autres partenaires qui utilisent ou qui interviennent sur ce patrimoine ?

Qu'est-ce que vous en pensez (du patrimoine) ?

Dresser l'inventaire des patrimoines de votre territoire et connaître leurs propriétés

Relance 2

Pourquoi considérez-vous ces éléments comme faisant partie du patrimoine ? (Caractéristiques)

Pour vous, qu'est-ce qu'ils représentent? Quelle est leur fonction ? (Économique, sociale, identitaire, culturel...).

Passé – présent – futur ? (Témoignage du passé – nostalgie / besoin du présent / pari sur le futur)

Sont-ils liés avec d'autres ? (Effet territoire ou réseau plus large)

Et

Pouvez-vous distinguer des patrimoines sur la région :

De renommée internationale ;

De renommée nationale ;

De renommée régionale ;

De renommée locale ;

But :

Evaluer la hiérarchie du patrimoine aux yeux des acteurs

Relance 3

Est-ce que le patrimoine est valorisé sur le territoire ? Si oui, comment ? (Actions)

Quelles activités sont liées à ces patrimoines ?

Combien d'emplois sont liés à cette activité ? Combien de personnes participent à tel événement culturel ?

But :

Evènements, initiatives, réseau d'associations.

Relance 4

Et ça fonctionne?

But :

Connaître l'implication des acteurs

Relance 5

Savez-vous qui s'en occupe ? (Par qui?)

Où

Quelles sont les personnes chargées de valoriser ce patrimoine ?

But :

Identifier les acteurs du territoire

Relance 6

Cette valorisation pose-t-elle des problèmes sur le territoire ?

ou

Est-ce que vous rencontrez des problèmes par rapport à ces valorisations ?

ou

Pensez-vous que ce patrimoine est bien valorisé ?

ou

Trouvez-vous des handicaps à cette valorisation ?

But :

Relever les problèmes constatés par les locaux

Relance 7

Que souhaitez vous pour ce territoire dans les 10 ans à venir ? (Rêve)

Quel avenir voyez-vous pour ce territoire ? (Réalité)

ou

Qu'est-ce qui pourrait être fait ?

Vous avez parlé du [...], pourriez-vous revenir sur ce sujet ?

Savez-vous s'il y a des projets concernant le patrimoine sur le territoire ?

But :

Déterminer la motivation au PEP ou autres idées

Relance 8

Comment voyez-vous ce patrimoine demain ?

Peut-on ou doit-on le valoriser ?

Comment ?

Avec qui ?

D'après vous, qu'est-ce que cela pourrait apporter au territoire, à la population

Où

Pensez-vous que ça pourra générer de l'activité sur le territoire ?

But :

Calculer les retombées économiques ?

Localisation carte : Limites territoire, localisation patrimoines

Liste de relances neutres :

Et ?

Et alors ?

Et plus concrètement ?

Et plus précisément ?

Mais encore ?

Ça alors ?

Et après ?

Qu'en pensez-vous ?

Qu'en dites-vous ?

Vous voyez autres choses ?

....

Table des matières

Sommaire	3
INTRODUCTION.....	4
Première partie : présentation de l'étude.....	5
LES TERRITOIRES, LE THEME ET LA METHODE	6
<i>RAPPEL DU CADRE THEORIQUE DU TRAVAIL</i>	<i>6</i>
LE PATRIMOINE RESSOURCE DU DEVELOPPEMENT LOCAL	6
LE PATRIMOINE STRUCTURE DE RESEAUX TERRITORIAUX.....	7
LE PATRIMOINE COMME REVELATEUR DE CONFLITS	7
<i>RAPPEL DES OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC</i>	<i>8</i>
<i>LE CONTENU DU DIAGNOSTIC DE PATRIMOINE</i>	<i>9</i>
L'INVENTAIRE ET L'OBSERVATION DES OBJETS PATRIMONIAUX	9
La détection des patrimoines - ressources susceptibles d'être intégrés dans un projet de territoire	10
Principe.....	10
<i>LE PASSAGE DE LA RESSOURCE A L'ACTIVITE INTEGREE A UN PROJET DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE</i>	<i>11</i>
<i>LA SELECTION DES PROJETS ET LEUR MISE EN OEUVRE</i>	<i>12</i>
L'ANALYSE DES RELATIONS DES ACTEURS AVEC LEUR PATRIMOINE	12
IDENTIFICATION ET EVALUATION DES ENJEUX	12
<i>PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE ADOPTEE</i>	<i>14</i>
RECUEILLIR L'INFORMATION	14
TRAITER L'INFORMATION.....	14
INTERPRETER L'INFORMATION EN FONCTION DES OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	14
RESULTATS	15
PRESENTATION DU TERRITOIRE D'ETUDE	16
<i>L'IDENTIFICATION DE L'ESPACE REGIONAL</i>	<i>16</i>
Les attributs du milieu naturel	18
<i>LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE</i>	<i>20</i>
<i>LA PROBLEMATIQUE TERRITORIALE</i>	<i>23</i>

EXPERIENCES ETRANGERES EN MATIERE DE VALORISATION DU PATRIMOINE : LE CAS DE LA France	28
<i>LES OUTILS EXPLICITES</i>	<i>28</i>
LES ZONES DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL URBAIN (ZPPAUP)	28
LES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE (VPAH).....	28
LES POLES D'ECONOMIE DU PATRIMOINE (PEP).....	29
<i>LES OUTILS IMPLICITES</i>	<i>30</i>
LES PARCS NATURELS REGIONAUX (PNR).....	30
LES APPELLATIONS D'ORIGINE CONTROLEE (AOC).....	31
<i>D'AUTRES DEMARCHES POSSIBLES</i>	<i>32</i>
Les pays.....	32
Les Pôles d'Excellence Rurales	34
Deuxième partie : diagnostic stratégique des ressources patrimoniales.....	36
Introduction.....	37
<i>L'INVENTAIRE DES RESSOURCES PATRIMONIALES.....</i>	<i>38</i>
<i>PAYSAGES ET RICHESSES ENVIRONNEMENTALES.....</i>	<i>39</i>
La plaine de Tadla	39
LA FORET	44
LA FAUNE	48
<i>DES SITES PITTORESQUES DONT LA MAJORITE SONT DECLARES « SITES D'INTERET BIOLOGIQUE ET ECOLOGIQUE ».....</i>	<i>56</i>
<i>PATRIMOINE MONUMENTAL CLASSIQUE ET PATRIMOINE VERNACULAIRE.....</i>	<i>69</i>
<i>IDENTITES ETHNOLOGIQUE, MEMOIRE COLLECTIVE, SAVOIR-FAIRE ET TRADITIONS.....</i>	<i>79</i>
L'artisanat : un patrimoine riche et varié.....	79
<i>L'AGRO-PASTORALISME : UNE ACTIVITE ANCESTRALE AYANT SECURETE DES PRATIQUES AGRAIRES TRES ELABOREES.....</i>	<i>90</i>
LE PATRIMOINE CULTUREL LIE AUX AUTRES ASPECTS DE LA VIE HUMAINE.....	93
LES ZAOUIAS ET LES MOUSSEMS.....	97
<i>MATERIAUX ET RESSOURCES SPECIFIQUES UTILISES DANS LES ACTIVITES LOCALES.....</i>	<i>103</i>
Les ressources halieutiques	106
<i>LA VALORISATION DES RESSOURCES PATRIMONIALES PAR LE TOURISME : DES NIVEAUX DE MOBILISATION ENCORE FAIBLES.....</i>	<i>109</i>
3^{ème} partie : les acteurs en présence, présentation et positionnement par rapport au programme PEP	117
Eléments de méthodologie sur la démarche d'analyse des acteurs.....	119

Les acteurs en présence : dynamiques et centres d'intérêt.....	121
<i>Des acteurs à l'échelle Régionale et Supranationale (ONG).....</i>	<i>122</i>
L'ONG TETRAKTYs Acteur moteur et Acteur reliant (coordinateur) intervenant sur la valorisation du patrimoine à l'échelle de la région	122
<i>Le GEOPARC M'GOUN.....</i>	<i>124</i>
Présentation de l'acteur	124
Positionnement de l'acteur	127
<i>L'ONG CICDA, agronomes et vétérinaires sans frontières.....</i>	<i>128</i>
PRESENTATION DE L'ACTEUR	128
Positionnement de l'acteur	131
Des acteurs à une échelle provinciale	132
<i>L'association AADEC, (Association Azilal pour le Développement, l'Environnement et la Communication AADEC, Province d'Azilal</i>	<i>132</i>
Présentation de l'acteur	132
Positionnement de l'acteur	134
Des acteurs à l'échelle locale	135
<i>A DEMNATE, l'Association des Enseignants, des Sciences de la Vie et de la Terre au Maroc (Section Locale).</i>	<i>135</i>
Présentation de l'association	135
Positionnement de l'acteur	137
<i>Les acteurs de la Vallée d'Ait Bouguemez</i>	<i>138</i>
PRESENTATION DU TERRITOIRE.....	138
<i>ABCD, Association des Ait Bouguemez pour la Coopération et le Développement.....</i>	<i>140</i>
Positionnement de l'acteur	141
<i>Association des Amis des Ait Bouguemez pour le Développement et Le Tourisme de Montagne.</i>	<i>141</i>
Positionnement de l'acteur	143
<i>Les Acteurs informels</i>	<i>144</i>
Bilan, conclusions et perspectives	147
<i>LE CONSTAT</i>	<i>148</i>
<i>PREMIERES PISTES DE REFLEXION ET PERSPECTIVES</i>	<i>150</i>
<i>DES ACTEURS ENTRE DEVELOPPEMENT ET PROTECTION.....</i>	<i>152</i>
<i>COMMENT PRODUIRE DES REFERENCES COMMUNES ?</i>	<i>154</i>
<i>PREMIERS ELEMENTS DE PROPOSITIONS.....</i>	<i>155</i>

Proposition méthodologique pour la suite du programme (Phase 2)	155
<i>Glossaire</i>	159
<i>Bibliographie</i>	163
<i>Annexes</i>	165
ANNEXE I : Liste des entretiens réalisés.....	166
Annexe 2 évaluation/France : Pôles d'Economie du Patrimoine.....	168
Annexe 3 : Grille d'entretien auprès des acteurs	171
<i>Table des matières</i>	175